L'Abbé H. GAUTIER
Aumônier de Sainte-Anne – Trégastel

LA CONGREGATION
DES
FILLES DES SAINTS-CŒURS
DE JÉSUS ET DE MARIE

--

Notice Historique

Honorée d'une Lettre-Préface de Son Excellence
Mgr Serrand, Evêque de St-Brieuc et Tréguier

Guingamp
Imprimeur Léon ANGER

1936

NIHIL OBSTAT P, CABARET, die 30 Julii, 1934.

IMPRIMATUR :
Saint-Brieuc, le 4 Octobre 1935
FRANÇOIS-JEAN-MARIE, Evêque de Saint-Brieuc et Tréguier

Conformément au décret d'Urbain VIII, l'auteur du présent ouvrage déclare n'exprimer sur les événements qu'il raconte et les personnes dont il parle avec éloge qu'une opinion purement humaine, et s’en remettre sans réserve au jugement de l’Eglise.

LETTRE-PREFACE
de Son Excellence Monseigneur SERRAND
évèque de Saint-Brieuc et Tréguier

Saint-Brieuc, le 4 octobre 1935.

Cher Monsieur l'Aumônier,

J'achève la lecture des pages si attachantes en lesquelles vous avez présenté, depuis son origine jusqu'à nos jours, l'histoire de la Congrégation des Saints-Cœurs de Jésus et de Marie, et je ne résiste pas au besoin de vous dire la joie et l'édification profondes que cette lecture m'a fait éprouver.

Longtemps, certaines questions s'étaient posées en mon esprit, qu'il ne m'avait pas encore été donné d'éclaircir. Je me demandais : Pourquoi donc ce nom de Congrégation des Saints-Cœurs de Jésus et de Marie ? Pourquoi ce costume qui s'apparente de si près à celui que portent à Saint-Brieuc les Sœurs tourières du monastère de Montbareil ? Pourquoi ce cœur d'argent, avec la double effigie de Jésus et de Marie, tout semblable à celui des Religieuses de Notre-Dame de Charité du Refuge ? Désormais je sais : la Mère fondatrice s'est formée à Montbareil.

Que cette Mère fondatrice ne fût pas une personne ordinaire, je m'en doutais bien d'avance, mais a-t-il fait bon la suivre avec vous à travers toutes les épreuves qui ont marqué sa vie ! Quelle foi ! Quelle abnégation ! Quel courage ! Pour tout dire en un mot : quelle sainteté ! Ah ! la première pierre de l'édifice est de bonne qualité !

Et celles qui ont suivi ne le sont pas moins Toutes les premières Mères ne sont-elles pas exactement à l'image de la fondatrice ? Avec des tempéraments et des moyens divers, ne nous font-elles pas admirer les mêmes solides vertus surnaturelles ? Combien il sera précieux pour toutes les Sœurs de prendre contact par votre livre avec elles et d'aller retremper leurs énergies spirituelles à des sources aussi pures !

Une leçon surtout ressortira pour elles de la vie de ces grandes Religieuses : c'est que, si la croix n'est jamais absente dans l'existence des servantes de Dieu, la main de la Providence n'en est jamais absente non plus : elle guide tout, elle tourne tout finalement à leur avantage. La Congrégation a connu des contradictions et des persécutions de toute sorte : elles n'ont servi qu'à la fortifier. Comment, dès lors, à travers toutes les tempêtes qui peuvent venir l'assaillir, laisserait-elle jamais entamer sa confiance et sa paix ! La barque ne saurait chavirer quand Dieu tient le gouvernail.

Au nom de toutes les âmes que votre livre réjouira, affermira, stimulera, échauffera, merci, cher Monsieur l'Aumônier, et que le Ciel vous rende au centuple tout le bien qu'il fera !

Votre bien cordialement dévoué en Notre-Seigneur

FRANÇOIS-JEAN-MARIE,
Evêque de Saint-Brieuc et Tréguier.

Son Excellence Mgr SERRAND

Evêque de Saint-Brieuc et Tréguier

Table des matières

I SAINT JEAN EUDES, 1601-1680 7
II MONTBAREIL, 1676 Mère MARIE-de-SAINTE-SCHOLASTIQUE, 1762-1825 SAINT-QUAY, 1791 9
III MARIE-THERESE AUFFRAY ET SON FRÈRE L'ABBÉ LAURENT 13
IV MARIE-THERESE AUFFRAY MAITRESSE D'ÉCOLE 1812 14
V SA VOCATION DE FONDATRICE 16
VI LA FONDATION MARIE-THERÈSE RELIGIEUSE ET SUPÉRIEURE 19 août 1821 18
VII DÉBUTS DE L'ÉCOLE ET DE LA COMMUNAUTE DE SAINT-QUAY, 1821 20
VII AGRANDISSEMENTS : L'OUVROIR, L'ORATOIRE, 1828 22
IX RÈGLE, 1825. - DIRECTOIRE, 1831. AUTORISATION LÉGALE de la CONGRÉGATION, 1827. 24
X NOUVELLES ŒUVRES - PETITES ÉCOLES ET PENSIONNAT LA CHAPELLE, 1828 LES RETRAITES, 1830 26
XI UNE FORME INÉDITE D'APOSTOLAT : LES BAINS, 1841 29
XII PREMIÈRES ÉPREUVES, 1842-1844 32
XIII LES PREMIERS AUMONIERS RAPPEL DES SŒURS DES FONDATIONS, 1852 34
XIV MORT DE MERE SAINT-LOUIS, 31 MARS 1864 36
XV LA MÈRE SAINT-PIERRE - LE BREVET PROJET de CHAPELLE NEUVE 38
XVI MÈRE SAINTE-URSULE - SON PREMIER SUPERIORAT, 1869-1878. CONSTRUCTION D'UNE CHAPELLE ET D'UNE MAISON 39
XVII PROJETS DE FONDATIONS NOTRE-DAME-DU-VAL, EN PLENEUF 1883-1884 42
XVIII FONDATION DE TRÉGASTEL 1883-1884 44
XIX AMÉNAGEMENTS 46
XX LA RANCON D'UNE GRANDE ŒUVRE LES EPREUVES 48
XXI MÈRE SAINTE-JOSÉPHINE,1889-1895 RÈGLEMENTS DE COMPTES 50
XXII LA CHAPELLE DU VAL-ANDRE MORT DE MERE SAINTE-URSULE, 4 janvier 1900 52
XXIII LA PERSÉCUTION L'EXIL SCLERDER, 1904-1910 55
XXIV LA PERSÉCUTION EN FRANCE L'EXPULSION, 10 février 1908 58
XXV LA VIE EN ANGLETERRE FONDATIONS de LOOE, 1908 ; de CADLEIGH, 1910 61
XXVI INSTALLATION DE CADLEIGH-CONVENT 1910-1914 63
XXVII CADLEIGH-CONVENT PENDANT LA GUERRE 1914-1919 65
XXVIII LA CONGRÉGATION EN FRANCE APRÈS L'EXPULSION 67

XXIX CADLEIGH-CONVENT APRES LA GUERRE 70
XXX LES MAISONS DE FRANCE APRES LA GUERRE. CONSTRUCTION DE DEUX ECOLES ET D'UNE CHAPELLE MORT DE M. MARTIN 72
XXXI RETOUR EN FRANCE, 1924-1926 78
XXXII PORS-AN-PARC ŒUVRES D'APOSTOLAT ET D'ENSEIGNEMENT DERNIERS ADIEUX A CADLEIGH . 81
XXXIII FONDATIONS DE PLOUNÉOUR-TREZ ET DE BRIGNOGAN, 1931 86
XXXIV LA CHAPELLE DE PORS-AN-PARC AVEC CONFIANCE VERS L'AVENIR 88

I
SAINT JEAN EUDES, 1601-1680

Saint Jean Eudes, que les Filles des Saints-Cœurs de Jésus et de Marie vénèrent comme leur père spirituel, fut l'un des grands apôtres que Dieu suscita au XVIIe siècle pour réparer dans les âmes les ravages causés par les erreurs des protestants et des jansénistes.

Il naquit de parents chrétiens à Ri, près d'Argentan, en Normandie, le 14 novembre 1601. Après une pieuse enfance et de brillantes études chez les Pères Jésuites de Caen, il entra dans l'état ecclésiastique, puis, peu après, dans la Congrégation de l'Oratoire. C'est dans la chapelle des Oratoriens de Paris qu'il reçut les ordres sacrés et qu'il célébra, la nuit de Noël 1625, sa première messe.

Quelques années plus tard, ses supérieurs le renvoyèrent en Normandie pour y prêcher des missions dans les paroisses. Il s'appliqua à ce plus ministère avec un zèle intrépide, et, grâce à ses talents, et plus encore à sa sainteté, il y obtint d'éclatants succès.

Malheureusement les fruits de ses travaux ne duraient guère, le clergé d'alors n'ayant le plus souvent ni la science ni la vertu nécessaires pour bien remplir sa tâche. A ce mal déplorable le Père Eudes ne voyait qu'un remède : une congrégation vouée spécialement à la formation des jeunes clercs dans les séminaires. C'était déjà principalement pour cette œuvre que l'Oratoire avait été fondé, mais les circonstances l'en avaient détourné, et c'est en vain que le saint missionnaire s'efforça de l'y ramener. Il se décida alors à le quitter, après s'être muni des autorisations requises, et à fonder lui-même la société qu'il estimait nécessaire à l'Eglise de France. Ainsi naquit la « Congrégation de Jésus et de Marie », qu'on appela depuis les « Eudistes ».

Une autre détresse excitait au plus haut point sa pitié : c'était celle des pauvres femmes victimes de la misère et du vice. Dans ses missions il en convertissait un grand nombre, mais elles restaient très exposées à retomber dans le péché, à moins qu'on ne trouvât quelque moyen efficace d'assurer leur persévérance. Le bon Père pensa que seules des religieuses pourraient les recueillir, veiller sur elles, les relever peu à peu par les conseils de la charité et les exemples d'une vie pieuse et pure, et il fonda, pour la consacrer à cette tâche délicate, la Congrégation de Notre-Dame de Charité du Refuge.

A ces deux fondations il convient d'ajouter celle du Tiers-Ordre de la Mère Admirable, pieuse société dont les membres, liés par le vœu simple de chasteté, mènent la vie religieuse sans sortir du monde.

Enfin saint Jean Eudes eut encore à remplir une autre mission : avant sainte Marguerite-Marie il fut chargé par Notre-Seigneur d'annoncer la dévotion à son Cœur divin. Il lui associait le saint Cœur de Marie, et même c'est de celui-ci qu'il s'occupa tout d'abord. Il en composa l'office et en fit célébrer la fête dès 1646. I1 fit de même plus tard pour le Sacré-Cœur de Jésus, dont la fête, approuvée sur sa demande par l'évêque de Rennes, fut dans cette ville célébrée pour la première fois le 31 août 1670.

Ces œuvres, qui furent pour lui l'occasion de beaucoup de soucis et d'épreuves, n'absorbaient cependant pas toute son activité. Il composa plusieurs ouvrages de piété et continua, jusque dans sa vieillesse, d'exercer avec fruit le laborieux ministère des missions paroissiales.

Il mourut à Caen, plein de jours et de mérites, le 19 août 1680.

Ses héroïques vertus et les miracles qu'il a opérés avant et après sa mort l'ont fait déclarer vénérable par Léon XIII en 1903, béatifier par Pie X en 1909, et enfin canoniser par Pie XI en 1925.

II

MONTBAREIL, 1676

Mère MARIE-de-SAINTE-SCHOLASTIQUE, 1762-1825

SAINT-QUAY, 1791

La Congrégation de Notre-Dame de Charité du Refuge, fondée à Caen en 1644, fut approuvée par le pape Alexandre VII en 1666. En 1672 elle prit possession du Refuge de Rennes, et, quatre ans plus tard, trois Sœurs de Rennes furent envoyées fonder une nouvelle maison à Guingamp. Celle qui devait être leur supérieure était une ancienne novice de Caen, remarquable par ses talents et ses vertus, Mère Marie-de-la-Trinité Heurtaut.

La petite communauté s'installa dans une vaste propriété connue sous le nom de Montbareil, maintenant occupée par les Filles de la Croix. Le nombre de ses membres s'accrut et devint bientôt suffisant pour lui permettre d'exercer son œuvre de charité. Elle la poursuivit pendant plus d'un siècle, jusqu'à la Révolution, qui la chassa de son couvent. Les Sœurs quittèrent leur costume religieux et se dispersèrent en attendant la fin de la tourmente. C'était en 1791.

L'une d'elles, l'assistante du noviciat, Mère Marie - de - Sainte - Scholastique Corbel, était du Portrieux, hameau important et petit port de mer situé dans la paroisse de Saint-Quay, et c'est là qu'habitaient encore ses parents. Elle se retira chez eux avec une de ses compagnes, Sœur Marie-de-Sainte-Thérèse Eon. Là les deux religieuses reprirent leurs exercices comme si elles avaient été encore en communauté, sans que le parti révolutionnaire daignât ou osât les inquiéter. M. et M"" Corbel se soumirent, eux aussi, à la règle ; tout le monde gardait le silence et priait aux mêmes heures qu'à Montbareil ; la maison était devenue un vrai monastère.

Elle avait même son aumônier. M. l'abbé Glen qui devait mourir curé de Saint-Michel de Saint-Brieuc, avait trouvé asile sous le toit hospitalier de cette chrétienne famille. C'est là qu'il disait la sainte messe chaque matin, à moins qu'il n'allât la célébrer la nuit dans quelque grange pour les fidèles dispersés dans la campagne.

Il arriva même une fois que sept ou huit religieuses de Montbareil, dispersées, elles aussi réussirent à rejoindre Mère Sainte-Scholastique à Saint-Quay et à passer quelque temps chez elle. M. Glen devint leur confesseur, et chaque jour il leur distribuait, avec le pain eucharistique, celui de la parole sainte.

Cette vie presque monastique était pour la bonne Mère une consolation très appréciée ; mais il ne lui suffisait pas de pouvoir servir Dieu librement, elle aurait voulu lui ramener toutes les âmes, alors nombreuses, qui vivaient loin de Lui. Elle souffrait surtout de voir la détresse spirituelle des enfants. Les écoles avaient été fermées, et ces pauvres petits n'avaient personne pour s'occuper d'eux. Ils vivaient dans l'ignorance des vérités les plus élémentaires de la religion et passaient leurs journées dans un désœuvrement plein de dangers pour leur corps, et surtout pour leur âme.

Afin de les en retirer elle forma le projet de les réunir chez elle pour leur apprendre à connaitre et à aimer le Bon Dieu. Ses parents firent bien quelques objections : la persécution sévissait toujours, et l'entreprise semblait peu prudente ; ils finirent cependant par se rendre à ses instances et lui accordèrent leur autorisation.

Aussitôt la petite école s'ouvrit, avec la discrétion que commandaient les circonstances, et commença son œuvre salutaire. Les jours de semaine on faisait la classe ; le dimanche on tenait des réunions de piété, on chantait le Kyrie, le Gloria, le Credo, des cantiques. Mère Sainte-Scholastique parlait aux enfants, et ses paroles, jaillies d'un cœur tout embrasé d'amour pour Dieu, pénétraient jusque dans leur cœur et s'y gravaient en traits de flamme. Elle leur apprenait aussi le catéchisme et les préparait à recevoir Jésus dans l'hostie. Beaucoup d'enfants firent dans cette chapelle improvisée leur première communion.

Saint Jean Eudes

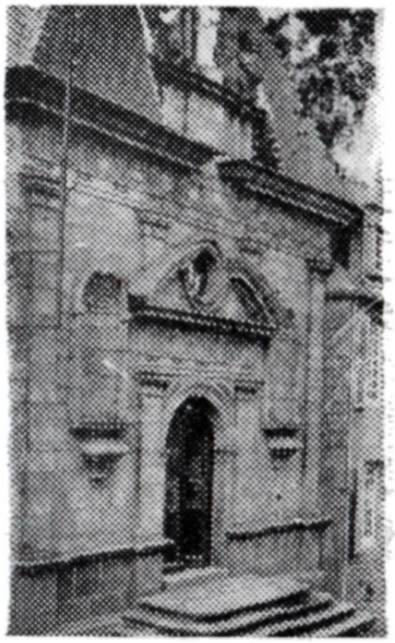

GUINGAMP
Chapelle
de Montbareil

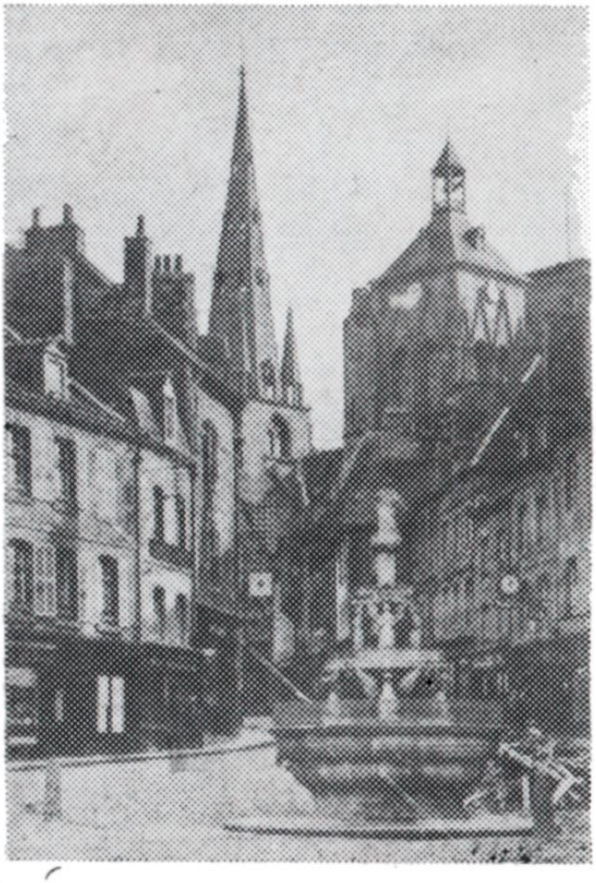

GUINGAMP. — Place et Basilique

Mère Saint-Louis de Gonzague

Mère Sainte-Ursule

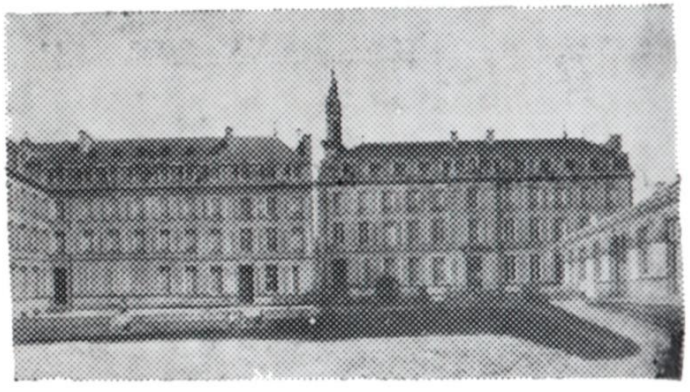

SAINT-QUAY-PORTRIEUX

Villa Jeanne-d'Arc

III

MARIE-THERESE AUFFRAY
ET SON FRÈRE L'ABBÉ LAURENT

C'est à la petite école de la maison Corbel que fut amenée, probablement dans les premiers mois de 1792, celle qui devait être la fondatrice de la Congrégation des Saints-Cœurs, Marie-Thérèse Auffray. Elle était la neuvième enfant de Pierre Auffray et de Marie-Thérèse Périgault, deux fervents chrétiens originaires de Saint-Quay, et l'un de ses frères, Laurent, de vingt ans plus âgé qu'elle, était prêtre.

Née le 7 juillet 1783, Marie-Thérèse avait alors huit ans. Pieusement élevée par sa mère, elle montrait déjà les heureuses dispositions qui, cultivées avec soin, devaient la rendre capable d'accomplir les grandes œuvres auxquelles Dieu la destinait. Mère Sainte-Scholastique la remarqua vite entre ses autres élèves, et elle mit tout son zèle à la former à la vie de foi, de générosité et de sacrifice dont elle était elle-même un vivant exemplaire.

Ses efforts furent couronnés de succès. En grandissant, Marie-Thérèse devint le modèle des jeunes filles de la paroisse par sa piété, sa modestie, le dévouement avec lequel elle se dépensait, non seulement pour les siens, mais encore partout où il y avait quelque bien à faire.

Ses années d'école terminées, elle continua de fréquenter assidûment son ancienne maîtresse ; elle s'inspirait en tout de ses conseils, elle l'aimait et la vénérait comme une mère.

En 1804 elle eut le grand bonheur de voir revenir à Saint-Quay, en qualité de recteur, son frère, l'abbé Laurent Auffray.

Il avait mené, pendant les années terribles, une existence passablement mouvementée. Emigré en Angleterre avec Mgr de Hercé, évêque de Dol, dont dépendait alors Saint-Quay, il avait pris part avec lui à la malheureuse affaire de Quiberon. Le prélat fut fait prisonnier et fusillé ; pour lui, il put gagner à la nage un bateau anglais et échapper aux balles des républicains. En 1796 il revint passer six mois dans sa paroisse natale. En le revoyant après une si longue absence, et surtout en entendant de sa bouche le récit de ses périlleuses aventures, sa jeune sœur éprouva une impression qu'elle ne devait jamais oublier.

La tourmente passée, il fut six ans recteur de Saint-Marcan, petite paroisse voisine de Dol, et c'est de là qu'il vint exercer le ministère parmi ses compatriotes.

L'abbé Auffray avait fait ses études théologiques chez les Eudistes, il connaissait donc l'esprit et les œuvres de saint Jean Eudes. A Dol il avait vu les heureux fruits produits dans les âmes par le Tiers-Ordre de la Mère Admirable et il entreprit de l'établir dans sa nouvelle paroisse. Mère Sainte-Scholastique lui prêta dans cette œuvre un concours d'autant plus dévoué que des liens étroits unissaient cette pieuse société à sa congrégation. Marie-Thérèse fut l'une des premières à y entrer ; déjà toute pénétrée de l’esprit du Père Eudes, elle devenait ainsi membre de sa famille.

IV

MARIE-THERESE AUFFRAY MAITRESSE D'ÉCOLE
1812

La ville de Saint-Brieuc, autrefois riche en communautés religieuses, n'en possédait plus une seule à la fin de la Révolution ; toutes avaient été dispersées, et les circonstances n'avaient pas encore permis de les reconstituer. L'évêque, Mgr Caffarelli, voyait avec peine cette situation, car il désirait vivement que la vie religieuse fût représentée dans le chef-lieu de son diocèse. Il pensa alors aux Sœurs de Montbareil, dont la plupart étaient restées dans la région, et il écrivit à Mère Sainte-Scholastique pour la prier de les réunir et de reformer le couvent à Saint-Brieuc. En bonne religieuse elle obéit et vint s'installer avec quatorze de ses anciennes compagnes dans une maison prêtée par M. Louis Sébert, à laquelle on donna le nom de la communauté de Guingamp où elles avaient habité si longtemps : Montbareil.

Le 20 novembre 1808 eurent lieu, dans le nouveau Montbareil, les premières élections, et Mère Sainte-Scholastique fut nommée supérieure. Elle l'était encore quand elle mourut, le 8 janvier 1825, âgée de soixante-deux ans.

Le départ de la bonne Mère fut pour Saint-Quay un vrai deuil de famille. Pendant les dix-sept ans qu'elle y avait passés, elle avait fait tant de bien qu'elle était aimée de tous. En elle le recteur perdait une précieuse auxiliaire, et Marie-Thérèse plus encore, une vraie mère. Tous deux se désolaient en pensant à l'abandon où allaient retomber les enfants de la paroisse.

Mais le mal était-il sans remède ? La pieuse jeune fille se le demandait dans ses méditations au pied du Saint-Sacrement. « Mon Dieu, disait-elle, si je pouvais réunir vos chers enfants, les plus pauvres en particulier, les plus abandonnés, j'essaierais de faire pour eux quelque chose de ce que faisait pour nous l'âme si bonne et si dévouée que Vous venez de nous enlever ! C'est mon plus vif désir, ce serait mon plus grand bonheur, mais comment y parvenir ? ».

Ces rêves ne l'empêchaient pas de continuer son ministère de dévouement auprès de ses parents, mais les événements allaient bientôt lui permettre de donner à sa vie une orientation nouvelle.

La plus jeune de ses sœurs, qui, seule avec elle, n'avait pas quitté la maison paternelle, se maria en 1811. Dès lors son frère le recteur résolut de prendre au presbytère ce qui restait de la famille : les vieux parents, âgés l'un de soixante-treize ans, l'autre de soixante et onze, et Marie-Thérèse.

Pour celle-ci, ce fut le bonheur. Dans cet asile de la paix les journées passaient rapidement, partagées entre le travail, la prière et les entretiens intimes où elle confiait au saint prêtre ses regrets, ses inquiétudes, ses ambitions.

Un jour qu'elle lui avait parlé, avec une émotion plus vive encore que de coutume, de la triste condition des enfants abandonnés et de son grand désir de faire quelque chose pour eux, il lui permit de les réunir dans une des salles du presbytère pour leur faire la classe ; il ajouta qu'il la déchargeait de tout autre travail, la servante, Marie Tarin, tiendrait la maison.

En quelques jours les aménagements nécessaires furent terminés, et la nouvelle école, à peine ouverte, se remplit d'une foule nombreuse - presque trop nombreuse pour les dimensions du local - de petits garçons et de petites filles.

Au milieu d'eux Marie-Thérèse s'efforçait de faire revivre les vertus et les méthodes d'éducation de Mère Sainte-Scholastique : même douceur, même fermeté aussi, même autorité sur les enfants, même zèle à former leur esprit et leur cœur, aussi obtenait-elle les mêmes succès : à la fin de l'année les jeunes élèves savaient lire et écrire, ils connaissaient leurs prières et au moins une partie de leur catéchisme ; de plus ils étaient formés à la piété, à l'obéissance, à l'esprit de sacrifice.

Pour les récompenser leur bonne maitresse leur distribuait des prix, qui n'étaient autres que les fruits du jardin du presbytère, ceux du moins qui restaient encore après les généreuses distributions déjà faites aux pauvres de la paroisse.

Les vacances n'étaient pas seulement pour Marie-Thérèse un temps de repos bien gagné, elle en profitait pour aller à Montbareil revoir son ancienne maîtresse, la chère Mère Sainte-Scholastique, et faire une retraite sous sa direction, afin de retremper son âme dans la piété en vue d'une nouvelle année de travail.

Pendant huit ans elle mena cette vie austère et laborieuse de maîtresse d'école, partageant son temps entre ses élèves, qui en prenaient la plus grande part, ses vieux parents, qu'elle continuait d'entourer de soins dévoués, et ses exercices de piété, où elle trouvait sa consolation et sa force.

V

SA VOCATION DE FONDATRICE

La pieuse fille n'était pourtant pas pleinement satisfaite ; le désir de se donner à Dieu plus complètement encore dans la vie religieuse la poursuivait sans cesse ; mais, pour le réaliser, que d'obstacles à vaincre ! Quitter ses parents qu'elle aimait et qui, vieux maintenant l'un et l'autre, auraient de plus en plus besoin d'elle ; abandonner les petits enfants de Saint-Quay, à qui elle faisait du bien : que deviendraient-ils quand elle ne serait plus là ?

La mort de sa mère, survenue le 17 décembre 1819, commença de la détacher de sa famille en rendant moins nécessaire sa présence au presbytère. Quant aux enfants, elle entrevoyait le moyen de travailler à leur éducation dans la vie religieuse, mieux encore, d'y pourvoir pour l'avenir : ce serait de fonder dans la paroisse une congrégation qui en ferait son œuvre propre.

Mais pourrait-elle jamais exécuter un tel projet ? Comment osait-elle même le former ? Ce ne pouvait être qu'une tentation du démon de l'orgueil. Voilà ce qu'elle se disait dans son humilité, et cependant elle n'arrivait pas à retrouver la paix de son âme. La pensée d'une congrégation enseignante à fonder la poursuivait partout, à tel point qu'elle crut devoir s'en ouvrir à sa conseillère attitrée, Mère Sainte-Scholastique. La bonne religieuse, pensait-elle, ne manquerait pas de lui défendre de s'arrêter désormais à d'aussi folles rêveries. Elle se trompait ; c'est un conseil tout opposé qui lui fut donné : celui de réfléchir, de prier surtout beaucoup pour connaître sur ce point la volonté de Dieu, et de consulter un homme éclairé.

Peu de temps après, Marie-Thérèse eut l'occasion de voir, soit à Saint-Quay, soit à Montbareil au cours de sa retraite annuelle, un missionnaire de Saint-Malo, le Père Gilbert, qui joignait à une sainteté peu commune une longue expérience des âmes. Elle lui exposa très simplement les pensées qui occupaient son esprit. « Je me sens, ajouta-t-elle, absolument incapable de mener à bonne fin une telle entreprise, et, sur un signe de vous, je l'abandonne ; mais si le bon Dieu me la demande, je suis prête à tous les dévouements. A vous, mon Père, de me dicter Sa volonté, je vous obéirai filialement ».

Le saint missionnaire, sans hésiter un instant lui répondit que ses projets lui étaient inspirés du Ciel, et que Dieu l'aiderait à les exécuter. En outre il lui fit un devoir d'aller en parler à M. Jean-Marie de la Mennais, alors vicaire général de Saint-Brieuc.

Elle obéit. M. de la Mennais la reçut avec une grande bienveillance ; il approuva complètement son dessein et insista pour qu'elle le soumit au plus tôt à l'évêque, lui promettant de l'aider de ses conseils et même de son concours financier.

Jusque-là les choses avaient pris une tournure aussi favorable qu'on pouvait l'espérer, et cependant Marie-Thérèse hésitait encore, arrêtée par le sentiment de sa faiblesse. Avant d'aller plus loin, elle voulut avoir l'avis de M. Marc, vicaire de Saint-Quay, en qui elle avait grande confiance. Celui-ci, aussitôt qu'il connut ses projets, la félicita et l'encouragea de son mieux. Il fit davantage encore : il la conduisit dès le lendemain à Lanvollon, à trois lieues de là, pour qu'elle vit l'évêque, qui y donnait la confirmation. Mgr Le Groing de La Romagère, qui gouvernait alors le diocèse de Saint-Brieuc, lui fit l'accueil le plus paternel, bénit de tout cœur son généreux dessein et l'engagea à en entreprendre au

plus tôt l'exécution.

Chose étrange, de toute cette affaire – qui tenait une si grande place dans ses préoccupations et intéressait à un si haut degré l'avenir spirituel de la paroisse - elle n'avait encore rien dit au recteur, son frère. Sans doute, mesurant l'affection qui les unissait l'un à l'autre, et tous deux à leur vénérable père, que son départ allait tant peiner, elle redoutait une opposition qui, venant de ce côté, eût paralysé ses efforts encore hésitants. Maintenant que sa voie lui était tracée par ses supérieurs, elle n'avait plus rien à craindre, et elle fit connaitre à l'abbé Laurent ses projets, désormais arrêtés.

Ce ne fut pas sans quelque regret qu'il les apprit. Sa sœur lui rendait de grands services dans la conduite de sa maison ; de plus, il sentait venir des infirmités qui nécessiteraient des soins particulièrement dévoués, et ces soins, personne ne pourrait les lui donner comme elle. Cependant, voyant qu'elle ne cherchait qu'à suivre la volonté de Dieu, il oublia ses intérêts personnels pour ne penser qu'à ceux des âmes. Il l'engagea donc à marcher de l'avant sans crainte, et même lui promit de lui venir en aide dans la mesure de ses forces.

Il semblait dès lors que rien ne dût plus arrêter la future fondatrice, et pourtant une dernière tentation vint l'assaillir, une tentation de découragement. Elle se sentait si faible, si dénuée de ressources pour créer une congrégation ! Sa foi et sa-confiance en Dieu la lui firent surmonter, et sans retard elle se mit à l'œuvre.

VI
LA FONDATION
MARIE-THERÈSE RELIGIEUSE ET SUPÉRIEURE
19 août 1821

La première chose à faire était de se procurer un logement pour la future communauté et son école. On en trouva un, modeste, mais suffisant pour les débuts : deux pièces au rez-de-chaussée, deux pièces à l'étage et un grenier au-dessus ; situation agréable, tout près du presbytère et de l'église. C'était tout à fait ce qui convenait, mais il fallait de quoi l'acheter.

M. Marc, le vicaire, voulut intéresser toute la paroisse à une œuvre qui se faisait pour elle ; il entreprit donc avec Marie-Thérèse une quête à domicile. Tous deux allèrent de maison en maison, exposant de leur mieux le but de la nouvelle fondation et recevant avec reconnaissance tout ce qu'on voulait bien leur donner. On ne connait pas le montant exact de la somme qu'ils recueillirent ; ce qu'on sait, c'est qu'elle ne suffit pas à payer la maison, il fallut y ajouter huit cents francs, dont sept cents furent donnés par le recteur et le reste par M. Marc lui-même.

Aussitôt l'argent trouvé, l'acte de vente fut dressé, et en septembre 1820 la fondatrice pouvait entrer dans sa ruche, aurait dit saint François de Sales, et y attendre les chères abeilles dont elle serait la mère.

Pour faire une communauté, ce n'est pas assez d'une maison, il faut surtout les vertus et l'esprit religieux, et c'est d'abord dans l'âme de la fondatrice qu'ils doivent régner, pour de là rayonner et se répandre dans l'âme de ses Filles. Mais pour les acquérir il était nécessaire que Marie-Thérèse fît un stage dans une maison religieuse, un noviciat. Le monastère de Montbareil plus que tout autre l'attirait, d'abord parce qu'elle savait y trouver son ancienne et toujours chère maîtresse, Mère Sainte-Scholastique, qui en était la supérieure, et aussi en raison de la grande ferveur qui régnait.

C'est donc là qu'elle se présenta au début d'octobre 1820. Elle y fut accueillie avec une affection toute fraternelle et commença sans retard un sérieux noviciat qui dura environ huit mois, jusque vers le milieu de l'année suivante. Le fit-elle tout entier a Montbareil ? On n’en a pas la certitude ; un chanoine de Saint-Brieuc, qui a écrit sur cette époque, affirme qu'elle le termina dans une autre communauté qu'il ne nomme pas; d’ailleurs il ne donne de son affirmation aucune preuve.

Quoi qu'il en soit, elle revint à Saint-Quay toute transformée, guérie, autant que la chose est possible, de ses imperfections naturelles, élevée à un degré supérieur de bonté, de douceur, d'humilité, de renoncement, de piété confiante, de toutes les vertus qui font la sainte religieuse et la sage supérieure.

Elle pensait sans cesse à son œuvre et en arrêtait tous les détails. Déjà Fille du Père Eudes en qualité de tertiaire de la Mère Admirable, elle entendait le rester comme religieuse ; sa congrégation serait la Congrégation des Filles des Saints-Cœurs de Jésus et de Marie. La destinant uniquement à l'éducation de la jeunesse, elle lui donnerait pour patron le patron de la jeunesse, saint Louis de Gonzague, dont elle prendrait elle-même le nom, si on le lui permettait.

Pour le costume, il serait de même forme que celui des Sœurs de Montbareil, mais non de couleur blanche ; les nouvelles religieuses, obligées par devoir professionnel de sortir fréquemment seraient en noir.

Elle pensait aussi à la règle. S'inspirant de celle de Montbareil, elle en rédigea, avec le concours de son frère et de M. Marc, une première esquisse, qui, toute courte et provisoire qu'elle était, montrait déjà quelle idée la nouvelle fondatrice se faisait de la vie religieuse. L'évêque l'approuva le 8 juin 1821.

Quelques semaines plus tard Monseigneur lui annonçait qu'elle ferait profession le 19 août suivant, et qu'aussitôt après elle pourrait entrer dans sa nouvelle communauté. Le 19 août était précisément l'anniversaire de la mort du Père Eudes ; cette coïncidence lui parut une nouvelle attention de la Providence, qui la remplit de consolation.

Cette journée du 19 août 1821, mémorable entre toutes dans l'histoire de la Congrégation, fut une journée de fête pour tout Saint-Quay. Monseigneur vint lui-même présider la pieuse cérémonie. La vieille église avait revêtu sa plus brillante parure et toute la population y était représentée. Après une touchante allocution de M. Richard, vicaire général, Marie-Thérèse Auffray, en présence de son vénérable père, de son frère très aimé, le recteur de la paroisse, de M. Brajeul, chapelain du roi, et d'un nombreux clergé, reçut d'abord le saint habit des mains de son évêque, avec le nom de Mère Marie-de-Saint-Louis-de-Gonzague, qu'elle avait demandé. Ensuite elle prononça ses vœux avec une piété et une onction qui émurent jusqu'aux larmes la nombreuse assistance.

La Congrégation des Filles des Saints-Cœurs de Jésus et de Marie était fondée et érigée en congrégation régulière du diocèse, et la Mère Marie-de-Saint-Louis-de-Gonzague fut nommée par Monseigneur supérieure du nouvel institut, comme en fait foi l'acte de sa profession.

A la fin de la cérémonie elle fut conduite à sa communauté. Un cortège se forma à la suite de l'évêque et du clergé autour de la nouvelle professe et de ses compagnes, car deux jeunes filles de Saint-Quay, Marie-Angélique Rebours et Marie-Louise Manoir, s'étaient présentées pour être ses associées dans son œuvre d'éducation et ses premières Filles dans sa congrégation. De tous les cœurs montaient vers le ciel des vœux et des prières pour la prospérité de la famille religieuse qui venait de naître.

VII
DÉBUTS DE L'ÉCOLE
ET DE LA COMMUNAUTE DE SAINT-QUAY, 1821

Aussitôt la fête terminée, l'on se mit au travail pour préparer la maison à recevoir les enfants car l'école devait bientôt s'ouvrir. En effet, quelques semaines plus tard, un nombreux essaim de petites filles se présentait aux portes, venant chercher le grand bienfait de l'éducation chrétienne.

Les trois maitresses leur consacrèrent tous leurs soins et toute leur affection. Mère Saint-Louis-de-Gonzague, qui avait déjà l'expérience de ce pénible, mais fructueux ministère, encourageait ses compagnes par ses conseils et par ses exemples. Marie-Angélique Rebours avait, elle aussi, l'habitude des enfants ; pendant longtemps, avant d'entrer en religion, elle avait réuni chaque jour ceux de son quartier pour les garder et les instruire. Douce et timide, mais animée d'un grand esprit surnaturel et d'un zèle ardent, elle fit beaucoup de bien à ses petites élèves. Elle devint bientôt religieuse sous le nom de Mère Marie-de-Sainte-Thérèse. Marie-Louise Manoir n'osa l'imiter ; très vertueuse pourtant, et d'une docilité admirable, elle se faisait de la vie religieuse une idée si haute qu'elle se crut indigne de l'embrasser, et elle rentra dans sa famille.

Son départ fut pour ses deux compagnes une épreuve pénible, mais Dieu les consola en leur envoyant, pour la remplacer, une nouvelle postulante, Rosalie Pédron, d'Etables, qui devint dans la suite Mère Sainte-Marie. Malgré son âge avancé - elle avait trente-neuf ans, - qui lui rendait plus pénible l'observation de la règle, elle s'y appliqua avec une ardeur qui n'avait d'égale que sa passion pour les mortifications corporelles.

En 1831, lorsque la Mère Saint-Louis, pour se conformer au droit, dut abandonner pour un temps ses fonctions de supérieure, c'est à Mère Sainte-Marie qu'elles furent confiées ; elle les exerça trois ans. Un peu plus tard, en 1840, elle en fut de nouveau chargée pour un nouveau triennat.

Telles furent les trois pieuses filles qui formèrent le premier noyau de la Congrégation des Saints-Cœurs de Jésus et de Marie. Animées du même esprit de foi, du même désir d'immolation, du même zèle pour le bien des enfants qui leur étaient confiées, du même amour pour le recueillement, le silence, la vie intérieure, elles n'avaient vraiment, comme les membres de la première communauté chrétienne, qu'un cœur et qu'une âme.

La pauvreté, qui a présidé à la naissance de Jésus et de toutes ses œuvres sur la terre, fut leur compagne de tous les jours. Il fallut quelquefois, pour acheter une paire de sabots indispensable, attendre la vente d'un catéchisme. Sans le bon recteur de Saint-Quay, qui était leur providence visible, le pain même leur aurait souvent manqué.

Elles se trouvaient néanmoins très heureuses et n'auraient rien désiré, si les nécessités de leur œuvre n'eussent exigé un plus grand nombre d'ouvrières. Elles en demandaient à Dieu chaque jour, et leurs prières furent exaucées. Une excellente jeune fille de Saint-Quay, Julie Le Rouillé vint se joindre à elles ; elle prononça ses vœux le 31 août 1824 sous le nom de Mère Saint-Paul. Peu après, sa sœur Marguerite et sa mère, pieuse veuve de quarante-huit ans, la suivirent ; elles firent profession toutes deux le même jour, la première sous le nom de Mère Marie-du-Cœur-de-Jésus, la seconde sous le nom de Sœur Marie-Thérèse.

La petite famille, en s'augmentant, ne perdait rien de la ferveur de ses débuts ; c'était toujours la même simplicité, la même charité, la même soif de dévouement et de perfection religieuse.

Sœur Marie-Thérèse inaugura un nouveau genre d'apostolat : la visite des malades. Elle allait leur porter, avec ses soins, les aumônes de la communauté, et quand celle-ci était trop pauvre pour donner, elle allait mendier pour eux dans les maisons de la paroisse, où elle était toujours bien reçue.

Les Mères Saint-Paul et Sainte-Thérèse, chargées des enfants, se donnaient tout entières à leur tâche et obtenaient les succès les plus consolants. Il n'était pas question alors de faire des savantes, ni des diplômées ; en fait d'enseignement profane, on se contentait de la lecture et de l'écriture ; aux plus avancées on apprenait les quatre règles d'arithmétique et quelques éléments de grammaire. En général c'était suffisant ; combien d'enfants, en notre siècle de lumière, sortent de nos écoles luxueuses et coûteuses sans en savoir autant ! Du moins on cherchait à faire des chrétiennes à la foi vive, éclairée, active ; on leur expliquait avec soin le catéchisme, le vrai code de la vie, et l’on s'efforçait de former les âmes à la vertu.

La Mère Saint-Louis présidait à cette œuvre avec une douce fermeté qui la faisait aimer et respecter de toutes les élèves. Ses pieuses exhortations, où elle savait doser habilement, suivant les circonstances, les reproches et les encouragements, remuaient ses chères enfants jusqu'au fond de l'âme. Il est vrai, les plus petites ne saisissaient pas toujours le sens de toutes ses paroles, mais elles comprenaient qu'on leur demandait d'être pieuses et sages, et elles s'y appliquaient de leur mieux. Leurs efforts et leurs progrès faisaient la joie de leurs parents, qui ne savaient comment remercier la bonne Mère.

VII
AGRANDISSEMENTS : L'OUVROIR, L'ORATOIRE, 1828

Si la Mère Saint-Louis se réjouissait des heureux fruits de ses travaux, elle n'était pourtant pas encore satisfaite, et elle nourrissait d'autres ambitions. Elle savait que ce n'est pas pendant les années d'école que les âmes sont le plus exposées, mais un peu plus tard, quand la fillette, devenue jeune fille, sent naitre dans son cœur des désirs, des aspirations nouvelles, et qu'en même temps le monde lui offre l'appât de ses plaisirs dangereux ; c'est alors surtout qu'elle a besoin d'être éclairée, guidée, soutenue. Comment procurer à la jeunesse de Saint-Quay ces secours si nécessaires ? Telle était la question que la bonne supérieure se posait souvent, demandant instamment à Dieu de lui en montrer la solution.

De ses méditations sortit le projet d'un ouvroir, ou atelier de couture pour les jeunes filles. Elles pourraient y entrer en sortant de l'école, et là, tout en les traitant avec beaucoup d'égards, pour garder leur confiance, on leur inculquerait le goût du travail, on les soumettrait à un règlement assez doux, pour les habituer à l'obéissance ; elles seraient protégées contre les dangers de leur âge et recevraient un supplément de formation religieuse qui leur serait très précieux.

L'idée était excellente, mais pour la réaliser il fallait de l'argent et un local, et l'on n'avait ni l'un ni l'autre. Dans son embarras la Mère Saint-Louis s'adressa en toute simplicité à son frère. Le recteur de Saint-Quay s'était déjà montré très généreux pour les œuvres de sa sœur : il avait donné sept cents francs pour la maison et lavait pourvue de linge pour une somme presque égale ; dans la suite il avait encore apporté deux mille francs, puis six cents francs. Néanmoins il approuva le nouveau projet et promit d'aider à en couvrir les frais.

Dès lors on commença les travaux. On construisit un long bâtiment en face de la maison des Sœurs, comprenant au rez-de-chaussée un fournil et une remise, et au-dessus une grande pièce pour l'ouvroir. Aussitôt la maison achevée, la Mère Saint-Louis lança à ses anciennes élèves un appel qui fut entendu, car elles arrivèrent en grand nombre.

La direction du cours fut confiée à Mère Sainte-Marie, qui unissait à de grandes qualités de cœur un remarquable talent de couturière, très précieux dans la circonstance. La renommée de ses leçons s'étendit rapidement et attira à l'ouvroir de nombreuses jeunes filles, non seulement de Saint-Quay, mais encore des paroisses voisines : Plourhan, Etables, Plouha même. Dès la seconde année on en comptait une cinquantaine. Toutes montraient une grande ardeur au travail et un excellent esprit.

Mère Saint-Paul venait chaque jour leur faire un cours de catéchisme, et la vénérée supérieure les visitait souvent, leur donnant chaque fois de sages conseils, dont elles s'efforçaient de tirer profit.

Les parents constataient avec satisfaction les heureux fruits de l'œuvre nouvelle. « Depuis que nos filles vont à l'ouvroir, disaient-ils, elles sont laborieuses, obéissantes, pieuses, en un mot, complètement transformées. ».

Le zèle de la Mère Saint-Louis était donc visiblement béni du Ciel, et, par suite, les locaux se trouvèrent bien vite trop petits. Pleine de confiance dans la Providence et encouragée par l'évêque, elle construisit un nouveau corps de bâtiment faisant suite à la maison principale et assez grand pour qu'on pût y recevoir tous les enfants qui se présenteraient.

Ce fut là une grosse dépense, mais les secours arrivèrent de divers côtés. Comme toujours, le recteur de Saint-Quay, infatigable dans sa charité, fut le premier à apporter son obole, puis ce fut le vicaire, puis plusieurs curés et recteurs des environs, qui constataient et appréciaient le bien accompli dans l'établissement. Le vicaire général, M.de la Mennais, fidèle à sa promesse, envoya deux cent cinquante francs.

L'évêque aussi voulut donner sa pierre pour la construction du nouvel édifice. Il y ajouta un autre témoignage, plus significatif encore, de sa bienveillance : il accorda aux Sœurs l'autorisation d'aménager une de leurs chambres en chapelle et d'y conserver le Saint-Sacrement.

Quelle joie ce fut pour ces pieuses Filles d'avoir Notre-Seigneur continuellement près d'elles, sous leur toit, de pouvoir faire en sa présence réelle leurs exercices spirituels et le visiter à leurs moments libres !

Le service de la chapelle était assuré par M. le recteur lui-même ; il venait une fois chaque semaine y dire la messe et confesser les Sœurs ; en outre, tous les soirs il venait ou envoyait un de ses vicaires exposer le Saint-Sacrement pour l’heure d'adoration quotidienne, et donner la bénédiction à la fin.

Si les religieuses aimaient leur oratoire, ce n'était pas pour sa beauté matérielle, car il en était totalement dépourvu ; l'architecture en était de la dernière simplicité ; quant à la décoration, elle consistait le plus souvent, parait-il, en de vulgaires fleurs de choux. Mais les âmes qui venaient y offrir au divin Maitre leurs louanges et leurs prières étaient riches de vertus et à ses yeux dépassaient en éclat tous les marbres et tous les ors.

IX
RÈGLE, 1825. - DIRECTOIRE, 1831.
AUTORISATION LÉGALE de la CONGRÉGATION, 1827.

La zélée fondatrice ne s'occupait pas seulement du temporel de sa communauté, elle avait encore un plus grand souci de la vie spirituelle de ses Sœurs. Elle savait qu'à toute congrégation il faut une règle et un directoire. La règle fixe le programme de vie, détermine le nombre, la nature, les heures des exercices ; le directoire indique dans quelles pensées, dans quelles intentions ils doivent être faits. En les observant l'un et l'autre, l'âme acquiert l'esprit de son institut, elle entre peu à peu dans une voie d'assurance et de paix, fait chaque jour de nouveaux progrès dans la vertu et s'achemine pas à pas vers la perfection.

Mère Saint-Louis voulut donc doter sa petite société de ces instruments indispensables de toute vie religieuse. Son premier soin fut de chercher un fondement solide pour y établir ses constitutions, et elle l'emprunta à saint Augustin ; la règle donnée par le grand docteur africain à ses religieuses lui plaisait par l'esprit de charité et de douceur qui y règne, et dont elle voulait faire comme l'esprit propre de sa congrégation.

Mais la règle de saint Augustin ne contient que les principes directeurs, les devoirs fondamentaux de la vie religieuse ; sur cette large base il fallait élever l'édifice d'un règlement détaillé. Ici encore Mère Saint-Louis ne prétendit pas faire œuvre originale, Elle connaissait par expérience le règlement de Montbareil et avait admiré les fruits de sanctification qu'il produisait. De plus, elle avait pour son auteur, le vénérable Père Eudes, un vrai culte, aussi est-ce de ce côté qu'elle se sentit naturellement attirée.

Mais sa communauté et celle de Montbareil n'avaient pas le même but ; il fallut donc faire subir au règlement de celle-ci diverses modifications, suppressions, additions, pour l'adapter à l'œuvre nouvelle. Cependant on en conserva le principal, si bien que l'on peut dire en toute vérité que la Congrégation des Filles des Saints-Cœurs de Jésus et de Marie est régie par les constitutions de saint Jean Eudes.

La rédaction des règles fut pour la fondatrice une œuvre longue et ardue, que rendirent plus pénible encore, si l'on en croit l'auteur de sa vie manuscrite, plusieurs vexations dont elle fut victime de la part du démon pendant qu'elle y travaillait.

D'autres épreuves, d'ailleurs, vinrent la frapper à la même époque. Ce fut d'abord la mort de son vénérable père, survenue le 16 avril 1824 puis des peines intérieures très vives, qui achevèrent de la purifier, de la dépouiller d'elle-même et de l'ancrer dans l’humilité. Elle se réfugia dans la prière et l'abandon total à la volonté divine, et n'en continua pas moins de travailler à la rédaction des règles. L'Esprit-Saint l'assistait de ses lumières et lui montrait la voie par laquelle elle devait conduire ses Filles à la sainteté.

La règle qui sortit de la collaboration de Dieu et de la Mère Saint-Louis est empreinte d'une haute sagesse. Elle n'impose rien qui puisse ôter au corps les forces nécessaires, mais elle n'omet rien de ce qui peut crucifier la volonté. Elle ne prescrit ni longs jeûnes, ni veilles, ni macérations corporelles, mais elle brise la nature autant que les règles les plus austères. Par sa pratique fidèle l'âme

s'entretient dans la modestie, le recueillement, le silence ; elle sent croitre son amour pour Dieu et peut s'élever peu à peu jusqu'à l'union la plus intime avec Lui.

Le directoire qui la complète est aussi tout pénétré de pensées du ciel, qui tiennent sans cesse l'esprit et le cœur en contact avec les sublimes réalités du monde surnaturel.

A quelle époque fut terminé cet important travail ? On ne saurait le dire avec précision, mais une chose est certaine, c'est qu'en 1825 les constitutions étaient rédigées, ainsi qu'une partie du directoire. En effet, c'est cette année-là que mourut M. Brajeul, vicaire général du diocèse, chapelain du roi ; or, comme il était aussi confesseur extraordinaire de la communauté, il avait été chargé par Monseigneur de les examiner.

Après en avoir pris connaissance, il en fit en public un éloge qui mit la joie dans le cœur de toutes les religieuses. Comme elles avaient une entière confiance en ce bon prêtre, elles furent dès lors convaincues que la règle était vraiment pour chacune l'expression de la volonté de Dieu, et elles s'appliquèrent à l'observer jusque dans ses moindres détails.

La Mère Supérieure les y aidait par ses conseils, et plus encore par ses exemples : qu'elle fût à la chapelle, au réfectoire ou en récréation, toujours ses Filles pouvaient prendre modèle sur elle. Elles n'`y manquaient pas, car elle avait sur toutes un ascendant irrésistible.

La fidélité aux règles est dans une maison religieuse la gardienne de toutes les vertus, aussi les voyait-on briller dans la jeune communauté d'un éclat comparable à celui qui avait illustré jadis les débuts des grands ordres.

Connaissant Ia ferveur qui régnait parmi les Filles des Saints-Cœurs de Jésus et de Marie et le bien qu'elles faisaient aux enfants, Mgr Le Groing de La Romagère demanda pour leur congrégation l'autorisation du Gouvernement ; elle lui fut accordée à la date du 17 janvier 1827.

Le 15 décembre de la même année, après avoir pris connaissance de la règle et des constitutions, il les approuva, et de plus exprima son intention de les soumettre au plus tôt à l'approbation du Saint-Siège.

En même temps il donnait à la congrégation son premier supérieur ecclésiastique, M. Le Mée, vicaire général, qui devait bientôt lui succéder sur le siège épiscopal de Saint-Brieuc.

Le directoire, encore inachevé à cette époque, ne fut approuvé que plus tard, le 2 juillet 1831.

X
NOUVELLES ŒUVRES - PETITES ÉCOLES ET PENSIONNAT
LA CHAPELLE, 1828
LES RETRAITES, 1830

La bonne réputation de la communauté de Saint-Quay y attira quelques nouvelles recrues qui furent bien accueillies, car les œuvres se développaient, nécessitant un personnel plus nombreux.

Les recteurs voisins, attristés de l'ignorance religieuse des enfants de leurs paroisses, demandaient avec instance des Sœurs maitresses d'école. La Mère Supérieure put en envoyer d'abord à Bringolo et à Corseul, puis à Tréveneuc, à Plourivo, à Goudelin, à Quemper-Guézennec, à Saint-Clet, à Pommerit-le-Vicomte et à Pléhédel. Elle en aurait envoyé bien ailleurs encore, si elle n'eût écouté que son zèle, mais, si la moisson était abondante, les ouvrières faisaient défaut. Elle dut attendre l'heure de la Providence, tout en s'efforçant de la hâter par ses prières.

Ne pouvant fonder autant d'écoles qu'elle l'eût désiré, elle songeait du moins à donner à celle de Saint-Quay un rayon d'action plus étendu en y adjoignant un pensionnat. Là, pensait-elle, pourraient venir les enfants des paroisses sans école, pour y recevoir les bienfaits d'une éducation chrétienne et se préparer à devenir plus tard, par leur instruction et leurs vertus, des apôtres au sein des familles qu'elles seraient appelées à fonder.

Le pensionnat dont rêvait Mère Saint-Louis devait rester longtemps à l'état de projet ; il ne fut fondé qu'après la construction de la maison Saint-Louis, en 1839. Il accomplit une œuvre excellente, mais, soit que les familles n'en eussent pas compris l'importance, soit que l'organisation matérielle en fût défectueuse, soit en raison de la concurrence que lui firent bientôt des établissements similaires fondés à Saint-Brieuc, il ne prit pas du vivant de la fondatrice les développements qu'elle espérait.

Dans son zèle ingénieux elle découvrit encore un autre moyen de faire servir sa communauté au bien des âmes, c'était d'y donner des retraites. « Les retraites, disait-elle, font un bien immense à tous : aux pécheurs, qu'elles convertissent ; aux âmes inquiètes, qu'elles rassurent et consolent ; aux faibles, qu'elles fortifient ; aux tièdes, qu'elles rendent ferventes ; aux ferventes elles-mêmes, qu'elles font avancer d'un pas plus rapide vers la perfection. ».

Mais avant d'appeler des retraitants, il fallait pouvoir les loger, et aussi les réunir pour les instructions et les cérémonies. C'était encore la question du local qui se posait, et particulièrement celle de la chapelle, car le petit oratoire des Sœurs était absolument insuffisant.

Se remettre à bâtir, quand l'indispensable moyen, l'argent, faisait totalement défaut, n'était-ce pas une folie ? Mère Saint-Louis, après avoir prié et mûrement réfléchi, ne le pensa point ; la Providence l'avait tellement gâtée jusque-là qu'elle croyait pouvoir tout oser. Elle alla donc confier ses nouveaux projets à ses conseillers habituels : son frère, et M. Marc, qui, depuis la mort de M. Brajeul, était devenu le confesseur extraordinaire de la communauté. Tous deux l'engagèrent à en parler à Monseigneur.

L'évêque lui répondit que l'œuvre qu'elle se proposait intéressait au plus haut point la gloire de Dieu, qu'elle devait avoir en Lui une entière confiance et commencer tout de suite la construction d'une chapelle.

Elle obéit, et son obéissance fut promptement récompensée. L'argent arriva, apporté par une foule d'âmes généreuses, parmi lesquelles il faut citer M. le recteur de Saint-Quay, toujours le premier à ouvrir sa bourse pour sa chère Congrégation, M. Gourdet, alors vicaire à Saint-Quay, et aussi une bienfaitrice illustre, la duchesse d'Angoulême, qui offrit six cents francs en souvenir de M. Brajeul, son ancien chapelain.

La chapelle se bâtit rapidement, et le 22 décembre 1828 Monseigneur vint lui-même la bénir. Au mois d'avril suivant commença la construction de la maison destinée aux retraitants, qui fut, elle aussi, terminée en peu de temps.

En 1830 (ou 1831, la date n'est pas connue avec certitude) s'ouvrit la première retraite à Saint-Quay. Elle s'adressait aux Filles du Tiers-Ordre de la Mère Admirable. Il convenait que ces pieuses filles, membres, comme les religieuses des Saints-Cœurs, de la grande famille de saint Jean Eudes, fussent les premières à bénéficier de l'apostolat de leurs nouvelles sœurs. Leur nombre, et surtout leur ferveur, remplirent de joie la communauté, qui, encouragée par ce premier succès, décida de donner une autre retraite l'année suivante et d'y appeler un élément d'ordinaire plus rebelle : les hommes.

Ils répondirent à l'appel : il en vint plus de six cents, nombre qui dépassait toutes les prévisions. Partout la place manqua ; la maison ne put les recevoir tous, et beaucoup durent loger dans des familles du bourg, où l'on se fit un honneur de les héberger. La chapelle aussi se trouva trop étroite, et il fallut tenir les réunions dans l'église paroissiale. Cette fois encore l'entrain et la piété furent admirables, et tous ces hommes, à la fin de la retraite, rentrèrent chez eux, la joie dans le cœur et le ciel dans l'âme.

L'œuvre était lancée ; fécondée par la grâce de Dieu, soutenue efficacement par le zèle du clergé, elle devait continuer à jeter dans les âmes des germes de conversion et des fruits de sainteté.

Il faut ajouter que les Sœurs y concoururent avec une ardeur et un esprit de sacrifice qui ne pouvaient manquer d'attirer les bénédictions divines. Manquant de matériel et d'argent pour en acheter, on les voyait courir de maison en maison, empruntant et transportant couverts et ustensiles, matelas et couvertures, puis les rapportant pour retourner les chercher quelques mois plus tard, car il se donnait chaque année quatre retraites à la communauté. Elles le faisaient joyeusement pour l'amour de Dieu et des âmes. « A l'amour, dit l'imitation, rien ne pèse, rien ne coûte. ».

Encore ne se contentaient-elles pas de ce concours tout matériel. Certaines poussaient le zèle jusqu'à préparer et seconder dans les âmes l'action sacerdotale, La Mère Saint-Paul était chargée des lectures pieuses ; elle les faisait publiquement dans les temps libres, puis les commentait pendant les repas ; dans ces commentaires elle déployait une véritable éloquence, qui faisait parfois plus d'impression que celle des missionnaires eux-mêmes. Quant à la Mère Saint-Louis, elle exerçait auprès des retraitants un apostolat individuel des plus fructueux. Elle les abordait dans la cour, au parloir, partout où elle pouvait, leur parlait avec une dignité, une bonté qui les touchaient et gagnaient leur confiance. Alors ils lui ouvraient leur cœur, lui racontaient leurs peines et leurs difficultés ; elle leur répondait avec une telle sûreté de jugement, une onction si pénétrante, que d'un mot elle

réconfortait les âmes les plus éprouvées. Ainsi elle contribuait pour une part que Dieu seul connaît au succès des retraites.

XI
UNE FORME INÉDITE D'APOSTOLAT : LES BAINS, 1841

Telle fut la vie de la Congrégation jusqu'à l'année 1841. Les bénédictions du ciel descendaient sur elle abondamment, ses écoles donnaient partout satisfaction, ses retraites prospéraient au-delà de toute attente, dans le petit cénacle de la maison-mère les religieuses rivalisaient de ferveur et de zèle. Or cette année-là se produisit un événement en apparence insignifiant, qui ouvrit à l'activité des Sœurs un champ nouveau et tout à fait imprévu.

Un dimanche de la fin de juillet, pendant la grand'messe, deux dames de Guingamp, appartenant à des familles très chrétiennes et justement considérées, Mmes de la Bégassière et de Saint-Maur, vinrent frapper à la porte de la communauté, demandant à voir la supérieure. « Notre supérieure n'est pas ici, répondit timidement la jeune religieuse qui gardait la maison ; elle est à l'église avec nos Sœurs, vous ne pourrez la voir qu'à la fin de l'office. ».

Devant l'embarras de la pauvre Sœur gardienne les deux visiteuses se mirent tout de suite à l'aise. « Vous allez bien nous permettre, lui dirent-elles, de l'attendre ici, n'est-ce pas ? Puis vous allez avoir la bonté de nous préparer à diner, car nous avons voyagé toute la matinée, et nous avons grand'faim. ».

Cette requête, formulée avec un tel sans-façon laissa la religieuse tout interdite. Elle put enfin répondre qu'elle ne connaissait pas la cuisine, et que la maison n'avait rien de ce qu'il fallait pour préparer à manger à des dames.

Mais les voyageuses ne se rebutèrent point. « Ma Sœur, répliquèrent-elles, nous ne sommes pas difficiles : un rôti nous suffira, et nous allons vous aider à le faire. ». Là-dessus les voilà toutes les trois en train de mettre la broche.

La pauvre Sœur était dans l'angoisse. « Que va dire notre bonne Mère ? Quelle pénitence elle va me donner ! Vrai, je ne l'aurai pas volée ! ».

Enfin la supérieure rentre ; la Sœur, à genoux devant elle et toute confuse, lui raconte ce qui s'est passé. Les dames attendaient dans une pièce séparée ; la bonne Mère va les trouver, elles se font connaître, s'excusent de leur indiscrétion et expliquent la raison de leur visite : le docteur a ordonné à l'une d'elles des bains de mer, et, aucune maison du bourg ne pouvant les recevoir, elles ont pensé qu'à la communauté on ne leur refuserait pas l'hospitalité pendant quelques jours. A cette demande la Mère Saint-Louis, sans se départir de son calme habituel, répondit par un non des plus catégoriques. « Y pensez-vous, Mesdames ? leur dit-elle. Loger des personnes du monde dans notre communauté ! Que deviendrait notre vie religieuse ? Ce que vous demandez est absolument impossible. Cependant, puisque vous avez vous-mêmes préparé votre diner, vous allez le manger, c'est tout ce que je puis vous accorder. ». Les dames insistent, supplient, pleurent ; tout est inutile : la crainte de nuire en quoi que ce soit aux devoirs de la vie religieuse rend la supérieure inflexible.

Cependant, sans qu'elle l'eût laissé paraître, les larmes et les prières des visiteuses l'ont émue, elle souffre de leur détresse, et, pendant le repas, elle se pose de graves questions. « Mon Dieu, se dit-elle, ai-je fait votre volonté ? Il est vrai qu'il n'y a pas dans le bourg une maison où l'on puisse recevoir

convenablement des personnes de cette condition. Vont-elles être obligées de s'en retourner ? Et si la malade a vraiment besoin de bains de mer ? Mon Dieu, éclairez-moi. ».

Elle aurait voulu consulter le Pasteur du diocèse, mais le temps lui manquait ; en outre l'évêque nouvellement nommé, Mgr Le Mée, n'était pas encore sacré ; ce n'était pas le moment d'aller lui demander audience. Mais elle avait près d'elle son frère, le recteur de Saint-Quay, qui était depuis six ans supérieur ecclésiastique de la communauté ; vite elle va le trouver et lui expose son embarras.

M. Auffray, homme grave et réfléchi, fit remarquer à sa chère sœur qu'ouvrant ses portes plusieurs fois chaque année à des foules de retraitants, elle ne pouvait sans nuire à la bonne renommée de sa maison les fermer à deux excellentes dames très pieuses et connues comme telles dans tout le pays. Il ajouta que, devant passer sur la grève la plus grande partie de leur temps, elles ne sauraient être un obstacle à l'observation de la règle ; que, du reste, on pouvait rendre le service demandé sans engager l'avenir, en faisant bien entendre que la faveur que l'on accordait était exceptionnelle et ne se renouvellerait plus.

Mère Saint-Louis se rendit à ces raisons, mais ce fut là pour elle un dur sacrifice, l'un des plus durs de sa vie, a-t-elle souvent dit depuis.

Mmmes de la Bégassière et de Saint-Maur firent à la communauté un séjour dont elles furent enchantées. Au moment de partir elles en exprimèrent toute leur reconnaissance à la bonne Mère, et elles ajoutèrent : « Si nous sommes obligées de revenir l'an prochain au bord de la mer, c'est encore chez vous que nous descendrons ; nous demanderons l'autorisation à notre nouvel évêque, que nous connaissons beaucoup, et il ne nous la refusera certainement pas. ». La supérieure eut beau protester, elles partirent emportant l'espoir, et lui laissant la crainte, de voir renouveler l'expérience qui lui avait été si pénible.

A la réflexion son inquiétude s'apaisa. « Pourquoi craindre ? se dit-elle. Mgr Le Mée a donné mille preuves de sa sagesse et de sa prudence ; il connaît notre communauté, dont il a été le supérieur ; sans aucun doute il s'opposera à tout ce qui pourrait nuire à l'esprit religieux et troubler le recueillement de notre solitude. ».

En quittant Saint-Quay, les deux dames se rendirent à Saint-Brieuc, où elles avaient affaire, et l'idée leur vint d'aller présenter leurs hommages à l'évêque, qui venait d'être sacré, et lui demander sa bénédiction. Le prélat s'entretint familièrement avec elles, et elles ne manquèrent pas de lui raconter dans tous ses détails l'histoire de leur séjour à Saint-Quay. Tout y passa, depuis l'accueil, plutôt frais, et le premier rôti, jusqu'au congé définitif signifié au départ par la supérieure.

« Rassurez-vous, Mesdames, répondit Sa Grandeur en souriant, je vais convertir la Mère Saint-Louis, et si plus tard vous jugez à propos d'aller passer la saison d'été à Saint-Quay, elle vous fera le meilleur accueil. ».

En effet, quelques jours après, arrivait à la communauté une lettre de l'évêque. Fort aimable, il parlait des deux pensionnaires de Guingamp, du bon souvenir qu'elles avaient gardé de leur séjour, remerciait la supérieure de l'hospitalité qu'elle leur avait accordée. Ensuite il ajoutait qu'il espérait bien qu'à l'avenir, si elles se présentaient de nouveau, « sa charité les recevrait avec la même cordialité ».

Ce fut pour la fondatrice comme un coup de foudre. Elle n'eut pas un instant la pensée de désobéir, mais elle crut que Monseigneur n'avait pas réfléchi aux graves inconvénients qui pouvaient résulter de sa décision pour la vie intérieure de la communauté, et elle entreprit de les lui exposer dans une lettre. Sans connaitre les termes de cette lettre, l'on devine facilement qu'elle y mit tout son cœur pour exprimer ses craintes concernant l'avenir religieux de sa Congrégation, et ses supplications au Pasteur du diocèse afin qu'il voulût bien rapporter un ordre qui pouvait avoir de si funestes conséquences.

Voici à peu près, d'après le récit qu'elle-même a laissé de ces événements, comment Monseigneur lui répondit : « Ma chère Fille, j'avais déjà pensé à tout ce que vous me dites. Non seulement vous recevrez pendant l'été les deux dames en question, mais encore toutes les familles honorables qui vous le demanderont en présentant des références. Soyez sans crainte : cette œuvre fera le plus grand bien aux âmes du dehors sans nuire à la ferveur de la vie religieuse. Je vous ai toujours connue docile, je compte plus que jamais sur votre filiale soumission. ».

C'était un ordre formel. Mère Saint-Louis avait trop le respect de l'autorité pour ne pas s'incliner aussitôt. Elle fit connaître à ses Sœurs la décision épiscopale, et à partir de ce moment elle ne parla plus de cette question ni ne permit qu'on en parlât autour d'elle, sinon pour rappeler que la volonté des supérieurs est toujours la volonté de Dieu.

L'année suivante Mmes de la Bégassière et de Saint-Maur revinrent à Saint-Quay, accompagnées de quelques membres de leurs familles, et elles prirent un malin plaisir à féliciter Mère Saint-Louis de sa complète conversion. Un peu plus tard des amis et connaissances qu'elles avaient à Guingamp et à Saint-Brieuc se joignirent à elles, et ainsi fut fondée la station balnéaire, maintenant si florissante.

Dans Ia suite on vit débarquer à la communauté de nombreux` pensionnaires d'été, des « baigneurs », comme on les appelait, qui venaient de très loin, de Paris et d'au-delà. Avec les bienfaits et les agréments de la mer ils y trouvaient la vie de famille et une atmosphère de piété où se retrempaient leurs âmes ; plus d'un même y a reçu des grâces de conversion.

L'œuvre a toujours continué depuis, malgré les difficultés des-temps. Les religieuses des Saints-Cœurs de Jésus et de Marie acceptent courageusement les soucis et les fatigues qu'elle leur impose, soutenues par la pensée du bien qu'elle procure aux corps et aux âmes, et aussi de celui qu'elle permet d'accomplir sur d'autres terrains.

XII
PREMIÈRES ÉPREUVES, 1842-1844

Peu après les événements qui viennent d'être racontés, et qui avaient si fortement troublé la Mère Saint-Louis, une épreuve extrêmement douloureuse vint la frapper dans sa plus chère affection. On sait les liens étroits, qui unissaient son âme à celle de son frère, M. l'abbé Auffray, recteur de Saint-Quay ; liens du sang, qui restent si forts entre les frères et les sœurs dont les cœurs ne se sont ouverts à aucun autre amour humain, liens d'une communauté parfaite de pensée, d'aspiration vers la sainteté, de zèle pour la gloire de Dieu et le bien des âmes, liens d'une collaboration de vingt ans à des œuvres ardues, liens de reconnaissance mutuelle du pasteur à celle qui avait accompli un si grand bien dans sa paroisse, de la religieuse à son sage conseiller, au guide de son âme, à son consolateur dans toutes ses peines, au soutien de sa communauté, au plus généreux de ses bienfaiteurs.

Or, en 1842, l'abbé Laurent, âgé de soixante-dix-neuf ans, sentit s'aggraver les douleurs dont il souffrait depuis ses rudes années d'exil. Bientôt il lui fut impossible de quitter sa chambre, et c'était au presbytère que les Sœurs, avec l'autorisation de l'évêque, allaient se confesser. De jour en jour son état empirait ; il voyait clairement sa fin approcher ; aussi, dans ses longs entretiens avec sa sœur, multipliait-il les conseils et les recommandations, avec une lucidité qu'il garda jusqu'à son dernier soupir. C'était vraiment son testament qu'il lui dictait, testament où le temporel n'était pas oublié, car il lui remettait encore six mille francs pour ses œuvres. La bonne Mère, aveuglée par son affection, ne se rendait pas compte de l'état de son frère et ne pouvait se faire à l'idée d'une séparation prochaine, Vint pourtant le moment où toute illusion était impossible ; elle trouva alors dans sa foi très vive le courage d'assister aux derniers instants de celui qu'elle avait tant aimé, et de poser sur ses lèvres expirantes le vieux crucifix de famille qui avait déjà reçu le dernier souffle de leur père et de leur mère.

Ce fut le 7 juin 1842 que le vénérable pasteur de Saint-Quay alla recevoir la récompense de cinquante-quatre années d'un ministère sacerdotal laborieux et fécond.

Pour la paroisse la perte était grande, pour la communauté elle était immense. Quant à la Mère Saint-Louis, sa douleur était de celles que Dieu seul peut consoler. Elle se réfugia dans le Cœur adorable de son divin Maître, résolue à se détacher de plus en plus complètement de tout ce qui n'était pas Lui.

L'abbé Auffray fut enterré dans le cimetière paroissial. Douze ans plus tard ses restes furent transférés à la communauté, où ils reposent en attendant la bienheureuse résurrection.

Deux ans après, un autre deuil, bien cruel aussi, vint affliger le cœur de la pieuse fondatrice. Pour la première fois la mort la frappait dans sa famille religieuse, et la victime lui était particulièrement chère. C'était une contemporaine, une amie et associée des premiers jours, Mère Sainte-Marie, la directrice de l'ouvroir. Pendant ses vingt-trois années de vie religieuse elle avait toujours été supérieure ou assistante, et elle avait donné à ses Sœurs l'exemple des plus hautes vertus. Elle mourut en prédestinée, le 30 octobre 1844.

Ce fut à l'occasion de sa mort que Mère Saint-Louis demanda à Mgr Le Mée la faveur d'un cimetière particulier dans la propriété, afin que celles qui avaient été réunies pendant leur vie ne fussent pas

séparées à la mort. L'évêque l'accorda volontiers, et la Mère Sainte-Marie fut enterrée la première dans le petit champ de repos de la communauté.

XIII
LES PREMIERS AUMONIERS
RAPPEL DES SŒURS DES FONDATIONS, 1852

Aux épreuves succédèrent quelques années de paix, que la fondatrice employa à cultiver en elle-même les vertus religieuses, et aussi à consolider et à perfectionner ses œuvres.

Jusque-là la communauté n'avait pas eu d'aumônier ; le clergé de la paroisse pourvoyait aux avait besoins spirituels des religieuses, et il apporté un dévouement dont elles lui étaient profondément reconnaissantes. Cependant on pouvait désirer quelque chose de plus : la sainte messe plus souvent qu'une fois par semaine, des conférences plus fréquentes, une direction plus suivie, aux heures d'inquiétude et de découragement le conseil opportun qui soutient et console. Tout cela, seul un prêtre spécialement affecté au service des Sœurs pouvait le donner.

Ces considérations décidèrent la Mère Saint-Louis, d'accord avec la Mère Sainte-Joséphine alors supérieure, à demander à Monseigneur un aumônier pour la communauté. L'évêque nomma M. l'abbé Hamon, vicaire à Saint-Quay, qui fut installé le 16 septembre 1852.

Cette nouveauté allait apporter quelque changement dans la vie paroissiale. Les Sœurs, en effet, prenaient part à tous les offices, édifiaient les assistants par leur recueillement, les réjouissaient par leurs chants, particulièrement le dimanche à la messe matinale, où leurs pieux cantiques charmaient les oreilles et faisaient monter les cœurs vers Dieu. Aussi, quand M. Marc, le recteur d'alors, l'annonça du haut de la chaire, l'émotion fut générale. Il les remercia de tous les services qu'elles avaient rendus et annonça une messe pour elles le jeudi suivant, invitant ses paroissiens à y assister en témoignage de sympathie et de reconnaissance. Son appel fut entendu : à cette messe l'église était comble comme aux jours de grande fête.

Les religieuses, elles aussi, étaient vivement émues. La vieille église qu'elles allaient quitter avait été le berceau de leur vie chrétienne et religieuse. Que de grâces elles y avaient reçues ! Mère Saint-Louis et plusieurs autres y avaient été baptisées, y avaient entendu l'appel de Dieu à la vie parfaite, y avaient prononcé leurs vœux, y avaient pleuré sur la dépouille de ceux qu'elles avaient le plus aimés ici-bas.

A la fin de la messe, la foule se mit en procession et, au chant des litanies de la Sainte Vierge, reconduisit les Sœurs à leur communauté.

Le vénérable M. Auffray avait plusieurs fois annoncé à sa sœur que l'institut qu'elle fondait serait un jour prospère, mais qu'elle ne verrait pas de son vivant cette prospérité. Les événements semblaient vérifier cette prédiction. Depuis quelque temps les sujets faisaient défaut, alors que le développement des œuvres aurait exigé un accroissement de personnel. Pour donner aux écoles les auxiliaires indispensables, il fallut y envoyer de jeunes novices insuffisamment formées, et quelques-unes, peut-on croire, ne se montrèrent pas aussi prudentes et édifiantes qu’on l'aurait désiré.

Mis au courant de ces faits, Mgr Le Mée, après avoir mûrement étudié la question avec la Mère Saint-Louis, la Mère Sainte-Joséphine et l'aumônier, décida de faire rentrer à la maison-mère les Sœurs des petites écoles. C'était en 1852.

Cette décision de l'autorité épiscopale eut un certain retentissement dans le diocèse et fut diversement appréciée. La communauté l'accepta avec une soumission toute filiale, et les Sœurs des fondations s'y conformèrent avec un grand esprit de foi, à l'exception de deux, qui refusèrent de rentrer.

La fondatrice ne vit pas sans regret disparaitre des écoles qui avaient fait du bien, et pour lesquelles la Congrégation s'était imposée de durs sacrifices, mais bien plus vive encore fut la douleur que lui causa l'apostasie de ses deux Filles ; elle porta jusqu'à sa mort cette cruelle blessure, et ne cessa d'offrir à Dieu pour leur retour ses prières, ses pénitences et ses larmes.

Du moins la rentrée des Sœurs à la maison-mère eut d'heureux résultats : le travail, mieux partagé, devint moins absorbant et laissa plus de temps pour vaquer aux exercices de piété, les novices devinrent l'objet de soins plus assidus et reçurent une formation plus complète.

Pour faciliter le recueillement, condition indispensable de la pratique des vertus religieuses, l'évêque imposa à la communauté la demi-clôture, qui fut observée jusqu'au jour où les lois persécutrices de 1901 et de 1904 forcèrent à l'abandonner.

Ce fut aussi à cette époque que les religieuses de chœur commencèrent à réciter chaque jour le petit office de la Sainte Vierge. Jusque-là, en raison des fatigues qu'impose l'enseignement, il n'était récité que le dimanche et le jeudi. La récitation quotidienne, dont l'aumônier fut le principal promoteur, rendit leur vie plus monastique en les associant à la louange publique et perpétuelle qui constitue l'une des principales fonctions confiées par l'Eglise aux ordres religieux.

M. Hamon ne borna pas son zèle au soin des âmes, il s'employa encore activement à améliorer la situation matérielle, qui, il faut l'avouer, laissait beaucoup à désirer. Pendant les six années qu'il passa à la communauté plusieurs corps de logis furent achetés et mis en état, qui rendirent ensuite de grands services pour les retraites et la saison des bains. Mais ces achats et aménagements coûtèrent fort cher et furent l'occasion de difficultés financières dont il fallut beaucoup de temps pour se dégager.

Mgr Le Mée étant décédé le 31 juillet 1858, Mgr Martial lui succéda. Peu de temps après son sacre, il crut bon de retirer aux Sœurs la faveur de la bénédiction quotidienne du Saint-Sacrement, qui leur avait été accordée par Mgr de la Romagère. Cette privation leur fut sensible, mais elles comprirent qu'un privilège exceptionnel concédé pour la période difficile des débuts, ne pouvait durer toujours et qu'il était raisonnable de rentrer dans le droit commun.

En mai 1859, M. Hamon fut nommé chapelain des Dames de l'Adoration de Saint-Brieuc. Il n'oublia pas la communauté de Saint-Quay, et plus tard il lui donna des preuves de son attachement. Il fut remplacé par M. Epivent, vicaire de Lantic, qui devait demeurer vingt-sept ans l'aumônier des Filles des Saints-Cœurs.

XIV
MORT DE MERE SAINT-LOUIS, 31 MARS 1864

La Mère fondatrice avait joui, jusque dans sa vieillesse, d'une santé robuste, faveur précieuse pour une vie aussi active que la sienne. Cependant le jour approchait pour elle de recevoir sa récompense.

Le 26 mars 1864, qui était le Samedi Saint - elle avait alors près de quatre-vingt-un ans, - en se rendant à la chapelle, elle éprouva un grave malaise, qui lui laissa toutefois assez de force pour assister à l'office et communier, mais dont elle comprit immédiatement la signification. Aussitôt rentrée dans sa cellule, elle se mit au lit et fit appeler l'aumônier ; avec lui, elle scruta son âme dans tous ses replis pour y découvrir jusqu'aux plus légères traces de souillure et les effacer par une humble confession.

Le soir même, le mal fit de tels progrès que le lendemain, jour de Pâques, elle demanda les derniers sacrements. Elle les reçut en pleine connaissance, dans des sentiments de résignation parfaite à la volonté divine.

Dès lors elle était prête à paraitre devant son Juge, mais ce bon Maitre voulut lui laisser le temps de donner à ses Filles ses derniers témoignages d'affection et ses suprêmes recommandations. Pendant trois jours elle les revit toutes, s'entretint avec elles, leur demanda humblement pardon de tout ce qui, dans sa conduite, aurait pu les malédifier, leur adressa ces derniers mots du cœur qui ne s'oublient jamais plus.

Le jeudi matin, entre dix et onze heures, se trouvant à toute extrémité, elle voulut encore prononcer quelques paroles : « Mes Sœurs, dit-elle, je vous recommande surtout les pauvres. Ah ! n'oubliez pas les pauvres. ». Et presque aussitôt elle rendit paisiblement son âme à Dieu. C'était le dernier jour du mois de saint Joseph, patron de la bonne mort.

La Révérende Mère Saint-Louis était vraiment une âme d'élite, une grande âme. Une de ses Filles nous a laissé un tableau de ses vertus, de son caractère, et même de sa physionomie, d'où cette impression se dégage très nettement.

Sa taille élevée, ses traits fortement accusés sa voix sonore annonçaient plutôt l'énergie virile que la sensibilité délicate de la femme. C'était, en effet, la vertu de force qui dominait en elle, mais cette force était au service d'une intelligence extrêmement lucide, d'un jugement remarquablement droit et d'une exquise bonté.

Ayant eu à lutter contre son tempérament, qui était naturellement dur, impérieux, hautain, elle savait donner aux autres une direction ferme et sûre.

Dans l'exercice de l'autorité elle ne souffrait pas de résistance, mais la tendre affection qu'elle portait à toutes ses Filles avait si bien gagné leurs cœurs que même les plus timides n'hésitaient pas à l'aborder chaque fois qu'elles avaient besoin de conseil ou d'encouragement.

Vivant pleinement de la foi, elle ne cherchait en toute chose que Dieu ; mais quand elle avait vu la voie à suivre, aucun obstacle n'aurait pu l'arrêter.

Modèle accompli de toutes les vertus chrétiennes et religieuses, elle ne cessait d'y exhorter les autres, insistant spécialement sur la pauvreté la fidélité aux règles, l'esprit de sacrifice, et par-dessus tout la charité. Charitable elle-même envers tous, mais principalement envers les pauvres, elle aurait donné pour les soulager le dernier morceau de pain de sa maison.

Aussi humble dans l'obéissance qu'énergique dans le commandement, elle reçut toujours les ordres de ses supérieurs comme s'ils lui étaient venus directement de Dieu. Pendant les vingt-quatre années - sur quarante-trois de vie religieuse - où elle ne fut pas supérieure, nulle ne montra une soumission plus parfaite.

Dieu, qui la prédestinait à une œuvre, lui avait donné les secours nécessaires pour l'accomplir Ces secours, elle en avait fait bon usage ; l'œuvre, elle l'avait menée à bien, et, en mourant, elle avait la consolation de la voir croitre et fleurir sous la rosée des bénédictions célestes.

Sa dépouille mortelle fut exposée dans la chapelle, et ce fut, pendant deux jours, un défilé incessant de fidèles qui voulaient contempler ses traits et lui donner un dernier témoignage de respect et de reconnaissance.

Ses funérailles furent célébrées le samedi 2 avril, en présence d'un nombreux clergé et d'une foule considérable. M. l'abbé Hamon, qui avait été le premier aumônier de la maison et était alors chapelain à Saint-Brieuc, prononça une allocution où il retraça la vie féconde et les hautes vertus de la vénérable défunte. Ses restes furent déposés dans le cimetière de la communauté.

XV
LA MÈRE SAINT-PIERRE - LE BREVET
PROJET de CHAPELLE NEUVE

Quand la Mère Saint-Louis mourut, la Congrégation avait pour supérieure la Mère Saint-Pierre, née Marie-Anne Le Friec, de Pléhédel. C'était une religieuse accomplie ; par sa régularité sans défaillance, par ses austérités héroïques, par l'intensité de sa vie intérieure, elle était pour sa communauté un modèle vivant. Très humble, elle se produisit peu au dehors ; elle se donna pour tâche principale de conduire ses Filles à la perfection des vertus religieuses.

Les événements l'obligèrent cependant à s'occuper aussi de leur avancement dans les sciences profanes.

En 1867 (ou 1868) l'inspecteur primaire, au cours d'une visite aux écoles de Saint-Quay, dit aux Sœurs des classes : « Je crois devoir vous prévenir que d'ici peu de temps personne ne pourra plus enseigner sans le brevet de capacité ; il vous serait donc prudent de le préparer dès maintenant, afin d'être en règle quand la loi l'exigera. ».

Cette annonce causa un grand émoi parmi les maîtresses, car leur savoir ne dépassait guère le programme très élémentaire qu'elles avaient à enseigner, et, il faut bien le dire, leurs ambitions du côté de la science étaient plutôt modestes Toutefois la crainte de voir supprimer leurs écoles, leur principal instrument d'apostolat, leur fit reprendre avec ardeur leurs études trop tôt abandonnées.

Mgr David, alors évêque de Saint-Brieuc, qui s'intéressait vivement à leurs œuvres, les aida de ses encouragements, et aussi d'une autre manière encore plus efficace : les voyant obligées de travailler sans maîtres, et sachant combien il est difficile de préparer seul un examen, il leur fit donner des leçons par ses secrétaires ; il daigna lui-même quelquefois voir et corriger leurs devoirs.

Le succès couronna leurs efforts ; quatre d'entre elles furent jugées aptes à se présenter à la session de 1870, deux furent reçues, et les deux autres réussirent à la session suivante.

Le matériel aussi réclama les soins de la Mère Saint-Pierre. Les bâtiments étaient devenus insuffisants, il fallait s'agrandir. Or il y avait une maison contiguë à la propriété, qui pouvait rendre de grands services. Elle l'acheta, fort cher, il est vrai, mais les convenances se paient. Cette maison devait servir à loger l'aumônier.

D'autre part, l'ancienne chapelle, construite quarante ans plus tôt, alors que personne ne pouvait prévoir l'œuvre des bains, était maintenant beaucoup trop petite. De plus les Sœurs souffraient de la voir si pauvre, si indigne de l'Hôte divin qui daignait y résider ; il était urgent de la remplacer.

Dans le courant de 1868 on pria un architecte de Saint-Brieuc, M. Angier, de faire pour la nouvelle chapelle un plan et un devis. Le plan fut facilement approuvé, mais le devis fit pousser les hauts cris : vingt-neuf mille francs ! C'était beaucoup plus que la communauté ne possédait, beaucoup plus qu'elle ne pouvait espérer posséder d'ici bien longtemps. Faudrait-il donc renoncer à un projet pourtant si cher à toutes, ou en remettre l'exécution à des temps meilleurs ? A cette question la Providence allait donner sa réponse.

XVI
MÈRE SAINTE-URSULE - SON PREMIER SUPERIORAT, 1869-1878.
CONSTRUCTION D'UNE CHAPELLE ET D'UNE MAISON

Les élections du 26 février 1869 déchargèrent Mère Saint-Pierre du fardeau du supériorat et le placèrent sur les épaules de Mère Sainte-Ursule, épaules robustes qui allaient le porter avec honneur.

Mère Sainte- Ursule, dans le monde Anne-Marie Busson, naquit à Trévé, près de Loudéac, le 29 mars 1826. Elevée pieusement par sa mère, une excellente chrétienne, puis par les Filles du Saint- Esprit, qui depuis longtemps tenaient l'école de sa paroisse, elle entendit de bonne heure la voix du Divin Epoux des vierges, qui l'invitait à se donner toute à Lui. Cependant elle ne se pressait pas d'y répondre, en raison des services qu'elle rendait au foyer domestique, et aussi parce qu'elle ne savait pas au juste dans quelle famille religieuse Dieu l'appelait.

Un songe, qu'elle a raconté bien des fois depuis, vint mettre fin à ses hésitations. « Dans le temps, dit-elle, où la question de ma vocation me préoccupait le plus vivement, je vis une nuit pendant mon sommeil, une religieuse vêtue de noir, avec une guimpe blanche, un bandeau au front et un modeste voile noir. Elle était occupée a étendre du linge pour le faire sécher ; elle allait et venait avec d'autres Sœurs habillées comme elle, qui la secondaient dans son travail, et l'une d'elles me demanda : « Anne-Marie, ne voulez-vous pas venir avec nous ? ».

Cet événement lui parut un signe de la volonté divine, et elle en fit part à son directeur, M. l'abbé Héry, le vicaire de la paroisse. M. Héry, qui était de Plourhan, paroisse voisine de Saint-Quay, avait vu bien souvent les Filles des Saints-Cœurs de Jésus et de Marie, il les reconnut sans peine à la description qu'elle lui fit des religieuses de son rêve, et il se fit l'instrument de la Providence pour la diriger vers leur communauté. Il fit pour elle les premières démarches auprès de Mère Saint-Louis, qu'il connaissait et vénérait, et, le 5 décembre 1851, il vint lui-même la conduire à Saint-Quay.

La fondatrice eut-elle l'intuition du rôle que devait jouer la nouvelle aspirante dans la vie de son institut ? On peut le croire, car le soir de son entrée elle fit réciter le *Te Deum* de l'office pour remercier Dieu de sa vocation et demander pour elle la persévérance.

Anne-Marie entra vite dans l'esprit de la Congrégation et mérita bientôt d'être proposée comme modèle à toutes ses compagnes du noviciat. Elle prit l'habit le 4 septembre 1852, et le 15 septembre de l'année suivante elle prononçait ses trois vœux de religion.

Professe, elle continua d'avancer dans la vertu, en même temps qu'elle montrait les hautes qualités dont elle devait plus tard donner toute la mesure. On retrouvait en elle les principaux traits du tempérament moral de la fondatrice ; comme Mère Saint-Louis, elle possédait une énergie peu commune, une confiance illimitée dans la Providence, une profonde humilité, qu'elle porta, en certaines circonstances délicates, jusqu'à l'héroïsme. Or ce sont là précisément les dons naturels et surnaturels que Dieu accorde d'ordinaire à ceux dont il veut faire les instruments de ses grandes œuvres.

C'était, en effet, une grande œuvre que Mère Sainte-Ursule était appelée à accomplir, et dans des circonstances singulièrement difficiles, une œuvre qui allait développer sa Congrégation, encore

enfermée dans le cadre étroit de Saint-Quay lui donner, avec des ressources plus abondantes un champ d'action plus étendu pour y exercer sa bienfaisante influence.

Elle commença par mettre en chantier la chapelle, malgré la situation financière peu brillante où se trouvait la communauté. Elle espérait qu'en économisant on resterait en deçà de la somme portée au devis, espoir qui devait être cruellement déçu, comme on le verra bientôt.

Le 30 juin 1869, Mgr David vint bénir la première pierre.

La guerre, qui éclata l'année suivante, enleva au chantier les ouvriers et même l'architecte ; les travaux furent forcément interrompus et ne purent être repris qu'après leur retour. Ils ne se terminèrent qu'en 1873.

A mesure que-l'édifice s'élevait, la dépense suivait le même mouvement ; elle montait, montait jusqu'à dépasser de très loin toutes les prévisions : la coque de la chapelle coûta, à elle seule, plus de soixante mille francs, et en ajoutant les colonnes intérieures, les peintures, les vitraux on arriva à près de cent mille francs.

Cependant les Sœurs avaient tout fait pour réduire au moins les frais de main-d'œuvre : elles avaient travaillé de leurs mains, déblayant le terrain, portant des pierres et du sable aux ouvriers.

Pour payer l'énorme somme, elles rivalisèrent de dévouement et d'abnégation. Toutes celles qui possédaient encore quelque chose le vendirent, toutes les ressources de la communauté furent sacrifiées, et malgré tout l'on ne put s'acquitter tout de suite, il resta des dettes qui furent longues à éteindre.

Pour la décoration intérieure Dieu suscita de généreux bienfaiteurs qui en offrirent la plus grande partie. Monseigneur donna l'autel du Sacré-Cœur, les stalles et les bancs du chœur et plusieurs garnitures d'autel ; M. Hamon, l'ancien aumônier, un chanoine de Paris et plusieurs des pensionnaires d'été donnèrent divers objets : chandeliers, tapis, ornements, statues, autels même, en sorte que la chapelle fut bientôt complètement meublée.

Les travaux avaient été mis sous la protection de saint Joseph. Le bon saint avait répondu pleinement à la confiance qu'on lui avait témoignée : aucun accident n'était arrivé pendant la construction. Pour l'en remercier un autel lui fut dédié, au-dessus duquel on plaça sa statue. Il en eut bientôt une autre, de taille colossale, à l'extérieur, au-dessus de l'extrémité nord de l'édifice ; bénite par Mgr David, elle fut mise en place au milieu des acclamations d'une foule enthousiaste.

Dès septembre 1872, alors que la chapelle, encore inachevée, n'avait pour ameublement que le maitre-autel, on y transporta le Saint-Sacrement et on commença d'y célébrer les offices. Bien qu'elle fût à tous points de vue supérieure à l'ancienne, ce ne fut pas sans tristesse que les Sœurs virent Notre-Seigneur quitter le modeste abri où Il avait si longtemps résidé sous leur toit et partagé leur pauvreté.

Mgr David, toujours dévoué à la communauté, vint consacrer le nouveau sanctuaire le 20 avril 1873. L'année suivante, au cours d'un voyage à Rome, il obtint qu'on pût y gagner l'indulgence de la Portioncule et que le maitre-autel y fût privilégié à perpétuité.

La chapelle était à peine terminée qu'il fallut entreprendre d'autres améliorations. Les baigneurs réclamaient hautement, et non sans raison, car ils étaient, on doit le reconnaître, fort mal logés. De plus, le local affecté à leur usage était trop petit, et chaque année la maison se voyait obligée de refuser de nombreux pensionnaires. La Mère Supérieure décida donc, malgré le mauvais état persistant de ses finances, de construire un nouveau corps de logis qui prendrait à la chapelle pour se terminer à la route.

Ce projet, aussitôt qu'il fut connu, souleva dans la population de Saint-Quay une véritable révolte. Les gens s'imaginèrent que la communauté cherchait à accaparer tous les étrangers qui venaient passer l'été dans le pays, et qu'eux-mêmes ne pourraient plus louer leurs maisons. Ils protestèrent très vivement et même s'adressèrent aux autorités, qui leur prêtèrent une oreille complaisante. Une pétition fut rédigée et envoyée à Mgr David, pour le prier de s'opposer à la construction annoncée.

L'évêque, qui, comme supérieur de la Congrégation, avait approuvé et même fortement encouragé l'entreprise, refusa net d'entrer dans les vues des mécontents. Il fit plus : il vint lui-même bénir la première pierre du nouvel édifice, et, dans un beau discours qu'il prononça au cours de la cérémonie, il donna aux habitants de Saint-Quay, venus nombreux l'écouter, une leçon d'équité et de libéralisme. Il déclara que les religieuses avaient, comme tous les Français, le droit de construire, si bon leur semblait ; que personne ne pouvait leur contester ce droit ; que, d'autre part, si la maison en chantier leur permettait d'augmenter leurs ressources, leurs libéralités seraient plus grandes et tous en profiteraient.

Mgr de Las-Cases, ancien évêque de Constantine, qui l'accompagnait, parla ensuite et fit un grand éloge des Sœurs et de leur œuvre : « C'est principalement à elles, dit-il, que Saint-Quay doit sa nouvelle prospérité. ». Ces bonnes paroles produisirent leurs fruits, et peu à peu la tempête s'apaisa.

Le nouveau corps de logis fut bénit dans l'intimité par l'aumônier, le 21 juin, puis' solennellement par Monseigneur, en septembre. Cet été-là et les suivants il reçut de nombreux hôtes, et, deux ans plus tard, il était totalement payé.

XVII
PROJETS DE FONDATIONS
NOTRE-DAME-DU-VAL, EN PLENEUF
1883-1884

En 1878 Mère Sainte-Ursule, après neuf ans de supériorat, fut remplacée par Mère Saint-Pierre, puis trois ans plus tard, aux élections du 9 février 1881, elle fut chargée pour la seconde fois du gouvernement de la Congrégation. Elle n'allait pas tarder à reprendre sa tâche interrompue.

Le succès de l'œuvre des bains à Saint-Quay lui suggéra l'idée de l'étendre à d'autres plages C'était là, certes, une pensée hardie, que les gens prudents pouvaient juger téméraire, car les ressources n'abondaient pas, loin de là. Cependant on peut croire que c'était le Ciel qui l'inspirait, car elle devait aboutir à la fondation de deux magnifiques établissements destinés à exercer auprès des étrangers une large et bienfaisante hospitalité, à distribuer à une multitude d'enfants une instruction et une éducation foncièrement chrétiennes, et à devenir, chacun dans sa région, des centres rayonnants de piété.

Donc Mère Sainte-Ursule rêvait de nouvelles communautés, et elle en parlait à Dieu dans ses prières.

Or, un jour d'octobre 1882, elle rencontra dans une maison de Saint-Brieuc un architecte de cette ville, M. Courcoux, qui lui vanta beaucoup les charmes de Trégastel, petite localité située non loin de Lannion, à l'extrême pointe nord-ouest des Côtes-du-Nord, le plus joli site qu'il connût dit-il, mais encore peu fréquenté, car on n'y trouvait pas un seul hôtel.

- Ah ! dit-elle, si nous pouvions y fonder une maison !

- La chose est possible, reprit l'architecte, et même je connais quelqu'un qui vous aidera volontiers.

Ce « quelqu'un », c'était M.de Penanster, sénateur des Côtes-du-Nord, excellent chrétien et très dévoué aux bonnes œuvres. Or il était justement à Saint-Brieuc ce jour-là, et il vint voir M. Courcoux, qui ne manqua pas de lui faire part de la conversation qu'il avait eue avec la supérieure de Saint-Quay et du désir qu'elle avait exprimé. Il s'y déclara très favorable, et, comme il habitait non loin de Trégastel, il proposa d'y conduire un jour la bonne Mère pour voir le pays.

Le voyage se fit, en effet, peu de temps après, et M. Courcoux en était. L'impression fut excellente ; on fit même choix d'un emplacement pour construire.

Les deux messieurs étaient d'avis que l'on commençât les travaux dès la fin de l'hiver. Sur leur conseil des pourparlers furent engagés pour l'achat du terrain. Malheureusement des difficultés surgirent, qui découragèrent Mère Sainte-Ursule et la déterminèrent à renoncer à son projet.

Elle se tourna alors d'un autre côté.

Au Val-André, en Pléneuf, sur le versant Est de la baie de Saint-Brieuc, s'étend, sur une longueur de près de deux kilomètres, une magnifique plage de sable fin, qui descend vers la mer en pente douce et régulière. Déjà connue et bien fréquentée, elle semblait devoir offrir à un établissement du genre

de celui de Saint-Quay la clientèle qui lui convenait. De plus, une chrétienne famille de Pléneuf insistait vivement auprès des Sœurs pour qu'elles vinssent s'y installer.

Vers la fin de l'année 1882 la supérieure écrivit à M. le recteur de la paroisse pour lui demander son avis. La réponse fut des plus encourageantes aussi se décida-t-elle à se rendre sur les lieux. Le 3 janvier elle arrivait au Val-André, et immédiatement elle entamait les négociations en vue de l'achat d'un terrain. Les affaires se firent très vite, puisque, le 12 du même mois, le contrat de vente était signé à la maison-mère, à Saint-Quay.

Un entrepreneur de Pléneuf, M. Corbìn, fut chargé de la construction, mais il voulut que le plan fût fait par un architecte qui prit la direction et la responsabilité des travaux.

L'artiste à qui l'on s'adressa, M. Meignan, homme de grand talent, fit un plan grandiose, mais peu en rapport avec les ressources de la communauté. Il prévoyait un immense édifice pouvant loger de cent cinquante à deux cents personnes, ce qui semblait dépasser de beaucoup les besoins du moment. Mère Sainte-Ursule le pria donc de n'en construire qu'une partie, recommandation fort sage, mais dont il ne devait tenir aucun compte.

En avril l'on commença les murs de clôture, et, peu après, les travaux préparatoires à la construction du principal corps de logis. L'on trouva une carrière sur place, mais pour l'exploiter il fallut déblayer une énorme masse de terre. Cette opération coûta cher et causa même d'assez graves ennuis ; grâce à la bonne Providence, aidée de l'opportune intervention d'amis influents, tout s'arrangea.

La première pierre fut posée par Mgr Bouché, qui avait succédé en 1882 à Mgr David, et était animé, comme son prédécesseur, des meilleures dispositions à l'égard `de la communauté. Tout Pléneuf était en fête ; sur le parcours du bourg au Val on avait tendu des guirlandes et dressé des arcs de triomphe. Une foule immense assista à la cérémonie, après laquelle M. le recteur réunit à sa table, autour de Monseigneur, le clergé et les autorités locales.

La supérieure, qui était venue de Saint-Quay avec deux de ses Sœurs pour prendre part à la fête, y rentrait le soir même, heureuse des encouragements et de la sympathie dont elle, voyait son œuvre entourée, mais gravement préoccupée des lourdes responsabilités qu'elle venait d'assumer.

Heureusement le Ciel vint à son aide. La Sainte Famille, à laquelle elle avait une dévotion particulière, la secourut visiblement aux moments les plus difficiles. Une telle protection lui fut bien des fois nécessaires, car ce n'était pas seulement une fondation, mais deux, qu'elle elle avait à mener de front.

XVIII
FONDATION DE TRÉGASTEL
1883-1884

Les difficultés qui avaient détourné Mère Sainte-Ursule de la fondation de Trégastel n'avaient pas découragé M.de Penanster. Lui-même y avait acheté, peu d'années auparavant un vaste terrain situé en bordure de la grève ; il lui en offrit, pour un prix très modique, une partie, qui convenait parfaitement à la construction qu'elle avait en vue. Cette proposition la jeta dans un grand embarras : elle n'osait répondre par un refus à des avances si aimables, d'autre part elle était déjà engagée au Val-André ; où trouver les moyens de couvrir les dépenses de deux entreprises de cette importance ?

Elle alla consulter Mgr Bouché. L'évêque lui répondit qu'il lui laissait toute liberté d'agir à sa guise ; cependant il l'engagea à marcher hardiment de l'avant, si du moins elle avait assez de confiance en la Providence, ajoutant qu'il bénissait d'avance toutes ses entreprises. Cette sorte de défi porté à sa confiance en Dieu triompha de toutes ses hésitations, et elle accepta immédiatement la nouvelle charge qui lui était offerte.

Le 13 février elle reprenait la route de Trégastel, emmenant avec elle le vénérable aumônier de Saint-Quay, M. le chanoine Epivent. MM. Courcoux et de Penanster, en vrais patrons de la nouvelle fondation, s'y rendirent aussi, mettant, cette fois encore, à sa disposition leur bonté et leur intelligent dévouement. On fixa dans le terrain nouvellement acheté l'emplacement de la maison à construire ; M. Courcoux accepta d'en faire le plan et de surveiller les travaux, dont l'exécution fut confiée à un entrepreneur de Lannion, M. Kerguénou.

Les terrassements préparatoires terminés et les premières assises posées, la première pierre fut bénite et mise en place par M. France, curé de Lannion, le 16 août 1883. Comme au Val-André, cette cérémonie fut l'occasion d'une fête à laquelle s'associa toute la population du village, Le nouvel établissement fut mis sous la protection de sainte Anne, dont il devait porter le nom Sainte-Anne-des-Rochers.

Mère Sainte-Ursule refit bien des fois dans la suite le voyage de Trégastel, pour suivre les progrès de la construction. Le train la conduisait jusqu'auprès du château de Kergrist, où habitait M.de Penanster. Là elle recevait le plus aimable accueil, et elle s'édifiait grandement au spectacle de la piété, de la simplicité, de l'affectueuse union qui régnaient dans la famille du sénateur. Aussi, comme elle devait toujours être accompagnée d'une de ses Sœurs, afin de faire partager à un plus grand nombre d'entre elles son heureuse impression, elle avait soin d'en prendre chaque fois une nouvelle. De Kergrist elle était conduite à Trégastel par la voiture du château, qui ensuite la ramenait à la gare.

Elle note dans ses mémoires que la plupart de ses voyages se firent par un temps affreux, et que plusieurs furent marqués par de fâcheux accidents. On eût dit que le démon mettait tout en œuvre pour contrarier ses projets ; c'était en vain : il se heurtait à une volonté que la nature déjà avait fortement trempée, et que la grâce de Dieu rendait invincible.

En mars 1884 elle put enfin, après de laborieuses négociations, où M.de Penanster lui fut d'un précieux secours, se rendre propriétaire du terrain qu'elle avait eu d'abord en vue. Il lui était encore à

peu près indispensable, aussi consentit-elle à le payer le prix fort, mais elle n'eut pas à regretter son sacrifice.

Au cours du printemps 1884 les travaux avancèrent assez rapidement, et aux approches de l'été elle crut pouvoir envoyer des religieuses dans la nouvelle fondation. Le 3 juin, de grand matin, par une tempête épouvantable, note-t-elle, elle partit de Saint-Quay avec Mère Sainte-Philomène et Sœur Saint-Yves. Arrivée à Trégastel elle vit qu'elle s'était trop pressée : la maison n'était pas encore habitable. Les Sœurs durent loger pendant trois semaines chez de braves gens du village, qui firent tout ce qu'ils purent pour leur rendre agréable leur séjour chez eux.

XIX
AMÉNAGEMENTS

En même temps que les travaux de Trégastel, l'active supérieure suivait de près ceux de Notre-Dame-du-Val (c'était le nom qu'elle avait donné à la fondation du Val-André). Ils avançaient sensiblement à la même allure, et les deux communautés s'installèrent dans le même mois.

Dans la matinée du 30 juin, elle se présentait avec quatre religieuses chez M. le recteur de Pléneuf. Après avoir diné au presbytère, elles se rendirent au Val. Là aussi, cruelle déception ! Pas moyen de se loger. Les murs n'étaient pas enduits, les cloisons n'étaient pas posées, il n'y avait ni portes ni fenêtres ; il fallait de toute nécessité chercher un autre abri. Les Sœurs furent reçues chez une bonne chrétienne du bourg, Mlle Grimaud ; là elles passèrent neuf jours, ou plus exactement neuf nuits, car chaque matin, après avoir assisté à la messe à l'église paroissiale, elles descendaient au Val et y restaient jusqu'au soir. Elles se tenaient toute la journée dans une étable, que fermaient très mal quelques planches de rebut, et où l'air et la lumière ne leur arrivaient que par un étroit soupirail ; elles y travaillaient, elles y dinaient des provisions apportées le matin. La communauté du Val-André, comme le divin Sauveur lui-même, naissait dans une étable.

Mais cet honneur, non plus que l'aimable hospitalité de Mlle Grimaud, ne supprimait les inconvénients d'une telle situation, aussi pressait-on les ouvriers de fermer au moins quatre chambres. Le 8 juillet c'était chose faite. Les Sœurs firent leurs adieux à leur bonne hôtesse et descendirent joyeuses vers leur résidence définitive. Là, nouveau contretemps : il n'y avait pas de lits, et impossible d'en trouver ce jour-là. Qu'à cela ne tienne ! elles couchèrent dans leur étable, et le lendemain elles réussirent à se procurer le mobilier indispensable.

Trois semaines après, bien que la maison fût encore pleine d'ouvriers, elles recevaient leurs premiers pensionnaires.

Aussitôt qu'elles le purent, elles aménagèrent un petit oratoire, et le 6 août, fête de la Transfiguration de Notre-Seigneur Jésus-Christ, elles eurent pour la première fois la grande joie d'y entendre la messe, que M. le recteur vint célébrer pour elles. A partir de ce jour le Saint-Sacrement fut conservé dans le tabernacle, et ainsi le divin Maître demeura tout près d'elles pour les assister et les consoler dans les inévitables difficultés des débuts.

Pendant toute la saison plusieurs prêtres en villégiature au Val vinrent chaque jour dire la messe à leur oratoire ; Mgr Bouché y vint lui-même, durant un séjour qu'il fit chez Mme l'amirale Charner, sa parente. En outre quelques personnes généreuses firent présent de divers objets : garnitures, candélabres, ornements, qui permirent de meubler et d'orner le modeste sanctuaire.

Cependant il manquait encore le principal : un aumônier pour y célébrer les offices. Quand les étrangers furent partis, les Sœurs durent aller chaque matin au bourg pour entendre la messe, et c'était là, surtout en hiver, une course pénible. Elles priaient le bon Dieu d'inspirer à Mgr Bouché la pensée de leur envoyer un bon prêtre pourvu des qualités que les circonstances rendaient nécessaires. « Mon Dieu, suppliait la petite Sœur Sainte-Angèle, donnez-nous un bon aumônier, qui apporte son pain, car nous sommes bien pauvres. ».

Cette naïve prière fut pleinement exaucée. Le 1" juin 1885, M. Gélard, ancien recteur de Morieux, leur était envoyé. Il apportait son pain - il ne voulut jamais accepter aucun traitement - et même davantage. Avec lui, c'était l'aisance et un peu de bonheur qui entraient dans la maison. Il possédait une magnifique chapelle un mobilier complet et une belle lingerie, et il mit tout à la disposition des Sœurs. Il donnait encore à l'occasion de petites sommes d'argent qui, réunies, formaient un total très appréciable.

Ce fut M. Gélard qui inaugura à Notre-Dame-du-Val, en 1886, l'œuvre des retraites, ainsi que le triduum préparatoire à la fête de l'Assomption pratique qui fut adoptée dans la suite par les autres maisons.

La communauté de Trégastel, de son côté, s'installait, elle aussi, de son mieux. Comme au Val-André, le premier soin des Sœurs fut de préparer un asile à l'Hôte divin du tabernacle. Cet asile fut d'abord bien modeste : un coin du grenier ; mais bientôt on transforma la plus belle salle de l'établissement en une chapelle très convenable, qui s'orna peu à peu, grâce à la générosité des pensionnaires et des amis de la maison.

Le premier desservant de la chapelle de Trégastel fut un jeune prêtre de santé délicate, M. l'abbé Vinçot, que Monseigneur envoya là pour se reposer. La messe quotidienne fut d'abord son seul ministère, puis il fut aussi chargé des confessions, mais ses forces continuant à décliner, il dut se retirer au bout de quelques mois.

Il fut remplacé en juillet 1885 par M. l'abbé Lamy, de Saint-Quay, qui devait occuper ce poste jusqu'en 1898. D'une bonté qui n'avait d'égale que son originalité, M. Lamy, comme M. Gélard au Val-André, fit preuve du plus complet désintéressement : non seulement il refusa tout traitement, mais encore il donna généreusement de son argent à la communauté.

Les religieuses de Trégastel, fidèles à l'esprit de leur Congrégation, dont le but principal est l'éducation de la jeunesse, ouvrirent dès leur arrivée une école et un ouvroir qui, après d'humbles débuts, prirent peu à peu un heureux développement.

XX
LA RANCON D'UNE GRANDE ŒUVRE
LES EPREUVES

Si la dévouée supérieure se félicitait de voir la prospérité croissante de ses fondations, elle se sentait accablée sous le poids très lourd des charges qu'elles lui imposaient, et qui dépassaient de beaucoup ses prévisions. Son supériorat, qui dura jusqu'en 1889, en fut comme empoisonné. Quel embarras quand lui arrivaient de la part des entrepreneurs des demandes d'argent impérieuses, menaçantes même, et que la caisse était vide ! Que de nuits sans sommeil ! Que de démarches pénibles et souvent inutiles !

Elle dut emprunter de fortes sommes, donc trouver des prêteurs à la fois fortunés et complaisants, qualités rarement réunies, s'il faut en croire ses mémoires. Chez les pauvres elle rencontra souvent beaucoup de dévouement, mais l'argent faisait défaut. Chez les riches, à part quelques très honorables exceptions, c'était par des refus qu'on répondait ordinairement à ses demandes de fonds. Encore ces refus étaient-ils parfois accompagnés d'âpres critiques qui blessaient au vif son âme naturellement fière. Pour résister aux tentations de découragement qui bien souvent l'assaillirent il lui fallut toute son énergie naturelle aidée de la force d'En-Haut, qu'elle sollicitait en d'ardentes prières.

« Une fois, raconte-t-elle, ne sachant que faire ni que devenir, et n'ayant autour de moi personne pour me donner un conseil, je me rendis à la chapelle, et là je me prosternai le visage contre terre. Je ne sais combien de temps je restai dans cette posture, ni ce qui se passa entre Notre-Seigneur et sa petite servante, mais lorsque je me relevai, je me sentais forte et courageuse, malgré les larmes abondantes qui coulaient de mes yeux. ».

L'année 1886 fut attristée par la mort du vénérable aumônier de Saint-Quay, M. le chanoine Epivent. Depuis son arrivée en 1859, il avait été pour les Sœurs un vrai père par sa bonté et son dévouement. Il s'était vivement intéressé à toutes leurs œuvres, spécialement aux fondations. Il accompagna plusieurs fois la Mère Sainte-Ursule à Trégastel et au Val-André. Quand sa santé lui interdit les voyages, chaque fois que la supérieure devait partir, il la faisait venir chez lui avec la compagne qu'elle avait choisie, il les bénissait, puis leur remettait l'argent nécessaire pour leurs frais, et même un peu plus.

En 1885, il eut la grande joie d'installer un aumônier dans chacune des nouvelles maisons. Ce fut à Trégastel, le jour de la bénédiction de la chapelle, qu'il ressentit les premières atteintes de la maladie qui devait l'emporter. Elle le fit souffrir cruellement pendant quatorze mois, sans lasser sa patience et sa chrétienne résignation. Il mourut pieusement le 18 août 1886, assisté par son remplaçant, M. l'abbé Duros, ancien vicaire de Plourhan, qui était arrivé depuis le 2 juin. Il laissait à la communauté, en dernier témoignage de sa paternelle affection, tous ses biens meubles et immeubles.

L'année suivante 1887 n'amena aucune amélioration dans la situation financière. Par contre, clle vit croitre le nombre des pauvres, et, par suite, les charges des maisons de la Congrégation où l'on se faisait un devoir de ne jamais refuser l'aumône. A Trégastel, une tempête enleva complètement la toiture, et la réparation absorba toutes les ressources de la communauté.

Dans l'âme de Mère Sainte-Ursule, c'était l'inquiétude et l'angoisse.

« Les temps sont durs pour tous, écrivait-elle ; ils le sont bien davantage pour les communautés, même pour celles qui sont dans les conditions normales, à plus forte raison pour celles qui, par suite de folies, se sont jetées, comme moi, dans des dépenses fabuleuses, sans aucun moyen d'en sortir, si ce n'est par un miracle de la Providence. J'y compte, mais, hélas ! ma foi est faible, et il y a des moments de défaillance et de regret. Mon Dieu, venez à mon aide ! ».

Dans toutes les maisons l'on priait avec la ferveur de ceux qui n'ont plus aucun espoir du côté de la terre, mais il semblait que ce fût en vain. Ni Saint Joseph pendant le mois de mars, ni la Sainte Vierge elle-même pendant son mois de mai n'envoyèrent les secours si ardemment sollicités. Rien n'arrivait, que des demandes d'argent de plus en plus pressantes.

Pourtant le Ciel répondit à sa manière, qui n'était pas celle qu'on attendait. Comme il arrive souvent, il donna plus qu'on ne demandait : au lieu des biens temporels, il envoya des grâces spirituelles. Les deux retraites qui se donnèrent à Notre-Dame-du-Val en mai furent visiblement bénies, et parmi les étrangers qui fréquentèrent pendant l'été cette maison, ainsi que celle de Trégastel, il se produisit des conversions remarquables. C'était la preuve que Dieu voulait ces fondations et qu'Il entendait s'en servir pour Sa gloire. N'était-ce pas là l'essentiel ?

D'ailleurs dans la suite les secours temporels arrivèrent aussi, selon la promesse faite autrefois par le divin Maitre à ceux qui chercheraient avant tout le royaume de Dieu et sa justice. Ils vinrent sous des formes diverses : dons généreux ou modestes, en argent ou en nature, prêts offerts à des conditions avantageuses aux moments les plus critiques. La Providence montrait discrètement, mais clairement, qu'elle s'intéressait à l'œuvre naissante.

Notre-Dame-du-Val eut aussi son épreuve, qui lui fut d'autant plus douloureuse qu'elle lui vint du côté d'où elle l'attendait le moins.

En cette même année 1887, M. Beaudoin, recteur de Pléneuf, mourut. Il avait été le fondateur de la communauté, et il lui avait toujours témoigné un dévouement et une affection sans limite.

Son successeur, M. Jaffrain, prêtre éminent par la vertu et le talent, en très haute estime parmi ses confrères, professait sur les droits et devoirs des pasteurs des principes rigides, qu'il entendait appliquer sans mollesse. Craignant que l'existence au Val-André d'une chapelle ouverte au public n'eût pour conséquence de détruire l'unité de sa paroisse et de soustraire à l'exercice de son autorité des âmes dont il était responsable devant Dieu, il la traita en rivale, presque en ennemie, de l'église paroissiale, et fit tout pour en écarter les fidèles. Ses rapports avec les Sœurs se ressentaient naturellement de ces préoccupations ; c'était la froideur, la défiance, le soupçon, qu'elles devinaient dans toutes ses paroles, dans tous ses procédés, et, habituées à des relations tout autres avec l'autorité paroissiale, elles en souffrirent cruellement.

Des démarches faites de part et d'autre auprès de Monseigneur aboutirent à la fixation du statut de la chapelle, et la bonne entente fut rétablie, du moins pour quelque temps.

XXI
MÈRE SAINTE-JOSÉPHINE,1889-1895
RÈGLEMENTS DE COMPTES

Le 27 octobre 1889 eurent lieu les élections à la maison-mère, à Saint-Quay. Mère Sainte-Ursule, supérieure depuis près de neuf ans, déposa le fardeau de l'autorité, qui avait été pour elle exceptionnellement lourd, et qu'elle avait cependant si vaillamment porté. Pour la remplacer, la majorité des suffrages désigna Mère Sainte-Joséphine, née Louise Prual, de Pordic.

La nouvelle supérieure possédait un ensemble de qualités qui faisaient d'elle comme le complément de Mère Sainte-Ursule. Si celle-ci brillait par son initiative, sa hardiesse de vues, sa confiance dans l'avenir, Mère Sainte-Joséphine avait pour elle la prudence, l'économie, un esprit très délié, le goût des situations nettes et des budgets en équilibre ; c'était la femme qu'il fallait pour asseoir l'œuvre de sa devancière en restaurant les finances, alors passablement obérées.

Elle en vint à bout dans un espace de temps remarquablement court, puisque moins de quatre ans après son élection, en mai 1893, toutes les dépenses des deux fondations étaient couvertes.

Les circonstances, il est vrai, lui furent favorables : les trois maisons de Saint-Quay, Trégastel et le Val-André prospéraient à souhait ; en outre, elle fut, dans toutes ses difficultés, très sagement dirigée par un prêtre éminent, dont les Filles des Saints-Cœurs de Jésus et de Marie doivent à jamais garder le reconnaissant souvenir, Mgr Morelle. Vicaire général de Mgr Fallières, puis son successeur sur le siège épiscopal de Saint-Brieuc, il fut trente-deux ans leur supérieur, et, pendant cette longue période, il ne cessa de leur donner, avec les marques de sa paternelle affection, les conseils les plus judicieux.

Mgr Morelle tenait en singulière estime Mère Sainte-Joséphine. Lui-même administrateur très avisé, il admirait la sagesse qu'elle apportait dans sa manière de traiter les affaires, son amour de l'ordre, la sûreté de son jugement ; il mit à son service un dévouement et des lumières qui lui furent d'un précieux secours.

Quand s'acheva le règlement des comptes, Mère Sainte-Ursule n'était plus à Saint-Quay. En 1890, elle avait été envoyée par la nouvelle supérieure au Val-André. Ce ne fut pas sans un déchirement de cœur qu'elle quitta la maison où elle avait passé trente-neuf ans, le berceau de sa vie religieuse et le champ de ses rudes travaux, mais elle n'en laissa rien paraître et elle se rendit, sans un mot de plainte, au poste que lui assignait l'obéissance. D'ailleurs, à Notre-Dame-du-Val elle trouvait des Sœurs très aimées, qui lui firent le meilleur accueil, un bon aumônier, qu'elle connaissait et vénérait, et surtout une paix qu'elle eût vainement cherchée à la maison-mère, encore trop mêlée aux soucis du gouvernement et des affaires. « Après avoir passé, écrit-elle, un si grand nombre d'années dans une agitation perpétuelle, ... je me trouvai, dès mon arrivée dans ce pieux asile, si tranquille et si heureuse que j'éprouvai comme quelque chose des joies de l'apôtre près du bon Maître transfiguré. »

Dans son humilité, elle se croyait destinée à finir ses jours à Notre-Dame-du-Val ; elle se trompait, sa retraite ne devait être que momentanée. Ses Filles, aux élections de novembre 1895, lui confièrent pour la troisième fois l'autorité suprême, n'en voyant pas de plus digne ni de de plus capable de les diriger.

D`ailleurs l'ère des constructions et des difficultés n'était pas close ; le serait-elle jamais ?

XXII
LA CHAPELLE DU VAL-ANDRE
MORT DE MERE SAINTE-URSULE, 4 janvier 1900

Dans les années qui suivirent la fondation du Val-André, la station prit un énorme développement. Les villas se construisaient au rythme de dix à douze par an, la population augmentait dans la même proportion, et, comme l'église paroissiale est située à une distance d'environ deux kilomètres de la grève, au sommet d'une colline rude à gravir, c'était à la communauté que tous les fidèles du quartier venaient aux offices, aussi la chapelle, ou plutôt la salle qui en tenait lieu, se trouva bientôt tout à fait insuffisante. Il en fallait absolument une autre, plus spacieuse.

Cette nécessité, les religieuses, comme tous les habitants du Val-André, s'en rendaient bien compte, mais, à peine libérées des lourdes charges qu'elles avaient eu à supporter pour leurs deux fondations, elles n'avaient nul désir de prendre sur elles les soucis et les frais d'une construction dont, au surplus, elles-mêmes n'avaient pas besoin.

Ce furent des étrangers qui en prirent l'initiative : deux des hôtes d'été du Val, MM. Lecomte et de Gannes, et un vénérable vieillard d'Orléans qui, depuis 1887, était pendant toute l'année le pensionnaire de la communauté, M. Poignard.

Au cours de l'été 1894, ces trois messieurs jugèrent le moment venu de passer des projets à l'exécution. Ils allèrent trouver l'évêque de Saint-Brieuc, qui était alors Mgr Fallières, lui exposèrent la situation et lui demandèrent l'autorisation de recueillir des fonds en vue de construire une chapelle au Val-André, aussitôt qu'ils le pourraient. Sa Grandeur les écouta avec sa bienveillance coutumière et leur accorda la permission sollicitée, mais sous certaines conditions, dont la première était de s'entendre préalablement avec le recteur de la paroisse.

Dès leur retour, ils députèrent l'un d'entre eux vers M. Jaffrain, qui, partant en voyage, ne prit pas le temps de l'écouter et le renvoya à son vicaire. Celui-ci, mis au courant du projet et de la démarche déjà faite à l'évêché, ne trouva sans doute aucune objection à faire, et nos trois zélés promoteurs, qui considéraient la visite au presbytère comme une simple formalité, se crurent dès lors en règle du côté de l'autorité paroissiale. Sans plus attendre, ils firent imprimer un appel à la générosité des fidèles et l'envoyèrent à tous leurs amis et connaissances. Cette manière d'agir ne fut pas jugée correcte par M. le recteur ; il protesta avec énergie, mais ne s'opposa pas autrement à une construction dont il ne pouvait contester l'utilité. Il eût seulement désiré que la chapelle devint paroissiale, désir qui, pour de sérieuses raisons, ne fut jamais réalisé.

L'appel lancé par MM. Lecomte, de Gannes et Poignard trouva écho dans les cœurs et les bourses des amis de la communauté ; de plus, des concerts furent organisés par leurs soins, avec le concours d'artistes distingués, dont le nom seul était déjà une garantie de succès. Ainsi fut recueillie peu à peu une somme qui, en 1896, parut suffisante pour commencer les travaux. Le chantier fut donc ouvert, et, les fondations terminées, la première pierre fut solennellement bénite par M. le vicaire général Morelle, le 21 novembre de cette même année.

Le plan, fait par M. Morvan, architecte diocésain, était d'un style ogival sobre, mais gracieux dans la simplicité de ses lignes ; l'entreprise fut confiée à M. Eveillard, de Lamballe. La construction dura deux ans et quelques mois, et l'édifice fut bénit par M. Morelle, délégué de Mgr Fallières, le 11 avril 1899.

Mais l'édifice, dans une chapelle, n'est pas tout, il faut encore le meubler et l'orner. De généreux bienfaiteurs s'en chargèrent ; ils offrirent des autels, des statues, des suspensions, des reliquaires un chemin de croix, une cloche et bien d'autres dons qu'il serait trop long d'énumérer en détail.

Le bon M. Poignard, qui s'était déjà tant dévoué pour la construction, désirait vivement voir la décoration complétée par des vitraux. Pour montrer la voie, il résolut d'offrir les premiers qui garniraient les grandes verrières du transept. En bon Orléanais, il voulut qu'ils fussent consacrés à la libératrice de sa ville natale, à Jeanne d'Arc, qui n'était pas encore la sainte nationale, mais dont la glorification par l'Eglise s'annonçait déjà prochaine.

Les vitraux, exécutés avec art par une maison de Paris, furent placés en 1901 et bénits le 8 septembre de cette année par M. le vicaire général Morelle. Le pieux donateur n'eut pas ici-bas la joie d'assister à la cérémonie ; il était mort depuis quelques semaines, et son corps reposait, suivant son désir, dans le cimetière la de communauté.

Un autre bienfaiteur insigne et grand ami de Notre-Dame-du-Val manquait aussi à la fête, c'était le bon aumônier, M. Gélard ; peu après la bénédiction de la chapelle, il était allé recevoir la récompense de ses vertus. Il fut remplacé par M. le chanoine Mignonneau ancien aumônier de Sainte-Marie de Broons.

La série des verrières devait, quelque vingt ans plus tard, se compléter grâce au zèle de l'aumônier, M. le chanoine Andrieu, et aux générosités qu'il sut éveiller. Toutefois, en raison des difficultés de l'époque, tout ne put se faire en une fois. Trois étés de suite, 1922, 23 et 24, virent se renouveler les rites de la bénédiction des vitraux. En 1922, c'était Mgr Charost, archevêque de Rennes et hôte habituel du Val-André, qui présidait ; en 1923, Mgr Serrand, qui venait de prendre possession du siège de Saint-Brieuc et fit, à cette occasion, sa première visite à la communauté ; en 1924, ce fut son vicaire général, M. le chanoine Le Petit.

Ainsi la chapelle se trouva dotée d'un ensemble de tableaux sur verre des plus remarquables par l’habile composition des scènes, la fidélité du dessin, la richesse et l'harmonie des couleurs.

Avant de la quitter il convient d'ajouter que, depuis la bénédiction des derniers vitraux, aumônier et baigneurs ont continué de l'embellir. Une magnifique toile, due au pinceau de M. l'abbé Le Guen, des statues nouvelles, des confessionnaux, des bénitiers, et jusqu'à une horloge pour la tour, sont venus en faire un monument achevé riche, artistique, digne de son auguste Titulaire et de la chrétienne population qui la fréquente.

Mais il nous faut revenir en arrière, car pendant cette longue période que nous venons de parcourir si rapidement bien des événements s'étaient passés, qui marquent dans l'histoire de la Congrégation, dans l'histoire de notre pays et même dans l'histoire du monde.

Moins d'un an après la bénédiction de la chapelle du Val-André, le 4 janvier 1900, mourait à Saint-Quay la bonne Mère Sainte-Ursule. Elle comptait soixante-quinze ans d'âge et quarante-sept de vie

religieuse. Depuis 1866, elle n'avait pas cessé de s'occuper du gouvernement de la Congrégation, ayant été vingt-trois ans supérieure et le reste du temps assistante.

Avec elle c'était une belle et noble figure qui disparaissait, Ses Filles l'ont appelée leur seconde fondatrice, et ce titre est mérité. La Société qu'elle avait trouvée petite, pauvre, à peine connue, réduite à une seule maison, elle la laissait agrandie, embellie, propriétaire de trois magnifiques établissements en pleine prospérité. Encore faut-il ajouter que l'on aurait une idée très incomplète de son œuvre si l'on n'en connaissait que la partie extérieure et matérielle ; son œuvre spirituelle fut encore plus admirable. Religieuse accomplie, supérieure aussi bonne que ferme, elle avait sur toute sa communauté une autorité incontestée, irrésistible. Son intelligence remarquable et ses hautes vertus, surtout sa bonté délicate et généreuse, lui permirent d'exercer, même sur les étrangers, une influence très efficace, qu'elle n'employa jamais que pour le bien Une voix des plus autorisées a pu dire d'elle : « De combien de conversions n'a-t-elle pas été cause ! ... Que d'âmes égarées n'a-t-elle pas ramenées à Dieu, que de pauvres âmes affaiblies ont trouvé dans ses paroles une onction douce et salutaire pour guérir leurs blessures ! »

Sa mort fut une épreuve cruelle pour toutes ses Filles, et comme un deuil de famille pour tous ceux qui l'avaient connue. Ses funérailles furent célébrées le lendemain devant un nombreux clergé et une foule compacte et visiblement émue, M. Morelle, vicaire général et supérieur de la Congrégation, qui présidait la cérémonie, prit la parole pour retracer la vie si active et si féconde de la défunte, et son corps fut déposé dans le cimetière de la communauté.

XXIII
LA PERSÉCUTION
L'EXIL
SCLERDER, 1904-1910

L'œuvre de Mère Sainte-Ursule ne tarda pas à produire ses fruits. La Congrégation semblait bénie de Dieu. De 1884 à 1904 les registres accusent, contre trente-cinq décès survenus parmi ses membres, soixante-neuf professions, donc un accroissement numérique très sensible. Les trois communautés menaient sans bruit leur vie de travail et de prière. Elles donnaient l'instruction pendant l'année scolaire à un nombre sans cesse croissant d'enfants, et aux étrangers, pendant la belle saison, une hospitalité de plus en plus appréciée. Elles exerçaient la charité corporelle par de généreuses aumônes, la charité spirituelle de diverses manières, mais principalement par les retraites fermées auxquelles elles conviaient tour à tour toutes les catégories de fidèles ; il y en avait pour les jeunes gens et les hommes, les femmes et les jeunes filles, les tertiaires, les conscrits et les soldats libérés, et sur tous les instructions, le recueillement, les cérémonies, les sacrements faisaient descendre des grâces de préservation, de conversion, de ferveur.

Mais l'ennemi était là, qui voyait avec rage tout ce bien, et celui que faisaient dans le monde entier les congrégations religieuses, et il s'apprêtait à y mettre un terme.

La Franc-Maçonnerie, élevée au pouvoir par les élections législatives de 1876, commença dès lors par la presse impie, par l'école athée, l'empoisonnement méthodique de l'esprit public, qui devait lui permettre de réaliser ses desseins criminels.

Le succès couronna ses efforts. Les Chambres élues en 1898 et 1902 lui donnèrent une majorité nombreuse, compacte et sûre, avec laquelle elle pouvait tout oser. Elle en profita et fit voter, dans une atmosphère de haine écœurante, les fameuses lois contre les congrégations, qui resteront la honte d'un régime justement qualifié d'abject.

Iniques dans leur texte même, ces lois furent appliquées avec une odieuse brutalité. Des milliers de Français et de Françaises, dont le seul crime était d'avoir embrassé une vocation de dévouement à Dieu et à leurs frères, furent privés des droits reconnus à tous, dépouillés de leurs biens, chassés de chez eux et jetés sur la rue.

Les congrégations enseignantes étaient les premières visées par la haine clairvoyante des anticléricaux, mais leurs écoles distribuaient l'instruction à un si grand nombre d'enfants que le gouvernement ne jugea pas possible de les remplacer avant un délai de plusieurs années. Ce délai devait prendre fin le 1er septembre 1914. A partir de cette date, aucun congréganiste ne devait plus enseigner en France.

On sait qu'un mois avant l'échéance fatale qui devait marquer le triomphe complet de la Franc-Maçonnerie, la rude voix des canons allemands grondant aux portes de Paris vint rappeler aux sectaires que Dieu sait toujours, par des moyens à Lui, « des méchants arrêter les complots ».

Mais revenons au début de 1904, l'année qui allait marquer la mort officielle et provisoire - les œuvres de Dieu ne meurent jamais que provisoirement - de la Congrégation.

La loi déjà votée en 1901 et les projets, encore plus draconiens, que le gouvernement se proposait de faire voter sans délai, ne lui laissaient aucun espoir d'échapper à la dissolution, à la confiscation plus ou moins déguisée de ses biens, à la dispersion de ses membres.

On conçoit l'émoi des Sœurs devant cette menace : renoncer à la vie religieuse pour laquelle elles ont tout abandonné, quitter leur communauté, qui est maintenant tout pour elles. Et pour aller où ? La plupart n'ont pas d'autre maison qui puisse les recevoir. Et puis, elles ne sont plus du monde ; pourront-elles jamais s'y réadapter ?

Les supérieurs surtout sentaient la gravité de la situation ; malgré tout, ils voulaient absolument sauver la Congrégation et procurer à ses membres les avantages de la vie religieuse en commun. Pour aboutir à ce résultat il n'y avait qu'un moyen : trouver un asile à l'étranger, et s'y réfugier en attendant la fin de la crise, qui semblait trop violente pour durer longtemps.

La supérieure générale était alors Mère Saint-Benoît, à qui sa mauvaise santé interdisait et les voyages fatigants, et les démarches pénibles que la situation rendait nécessaires. Elle chargea son assistante, Mère Sainte-Thérèse, d'aller à la recherche d'une maison qui pût, le cas échéant recevoir les exilées.

Mère Sainte-Thérèse se mit en route, accompagnée de Mère Sainte-Cécile, ancienne supérieure de Trégastel. Elles parcoururent la Belgique, puis la Hollande, sans rien trouver à leur convenance. Dans ces pays il y avait déjà beaucoup de communautés ; pour quelques-unes la vie était difficile, et il était à craindre que l'installation de nouvelles émigrantes ne la rendît plus difficile encore. Nos deux voyageuses rentrèrent, un peu déconcertées.

Cependant, dans toutes les maisons de la Congrégation l'on priait avec ferveur, et la Providence intervint une fois de plus.

Le supérieur ecclésiastique, M. le vicaire général Morelle, cherchait, lui aussi, un abri pour ses Filles proscrites. Or un jour il vit dans un journal l'annonce d'une propriété à louer dans la Cornouailles anglaise. La description qu'on en donnait était bien faite pour attirer une communauté française, et surtout bretonne : elle portait un nom breton, Sclerder, la Clarté, comme l'antique et pittoresque sanctuaire élevé en l'honneur de Marie entre Perros-Guirec et Trégastel ; elle avait abrité des Franciscains, puis des Carmélites ; elle était située à proximité d'une petite mission catholique desservie par un prêtre français, le P. Baste, originaire de Normandie.

M. Morelle écrivit au P. Baste, qui, très désireux de voir s'établir près de chez lui une communauté religieuse, répondit en termes des plus encourageants. D'autres lettres transmirent de part et d'autre les renseignements nécessaires, et l'affaire fut conclue. Les Sœurs avaient un pied-à-terre où la persécution ne pouvait les atteindre, la vie religieuse était assurée, la Congrégation était sauvée.

Il fut décidé que deux religieuses se rendraient sans retard à Sclerder pour prendre possession de la maison. Le 25 mai, Mère Sainte-Cécile et Sœur Saint-Camille quittaient Saint-Quay, se dirigeant vers la nouvelle fondation, où elles arrivaient deux jours après. Le P. Baste les reçut avec tout son cœur de prêtre et de Français, et fit de son mieux pour leur adoucir l'amertume de l'exil. Il n'y réussit pas complètement, car, raconte l'une d'elles, elles passèrent par une crise terrible de nostalgie.

En juillet, elles virent arriver deux de leurs compagnes de France, et, le mois suivant, deux jeunes novices qui, ayant récemment pris l'habit religieux à Saint-Quay, venaient achever là leur formation. Il y avait donc désormais à Sclerder toute une petite communauté, à laquelle rien ne manquait, pas même un aumônier : un religieux français de la Société des Missionnaires de Tinchebray, le P. Arnoulin, chassé, lui aussi, par la persécution, était venu chercher refuge près du P. Baste, dont il était parent. Il servit d'aumônier aux Sœurs jusqu'à sa mort, en août 1905, et ce fut l'une d'elles qui, après l'avoir soigné pendant sa dernière maladie, lui ferma les yeux.

La petite chapelle de Sclerder vit, le 27 novembre 1906, une touchante cérémonie, qui impressionna vivement les protestants, venus nombreux pour y assister : la profession religieuse de Mère Saint-Jérôme et de Sœur Sainte-Claire. Mgr Graham, évêque de Plymouth, présidait ; le sermon fut donné en anglais par M. labbé Moulinet, prêtre du diocèse de Saint-Brieuc, alors aumônier de la communauté des Filles du Saint-Esprit de Newton-Abbot. Mère Sainte-Thérèse, supérieure générale depuis un mois, s'était rendue à Sclerder pour la circonstance, avec la maitresse des novices et l'aumônier de la maison de Trégastel, M. l'abbé Jan.

En cette même année 1906 les exilées durent s'occuper de trouver un gagne-pain, car les ressources de la maison-mère s'épuisaient et ne se renouvelaient plus depuis que les œuvres étaient supprimées. Une petite blanchisserie fut installée, qui fonctionna vaille que vaille et procura quelque argent, mais au prix de bien des fatigues et des soucis.

XXIV
LA PERSÉCUTION EN FRANCE
L'EXPULSION, 10 février 1908

Pendant que s'organisait la petite communauté d'Angleterre, la persécution en France devenait violente. De tous côtés l'on n'entendait parler que d'expulsions *manu militari*, et chaque institut chaque maison même, cherchait la meilleure manière d'échapper aux rigueurs de la loi.

Les religieuses de Trégastel rentrèrent presque toutes à la maison-mère dès 1904 ; il n'en resta que deux, qui se sécularisèrent, et, avec l'aide d'un personnel laïque, reçurent les étrangers pendant l'été, comme les années précédentes. Saint-Quay leur envoya trois compagnes, également sécularisées, dont l'une, brevetée, rouvrit l'école et en assura le fonctionnement. Quant à l'aumônier, M. l'abbé Jan, il crut prudent pour la sécurité de la maison de s'éloigner, la saison terminée, et il alla passer l'hiver au Val-André. Au printemps suivant, 1905, il revint près de sa communauté et il ne la quitta plus, à la grande satisfaction des Sœurs, qui, en son absence, n'avaient d'offices réguliers que le dimanche, à l'église paroissiale, c'est-à-dire à près de trois kilomètres de chez elles.

A Notre-Dame-du-Val rien ne fut changé jusqu'en 1907. Cette année-là, la saison terminée, les religieuses se sécularisèrent toutes. Cette transformation se fit le 30 septembre, après la messe de règle ; elle leur permit de rester dans leur maison avec leur aumônier, M. Rollier.

Quel que fût le parti adopté, ces années furent dures, et les victimes n'en perdront jamais l'amer souvenir. Elles sentaient la loi suspendue comme une épée au-dessus de leurs têtes, avec ses terribles menaces : l'expulsion, la dispersion, la ruine de toutes leurs œuvres. Elles avaient l'impression d'être constamment surveillées par des agents du gouvernement, qui épiaient toutes leurs paroles et tous leurs gestes. Elles vivaient comme des recluses ; elles n'osaient plus prier que portes et fenêtres soigneusement closes. Dans la crainte de perquisitions, elles avaient détruit ou dissimulé tout ce qui aurait pu servir à établir contre elles le délit, alors si grave, de « congrégation ». Une sorte de terreur pesait sur elles.

A Saint-Quay les supérieures, tandis qu'elles assuraient la continuation de la vie religieuse par la fondation d'Angleterre, cherchaient à atténuer dans la mesure du possible les effets désastreux de la loi relativement aux biens de la Congrégation. Leurs efforts ne furent pas inutiles. La Providence, comme de coutume, leur vint en aide : elles trouvèrent des concours dévoués et désintéressés, qui leur furent extrêmement précieux et qui n'étaient pas sans mérite, car ils comportaient de sérieux risques.

Le premier acte de la spoliation devait être l'inventaire, dressé par le liquidateur, de tous les biens meubles et immeubles de la communauté. Cette opération fut faite à Saint-Quay en octobre 1905, malgré la protestation indignée de la supérieure, Mère Saint-Benoît.

En juin 1907, Mère Sainte-Thérèse, devenue supérieure depuis le 27 octobre précédent, reçut notification du décret de fermeture de son établissement, avec ordre intimé à toutes ses Sœurs de le quitter avant le 1e novembre.

Le 5 août, arrivait l'annonce de la laïcisation de l'école communale de Saint-Quay, qui jusqu'alors était tenue par des religieuses de la communauté. En effet, un personnel laïque vint prendre possession de l'école, mais, lorsque vint la rentrée, les nouvelles institutrices se trouvèrent à peu près sans élèves.

Quatre Sœurs, sécularisées, étaient allées s'installer dans une maison du bourg et avaient ouvert une garderie, et c'est là qu'allaient tous les enfants ; n'ayant pas le droit d'enseigner en classe, elles donnaient des leçons particulières. Pendant ce temps le recteur, M. l'abbé Robert, faisait construire en diligence une école libre, qui put s'ouvrir en mai suivant, avec un personnel sécularisé, et dès le premier jour les classes furent combles. Les familles de Saint-Quay restaient fidèles à leurs religieuses.

Après avoir reçu l'annonce de la fermeture de sa maison, Mère Sainte-Thérèse adressa à M. le Ministre des Cultes une demande de prorogation qui resta sans réponse. Il n'y avait donc plus qu'à se confier à la Providence et à attendre l'expulsion, qui ne pouvait tarder bien longtemps.

Entre temps toutes les Sœurs malades furent envoyées dans leurs familles.

L'année se termina, janvier passa, et rien encore ne s'annonçait.

Le 8 février 1908, fête du Cœur Très-Pur de Marie, cotitulaire de la Congrégation, des gens bien informés avertirent les Sœurs de se préparer, car l'événement était tout proche. C'était, assurait-on, le surlendemain, lundi 10, qu'elles devaient être chassées par la force armée, et sans doute de bon matin, car c'était toujours très tôt, de nuit, de préférence, que ces sinistres opérations s'effectuaient. Elles redoublèrent de ferveur dans leurs prières, offrant à Dieu d'avance le grand sacrifice qu'Il allait leur demander.

Le dimanche, dans l'après-midi, la nouvelle se répandit dans la population, et nombre de personnes vinrent demander à la supérieure la permission de passer la nuit à la communauté pour s'unir aux prières des religieuses, les assister dans la pénible scène qui se préparait et se faire expulser avec elles. La Mère Sainte-Thérèse leur exprima sa vive reconnaissance, mais ne crut pas devoir accepter ce témoignage de leur dévouement. Cependant, vers deux heures du matin, comme une grande foule se tenait rassemblée autour de la maison, elle ouvrit l'une des portes du jardin, et une centaine d'hommes et de femmes entrèrent dans la chapelle avec le clergé de la paroisse.

A cinq heures l'aumônier, M. le chanoine Martin, distribua la sainte communion aux religieuses. C'était le moment de les munir du Pain des forts, car le drame final allait commencer Dix minutes après, la troupe arrivait et se postait à toutes les issues. La cloche de l'église se mit à tinter le glas, auquel répondit celle de la communauté. Les Sœurs, à l'intérieur, récitaient le chapelet avec l'aumônier et les fidèles présents.

Pendant ce temps, les exécuteurs, trouvant toutes les portes fermées et barricadées, les enfonçaient l'une après l'autre, et, par la sacristie arrivaient à la chapelle. Le commissaire marchait en tête. A sa vue, des cris et des sanglots éclatent dans la foule, interrompant la récitation du chapelet. Il s'avança vers l'aumônier et lui demanda à parler à M" la Supérieure.

- Elle doit se trouver au milieu de ses Filles, répondit celui-ci ; veuillez voir.

Les religieuses, assises à leurs stalles, étaient aussi calmes que si elles avaient été à l'un de leurs offices ordinaires. Le commissaire, assisté du procureur, se dirigea vers Mère Sainte-Thérèse et lui signifia, au nom de la loi, l'ordre de quitter sa maison. Malgré l'émotion bien compréhensible qui l'étreignait, elle répondit par la lecture d'une énergique protestation et déclara, en terminant, qu'elle ne sortirait que contrainte par la force.

- Qu'entendez-vous par là ? demanda le commissaire. Voulez-vous que je vous mette la main sur l'épaule ?

- Vous savez, lui répondit-elle, ce que vous avez à faire.

Il lui posa alors la main sur l'épaule, ainsi qu'aux autres religieuses, et toutes sortirent, au chant du *Miserere* et du *Parce Domine*, que la foule entrecoupait de ses sanglots et de ses larmes.

Le Saint-Sacrement, porté par l'aumônier et accompagné par le clergé de la paroisse, suivait ses fidèles adoratrices, forcé, comme elles, de quitter son sanctuaire profané. C'était un spectacle lugubre, mais attendrissant, que cette procession à travers les sombres couloirs qu'éclairait seulement la lueur vacillante de quelques lanternes.

Au moment où le cortège débouchait sur la rue, de la foule, que contenait difficilement un cordon de gendarmerie à cheval, montèrent les cris plusieurs fois répétés de : « Vivent nos Sœurs ! Vive Jésus-Christ ! » pendant que des mains pieuses répandaient sur le passage du divin Proscrit une jonchée de fleurs et de feuillage. Pressées, portées presque, les expulsées arrivèrent enfin à l'église ; là, devant l'assemblée qui remplissait le vaste édifice, M. le recteur monta en chaire pour protester contre l'attentat inique qui venait de s'accomplir et remercier ses paroissiens de l'appui qu'ils avaient apporté aux victimes par leur imposante manifestation. Ensuite M. l'aumônier donna la bénédiction du Très-Saint Sacrement, puis il se rendit à la chapelle de Notre-Dame-de-la-Ronce, où il célébra la sainte messe aux intentions de celles qui souffraient persécution pour la justice.

Beaucoup de personnes de Saint-Quay avaient offert de recevoir des religieuses chez elles. Pour rester en communauté elles préférèrent se retirer toutes dans une même maison mise à leur disposition par des amis dévoués.

Elles ne devaient pas y demeurer longtemps. La plupart rentrèrent dans leurs familles ; les autres, au nombre de neuf, parmi lesquelles la supérieure générale, Mère Sainte-Thérèse, et l'assistante, Mère Saint-Benoît, partirent le 17 pour Brest, où elles s'embarquèrent le lendemain pour Plymouth. Le 19 au matin, elles arrivaient à Sclerder, où, malgré tout ce que la situation offrait de pénible, elles furent reçues avec des transports de joie et d'affection.

A peine débarquées, elles reçurent de Mgr Morelle, devenu évêque de Saint-Brieuc après la mort de Mgr Fallières, en 1906, une admirable lettre où leur pasteur et père, après avoir rendu hommage au zèle dépensé par leur Congrégation depuis près d'un siècle pour le bien des âmes, exprimait en termes éloquents et la part qu'il prenait à leurs épreuves, et son indignation devant la persécution qui les frappait.

XXV

LA VIE EN ANGLETERRE

FONDATIONS de LOOE, 1908 ; de CADLEIGH, 1910

L'arrivée de neuf nouvelles pensionnaires dans l'étroite maison de Sclerder, où déjà leurs douze devancières avaient grande peine à se loger, obligea les supérieures à chercher quelque part une annexe. On ne trouva rien à proximité, mais dans le village de Looe, à une lieue de là, il y avait une petite propriété à vendre. On aurait désiré mieux, mais l'on n'avait pas le choix ; l'habitation était d'ailleurs en bon état, et même coquette, et, comme il fallait absolument quelque chose, on acheta Rivercroft - c'était le nom de la propriété, - et le trop-plein de Sclerder vint s'y installer.

Dans cette nouvelle fondation, la vie fut plutôt pénible. C'était comme un double exil : pas un catholique dans le voisinage, pas d'offices, pas de messe, pas de communion, à moins de faire à pied la longue route qui séparait Looe de Sclerder. Il est vrai, les religieuses purent aménager un petit oratoire où le bon P, Baste venait de temps en temps offrir le Saint Sacrifice et leur distribuer le Corps du Seigneur, mais chaque dimanche et quelquefois pendant la semaine, pour entretenir leur vie religieuse et trouver auprès de leurs Sœurs un peu de consolation, il leur fallait se rendre à la communauté-mère, et c'était pour elles une grande fatigue. Comme il était à souhaiter qu'elles pussent être toutes réunies dans une même maison, autour d'une chapelle régulièrement desservie !

Mais, toutes, ce n'étaient pas seulement celles de Sclerder et de Looe, mais encore leurs Sœurs restées en France, dont la situation, à mesure que le temps passait, devenait de plus en plus difficile. A part celles qui avaient pu, en se-sécularisant, demeurer dans les fondations de Trégastel ou du Val-André, les autres étaient, ou chez leurs parents, ou placées dans de bonnes familles où elles vivaient de leur travail. Cette existence n'était pas normale, n'allait même pas sans quelque péril ; quel avantage elles auraient trouvé à reprendre la vie de communauté dans une maison suffisamment vaste et convenablement aménagée !

C'était là le grand désir de Mère Sainte-Thérèse ; elle fit même le voyage de Saint-Brieuc pour en conférer avec Monseigneur et lui demander l'autorisation de chercher, puis d'acheter, si elle trouvait quelque chose à son goût.

Les recherches furent longues, mais, secondées par les prières de toute la Congrégation, elles eurent enfin plein succès. En 1910 on découvrit dans le Devon, près d'Ivybridge, à une douzaine de kilomètres de Plymouth, une propriété à vendre, qui paraissait parfaitement appropriée à la fondation d'une communauté religieuse. Vaste, très agréablement située sur une hauteur non loin de la mer, favorisée d'un air excellent, Cadleigh-House offrait tout ce que l'on pouvait désirer, sauf une chapelle, mais il serait possible d'en construire une, et, en attendant, il y avait une salle qu'on pouvait très facilement convertir en oratoire.

L'affaire fut bientôt conclue, et, le 18 juillet, trois religieuses de Sclerder prirent le chemin de leur nouvelle résidence, suivies, à huit jours d'intervalle, par cinq autres. En raison de certaines réparations urgentes, il fallut attendre quelque, temps pour y loger tout le monde, et ce ne fut qu'en novembre que la communauté s'y trouva reconstituée au complet. Cadleigh-House était devenue Cadleigh-Convent.

Les deux maisons de Cornouailles furent abandonnées, au grand regret du P. Baste, qui fit aux Sœurs, du haut de la chaire, un adieu très ému. Elles avaient abrité les exilées pendant un peu plus de six ans. Selerder fut remis à la disposition de l'évêque de Plymouth, qui en était propriétaire. La buanderie, qui avait été construite aux frais des Sœurs, lui fut donnée sans compensation, en reconnaissance du paternel accueil qu'il leur avait fait. Quant à Rivercroft, qui avait été acheté, il devint aussi propriété de l'évêché ; le P. Baste continua d'y venir de temps en temps célébrer la sainte messe pour y apporter, avec la présence corporelle du Sauveur, des grâces de conversion pour les pauvres hérétiques du voisinage. Ainsi la Congrégation, en quittant le pays, y laissait du moins un heureux vestige de son passage.

XXVI
INSTALLATION DE CADLEIGH-CONVENT
1910-1914

Quand les religieuses arrivèrent sur le territoire de Cadleigh, elles furent saluées sur la route par un vieillard vénérable, qui leur souhaita la bienvenue avec des larmes de joie. C'était le seul catholique de la localité ; il avait quatre-vingts ans, et se réjouissait de voir s'établir près de sa demeure une chapelle ou il pourrait prier et assister aux offices, avec un prêtre qui viendrait un jour prochain, le préparer à la mort. Il ne se trompait pas, il devait mourir peu après, consolé par les sacrements de notre sainte Mère l'Eglise, et la communauté qu'il était si heureux de voir s'installer à Cadleigh allait devenir bientôt un foyer ardent de vie catholique.

Cependant une difficulté se présenta au début : il n'y avait pas à Ivybridge de prêtre résident, et cependant il fallait bien aux religieuses un aumônier, et qui sût le français. D'autre part l'évêque de Plymouth exigeait que l'aumônier de Cadleigh s'occupât des quelques catholiques disséminés dans la région, et même travaillât à la conversion des protestants, ce qui nécessitait la connaissance de l'anglais.

Un prêtre français envoyé par Mgr Morelle, le P. Jouan, ne put rester, ne sachant pas un mot d'anglais. L'évêque de Plymouth consentit à le remplacer par un prêtre de son diocèse, à condition que la communauté construisit à Cadleigh une chapelle, un presbytère et un petit pensionnat. Il obtint satisfaction et vint lui-même bénir la chapelle. Cette cérémonie, qui eut lieu le 14 janvier 1913, fut l'occasion d'une belle fête et permit aux Sœurs de constater que, même sur cette terre d'exil, elles étaient entourées de sympathie. Outre l'évêque, très aimable - il parlait parfaitement le français, - le Rme Père Abbé des Bénédictins de Buckfast, elles voyaient là des représentants de la noblesse anglaise, Lord et Lady Seaton, deux excellents catholiques, dont le domaine se trouvait à peu de distance de Cadleigh, le maire d'Ivybridge et de nombreux protestants dont l'attitude respectueuse les frappa Suivant sa promesse, l'évêque envoya à Cadleigh un aumônier, le P. O'Dea, un Irlandais, qui fit beaucoup de bien aux Anglais par ses prédications et les relations agréables qu'il entretenait avec tous ; malheureusement, ne sachant que très peu de français, il ne rendit guère de services à la communauté. Il fut envoyé à un autre poste et remplacé par le P. Woolfred, qui se trouvait à peu près dans le même cas. Les Sœurs se-permirent d'en faire la remarque à l'évêque, qui les autorisa à s'adresser à Saint-Brieuc pour avoir enfin un véritable aumônier.

Mgr Morelle eut pitié d'elles, et, sans vouloir obliger aucun de ses prêtres à partager leur exil, il consentit à leur envoyer un volontaire, s'il s'en présentait. Or il s'en présenta un, M. l'abbé Louis Gautier, vicaire à Etables ; mis au courant de la situation pénible des religieuses de Cadleigh, il fit savoir qu'il irait volontiers remplir auprès d'elles les fonctions d'aumônier, si Monseigneur l'y envoyait. La nomination suivit de près, l'évêque de Plymouth l'agréa, et le 3 mars 1914 Father Gautier, comme on l'appellera désormais arrivait à Cadleigh-Convent.

La joie des Sœurs fut à son comble. Ce n'était presque plus l'exil, puisqu'elles avaient un prêtre de chez elles pour les aider à supporter leurs misères, les fortifier dans leurs luttes, les consoler dans leurs peines, recevoir leurs confidences et les diriger dans les difficultés de la vie religieuse.

Pour le nouvel aumônier la tâche était complexe, car il n'y avait pas seulement la communauté, mais encore la petite mission catholique anglaise, dont il était chargé, de par la volonté expresse de l'évêque de Plymouth. Avec courage il se mit, ou plutôt se remit à l'étude de l'anglais et bientôt il fut capable d'exercer toutes les fonctions du ministère sacerdotal auprès de ses nouveaux paroissiens. Ceux-ci, en retour, ne lui ménagèrent pas les témoignages de leur estime et de leur affection.

Tout allait donc pour le mieux, quand survint le grand cataclysme qui devait semer tant de ruines : la guerre. Cadleigh-Convent allait en subir le contre-coup. L'aumônier l'avait quitté vers la fin de juillet pour passer quelques semaines en famille ; mobilisé dès les premiers jours, il ne devait y revenir que cinq ans plus tard.

XXVII
CADLEIGH-CONVENT PENDANT LA GUERRE
1914-1919

L'abbé Gautier, avant de partir pour la France, s'était assuré un remplaçant. Celui-ci, l'abbé Milinault, professeur à l'Institution Notre-Dame de Guingamp, ayant été exempté du service militaire, n'était pas mobilisable immédiatement ; ainsi il put rester a Cadleigh jusqu'à la fin des vacances scolaires, environ deux mois. Il assista à ses derniers moments la Mère Saint-Michel, née Caroline Jackson, qui mourut le 1er septembre, et bénit le petit cimetière qui fut ouvert dans la propriété pour recevoir sa dépouille mortelle.

La rentrée des classes, vers la mi-octobre, l'obligea à rallier son poste.

L'annonce de son départ plongea de nouveau les Sœurs dans l'inquiétude : allaient-elles encore se trouver sans prêtre ? Heureusement, comme toujours, la Providence veillait ; elle allait se servir de la guerre pour leur envoyer un aumônier à la place de celui que la guerre leur enlevait.

En septembre et octobre 1914, les malheureux habitants de la Belgique et du Nord de la France fuyant devant l'invasion allemande, se précipitaient en masses vers l'Ouest, et l'Angleterre reçut ainsi beaucoup de réfugiés belges. Or parmi ceux qui débarquèrent dans le comté de Devon se trouvait un prêtre de la Congrégation du Sacré-Cœur de Marie, missionnaire en Extrême-Orient, le R. P. Van Haute. Au moment de la déclaration de guerre, il était en congé dans sa famille, à Bruges, et il se sauva avec elle.

En arrivant à Plymouth, il se présenta à l'évêque, qui l'envoya à Cadleigh. Le P. Van Haute se rendit donc à la communauté avec ses compagnons d'exil, qui étaient en nombre : son père, un frère, une sœur, une cousine, un oncle et une tante. Encore la famille n'était-elle pas au complet : une autre sœur, religieuse carmélite était restée dans son cloitre, dans la Belgique envahie ; elle devait y passer tout le temps de la guerre, sous la rude domination de l'ennemi.

Les Sœurs firent bon accueil aux pauvres réfugiés ; elles les gardèrent comme pensionnaires en échange du grand service que le bon Père leur rendait en se faisant leur aumônier. D'ailleurs, ils s'en montrèrent profondément reconnaissants ils trouvaient mille moyens de se rendre utiles : tous musiciens, ils prêtaient leur concours pour les offices ; ils donnaient des leçons de piano aux Sœurs et aux élèves ; habiles en toute sorte de travaux manuels, ils s'occupaient de menuiserie et de jardinage ; ils défrichèrent une partie de la propriété. Ils construisirent de leurs mains une grotte de Lourdes, qui est restée comme un pieux souvenir de leur séjour.

Aussitôt que la signature de l'armistice eut libéré leur pays, ils s'empressèrent d'y retourner Le prêtre partit le premier, les autres suivirent de près, mais pas tous : la tante était morte sur la terre d'exil, et son corps repose dans le cimetière de la communauté.

De retour chez eux, ils n'oublièrent pas Cadleigh et l'aimable hospitalité qu'ils y avaient reçue. Deux ans plus tard, la jeune sœur du missionnaire y revint ; ayant eu à choisir entre ce voyage et celui de Lourdes, elle avait préféré venir revoir les religieuses et les remercier de lui avoir donné asile, à elle et aux siens, pendant les années terribles.

Au cours de cette triste période, la mort fit plusieurs victimes parmi les membres de la Congrégation. Quatre moururent à Cadleigh, dont la Mère Saint-Benoît, assistante et ancienne supérieure générale. Sa grande sainteté lui avait concilié l'affectueuse vénération de toutes ses Sœurs ; elle s'endormit pieusement dans le Seigneur le 1" janvier 1915.

Malgré les difficultés résultant de la guerre et de l'exil, la communauté ne restait pas inactive. En octobre 1914, elle ouvrit une école qui compta bientôt une trentaine d'élèves, pensionnaires ou externes. Il n'y avait pas d'autre école catholique dans un rayon de plusieurs milles, et, par suite, en vertu d'un principe auquel les évêques anglais tiennent très ferme, toutes les familles catholiques des environs devaient obligatoirement y envoyer leurs enfants. Les petites Protestantes y venaient aussi, et même elles y étaient en majorité, Quelques-unes se convertirent ; quant aux autres, si elles n'y trouvèrent pas la grâce de la foi totale, l'on peut espérer du moins qu'elles y laissèrent quelques-uns des préjugés qui cachent à beaucoup de leurs coreligionnaires le vrai visage de l'Eglise catholique.

Entre le départ du P. Van Haute et l'arrivée de M. Gautier, enfin démobilisé, il y eut un intervalle de quelques semaines, pendant lesquelles un religieux bénédictin de l’abbaye de Buckfast, le P. Joseph Buguet, vint résider à la communauté et y faire fonctions d'aumônier. Français, le P. Joseph se plaisait à Cadleigh-Convent, et il y était toujours le bienvenu. Son caractère enjoué répandait la gaieté ; instruit, peintre et musicien, il était toujours disposé à rendre service, aussi les Sœurs mirent-elles souvent à contribution ses talents et sa bonne volonté, principalement pour le chant des offices et la décoration de la chapelle. Un autre bénédictin de Buckfast, le P. Jean Stéphan, un Breton du Finistère, était aussi un visiteur assidu de Cadleigh ; habile organiste, vint souvent prêter son concours pour les cérémonies.

XXVIII
LA CONGRÉGATION EN FRANCE
APRÈS L'EXPULSION

Revenons maintenant un peu en arrière et voyons ce qu'étaient devenues les maisons de France après les événements de 1908.

La communauté de Saint-Quay, évacuée le 10 février dans les conditions que l'on sait, resta une huitaine de jours complètement inoccupée et quelques individus peu scrupuleux en profitèrent pour s'approprier différents objets qui y avaient été laissés. Le liquidateur soupçonna de ce vol les expulsés, et il envoya des gendarmes perquisitionner chez l'aumônier, retiré dans une villa du voisinage, et dans la maison où s'étaient réfugiées les Sœurs. La perquisition ne donna aucun résultat, mais un gardien fut envoyé de Saint-Brieuc pour occuper l'immeuble, l'entretenir et veiller à ce que rien n'en sortit. Pour donner une idée de la manière dont il s'acquitta de ses fonctions, qu'il suffise de dire qu'à la fin des dix-huit mois qu'il y passa, les bâtiments étaient dans un état de saleté et de délabrement lamentable : il avait fait de la chapelle une écurie pour son âne.

En vertu de la loi, tout devait être vendu par les soins du liquidateur. L'annonce de cette opération malhonnête et sacrilège donna occasion à Mgr Morelle de rappeler à tous les intéressés les principes du droit naturel et du droit ecclésiastique relatifs aux biens des congrégations, et les peines canoniques dont se rendait passible quiconque les achetait sans autorisation.

Les meubles, vendus aux enchères au mois de juin qui suivit l'expulsion, trouvèrent quelques acquéreurs, dont la plupart se soumirent aux conditions posées par l'autorité ecclésiastique. Quant aux immeubles, on désirait vivement les voir rester aux mains de gens consciencieux, respectueux des droits des légitimes propriétaires.

C'était en juin 1909 que la maison de Saint-Quay devait être vendue. L'une des religieuses expulsées, retirée à Saint-Brieuc, alla trouver un négociant de cette ville, fortuné, excellent catholique et connu pour son dévouement à toutes les bonnes œuvres. Elle lui demanda s'il ne lui serait pas possible de l'acheter. Il y avait bien quelques difficultés, mais aucune n'était insurmontable. Il se laissa convaincre ; dûment autorisé par l'évêque, il se rendit au tribunal au jour fixé, qui était le 18 juin, fête du Sacré-Cœur de Jésus, et devint propriétaire légal de l'ancienne communauté, que l'on baptisa : Villa Jeanne-d'Arc.

Un mois après, le 16 juillet, ayant congédié le soi-disant gardien, il y amena deux religieuses sécularisées pour une première visite. Quelle émotion pour elles de revoir ces lieux si pleins de souvenirs, qu'elles avaient cru quitter pour toujours ! Quelle joie de les savoir en mains sûres, de se dire qu'elles pourraient y revenir, y reprendre à peu près la vie d'autrefois ! Mais quel serrement de cœur en trouvant partout les traces du pillage et de la profanation ! Tout était vide, dévasté. Vite elles s'occupèrent d'acheter le mobilier nécessaire, et avant la fin du mois elles étaient réinstallées chez elles.

Le nouveau propriétaire tenait à ce que l'établissement reprit au plus tôt son activité. Il s'adressa à deux personnes de sa connaissance, bien au courant de la tenue d'une maison, et leur en confia la gérance. Celles-ci s'entourèrent de tout le personnel dont elles avaient besoin, y compris nos deux

sécularisées, auxquelles vinrent bientôt s'en adjoindre deux autres. Dès l'été de cette année 1909, la Villa Jeanne-d'Arc recevait une trentaine de baigneurs, et, l'année suivante, elle retrouvait une clientèle égale ou supérieure à celle de la communauté d'autrefois.

La chapelle fut rouverte le 10 août, juste dix-huit mois après l'expulsion. L'ancien aumônier M. Martin, en fut nommé chapelain, et, au début de mai 1910, il reprit possession de la maison d'où il avait été chassé par la force armée un peu plus de deux ans auparavant.

A Trégastel et au Val-André il n'y eut pas d'expulsion, mais les biens furent vendus comme biens de congrégation. Cette fois encore, la Providence veillait, et ils restèrent en bonnes mains.

Sainte-Anne-des-Rochers, avec tout ce qui s'y trouvait, devint la propriété d'un ami dévoué de la communauté, qui fit tous ses efforts pour qu'on pût y continuer les œuvres en vue desquelles elle avait été fondée. Malgré tous les obstacles qu'il rencontra, il y réussit, grâce à sa ténacité et à sa grande compétence en affaires. Mais il dut s'y prendre à deux fois : la première vente fut déclarée nulle pour insuffisance de prix. Avant la seconde il y eut un moment d'inquiétude : un riche capitaliste de la région se proposait, disait-on, d'acheter la maison pour en faire un hôtel ultramoderne avec casino, dancing et autres attractions plus que profanes ; il était décidé à l'avoir, à n'importe quel prix. Mais, c'est le cas de le redire : l'homme propose... ; quelques jours avant la vente, il se noya au cours d'une promenade en mer. Le premier acheteur se trouva sans concurrent et redevint propriétaire au prix minimum exigé par l'administration.

L'établissement, dirigé par la sœur d'une religieuse, continua de recevoir, tout comme avant, des pensionnaires d'été. Il devait plus tard, ainsi que la Villa Jeanne-d'Arc, passer aux mains d'une société.

Notre-Dame-du-Val subit la formalité vexatoire de l'inventaire, puis, assez longtemps après, en juillet 1914, fut mise en vente en bloc, meubles et immeubles.

A ce moment, les catholiques s'étaient ressaisis ; un peu partout des sociétés se fondaient pour racheter les biens des congrégations et les empêcher de tomber entre des mains sacrilèges. Une société de ce genre, composée d'amis de la communauté, racheta l'établissement et, pour en assurer le bon fonctionnement, garda l'ancien personnel.

Ainsi, dans toutes les maisons, quelques religieuses sécularisées purent, moyennant certaines précautions, rester ou rentrer, à titre d'employées des propriétaires, ou même, plus tard, de locataires. Les écoles elles-mêmes, sauf celle du Val-André, qui devait rester fermée jusqu'après la guerre, se rouvrirent après quelques mois d'interruption. Les sectaires, malgré leur haine et leur incontestable habileté, n'avaient pas obtenu tout le succès qu'ils escomptaient ; mais qu'y pouvaient-ils ? Tout s'était fait conformément à la lettre de la loi. Il n'y avait aucune raison valable de suspecter la sincérité des sécularisations. Ce qui fait la congréganiste aux yeux du monde, c'est le costume et une certaine forme de vie, d'ailleurs assez difficile à spécifier ; les Sœurs avaient renoncé à l'un et à l'autre. Devant Dieu et la conscience, ce qui constitue essentiellement l'état religieux, ce sont les vœux ; mais les vœux sont une affaire d'ordre tout intime, où aucun pouvoir civil ne peut s'immiscer sans violer de la manière la plus flagrante la première des libertés inscrites en tête de toutes les constitutions modernes.

Ne voulant ni ne pouvant s'engager dans une infinité de procès inextricables, le gouvernement dut accepter la situation telle qu'elle était. D'ailleurs les événements de la fin de juillet 1914 allaient faire passer au second plan la question des congrégations.

Dès le début de la guerre les trois établissements de Saint-Quay, Trégastel et le Val-André furent offerts spontanément, puis, peu après, réquisitionnés pour servir d'hôpitaux. Dans les deux premiers une partie des locaux fut laissée à la disposition du personnel, à qui l'on se contenta de demander quelques services. Cette circonstance permit d'y recevoir un certain nombre d'étrangers pendant la saison d'été. A Notre-Dame-du-Val, toute la maison fut réquisitionnée et le personnel employé aux différents travaux de l'hôpital.

Partout les anciennes religieuses montrèrent un dévouement que les médecins se plurent à reconnaitre ; l'une d'elles fut même décorée de la médaille des épidémies. C'était leur manière de se venger des persécutions qu'elles venaient de subir.

Leurs relations avec leurs hôtes, médecins, infirmiers, blessés, furent dans l'ensemble correctes et souvent même cordiales ; néanmoins ce fut pour elles un soulagement de se retrouver seules chez elles et de pouvoir reprendre leur vie régulière.

XXIX
CADLEIGH-CONVENT APRES LA GUERRE

Le 3 avril 1919, M. l'abbé Gautier rentrait à Cadleigh, à la grande joie des religieuses, et il se remit sans retard à sa double tâche d'aumônier et de missionnaire.

Alors commença pour la communauté en exil une période de vie intérieure fervente, d'action extérieure discrète, mais féconde, dont le souvenir, mêlé de quelque regret, ne devait plus s'effacer de la mémoire de celles qui l'ont vécue. Après tant d'années d'agitation, de régime exceptionnel et provisoire, c'était enfin l'ordre, la paix, la régularité dans tous les exercices et travaux de la vie quotidienne, une direction suivie, et, entre les Sœurs, une union que l'isolement au milieu d'étrangers et d'hérétiques rendait plus intime et plus douce.

L'aumônier et le P. Joseph entreprirent de peindre tout l'intérieur de la chapelle, travail long et délicat, qui fut fort bien réussi.

Les offices, l'un des grands agréments de la vie des couvents, et en outre excellent moyen d'y entretenir la piété, furent entourés de tout l'éclat que permettaient les circonstances, et tel en était l'attrait que les Protestants eux-mêmes aimaient à y assister. La décoration sobre, mais gracieuse de l'autel, les cérémonies, accomplies avec dignité et en parfaite conformité avec la liturgie, les chants, grégoriens ou polyphoniques, exécutés avec autant d'art que de piété, les doux accords de l'orgue - car la générosité des amis dont la communauté se vit bientôt entourée permit l'acquisition d'un orgue, - tout était une joie pour les yeux, les oreilles et surtout pour l'âme.

Nos « frères séparés », comme disent les Catholiques anglais en parlant des Protestants, en étaient grandement édifiés. Pour certaines fêtes ils venaient en foule, et bien qu'ils ne pussent saisir complètement le sens de tous les rites qui se déroulaient sous leurs yeux, ils les suivaient cependant avec un vif intérêt et un respect profond. La procession de la Fête-Dieu, qui se déroulait dans le parc, excitait leur admiration et leur donnait une idée de ce qu'est pour nous le dogme de la présence réelle de Notre-Seigneur dans l'Eucharistie. La fête de Noël, qui, en Angleterre, est principalement, sinon exclusivement, une occasion de joyeuses réunions de famille et de plantureux festins, leur apparaissait dans la petite chapelle du couvent sous un jour tout nouveau, la fête de l'humilité du Fils de Dieu anéanti pour l'amour des hommes, et leur cœur, où, malgré des siècles d'hérésie, tressaille encore la fibre chrétienne, en était délicieusement ému. Ces saintes impressions, aidées de la grâce de Dieu, furent le point de départ de plusieurs conversions.

Mais c'étaient surtout les Catholiques que la mission de Cadleigh cherchait à atteindre ; il y en avait un certain nombre, disséminés dans un rayon de deux à trois milles. Si beaucoup se rendaient fidèlement à la communauté pour les offices, quelques autres, privés depuis longtemps de tout contact avec le prêtre, étaient tombés dans l'indifférence pratique. L'une des tâches du nouveau pasteur consistait à les rechercher, à entrer en relation avec eux pour les ramener à l'accomplissement de leurs devoirs. M. Gautier en « repêcha » ainsi plusieurs.

C'était autour du couvent une vraie petite paroisse, pour laquelle il fallut organiser un service paroissial complet, instructions et confessions en anglais, visites à recevoir et à faire, car en pays anglais les visites forment une partie importante du ministère pastoral, administration des

sacrements aux malades, catéchismes pour les enfants, et aussi, à l'occasion, pour les adultes, car les nouveaux convertis doivent, avant d'entrer dans l'Eglise, suivre plusieurs mois des cours de religion. Les offices publics eux-mêmes s'adaptèrent aux coutumes du pays, et les fidèles avaient plaisir à unir leurs voix à celles des religieuses pour chanter leurs cantiques anglais traditionnels.

Si l'aumônier avait une lourde tâche à fournir compliquée encore du service religieux dans un hôpital et des confessions dans des communautés françaises établies aux environs, il eut du moins la consolation de voir les fruits de ses travaux non seulement ses paroissiens se montrèrent à son égard dociles et reconnaissants, mais encore il vit leur nombre s'accroitre considérablement pendant son séjour à Cadleigh. En revenant de la guerre il en trouva trente, six ans plus tard ils étaient environ soixante-quinze.

En même temps la communauté développait son école, ainsi que son pensionnat, qui reçut même quelques élèves françaises désireuses d'apprendre l'anglais dans le pays où il se parle.

Le noviciat aussi se peuplait : quelques bonnes jeunes filles ne craignirent pas de quitter leur Bretagne, pourtant si chère, pour cueillir la perle précieuse de la vie parfaite, et vinrent sur la terre d'exil se former aux vertus religieuses. La chapelle de Cadleigh vit une douzaine de prises d'habit et à peu près autant de professions. Ainsi les religieuses restées en France reçurent d'Angleterre le renfort dont elles avaient besoin pour entretenir les œuvres de la Congrégation.

L'évêque de Plymouth voyait avec joie la prospérité de la communauté et le bien qu'elle accomplissait, et il se plaisait à donner aux Sœurs et à leur aumônier des marques de sa précieuse sympathie.

XXX
LES MAISONS DE FRANCE APRES LA GUERRE.
CONSTRUCTION DE DEUX ECOLES ET D'UNE CHAPELLE
MORT DE M. MARTIN

La grande tourmente passée, les communautés de Saint-Quay, de Trégastel et du Val-André se remirent à leur vie et à leurs occupations ordinaires, mais avec une ardeur et une confiance accrue. L'esprit public paraissait mieux disposé à l'égard des religieux, en raison des services qu'ils avaient rendus pendant la guerre, et l'avenir s'annonçait moins sombre. En outre, la vague de prospérité qui accompagna la reprise des affaires leur apporta des ressources qui les aidèrent grandement à restaurer leurs œuvres, et même leur permirent d'en créer de nouvelles.

Quelques bons catholiques de Trébeurden, importante paroisse voisine de Trégastel et station balnéaire réputée, crurent le moment favorable pour fonder chez eux une école libre. Ils en parlèrent à leur recteur, M. l'abbé Vidament, qui trouva l'idée excellente, mais déclara qu'il ne voyait aucun moyen de la réaliser. Une des plus zélées promotrices de l'œuvre entendit en songe, a-t-elle raconté, une voix qui lui disait de se rendre à la communauté de Trégastel et d'en parler à la supérieure, Mère Sainte-Angèle. Elle obéit et reçut l'accueil le plus encourageant. Mère Sainte-Angèle et l'aumônier, M. l'abbé Jan, virent dans la démarche de la bonne dame une indication de la Providence ; ils s'entendirent avec M. Vidament pour établir un projet d'école qui fut soumis à l'approbation des supérieures. Agréé par celles-ci, il fut présenté à Mgr Morelle, qui l'approuva chaleureusement et engagea à en entreprendre au plus tôt l'exécution.

La première chose à faire était de constituer une société qui eût qualité pour posséder la future école. Elle fut fondée sous le nom de « Société anonyme de Pensionnats de Jeunes Filles de Trébeurden et des Côtes-du-Nord », au capital de vingt-cinq mille francs, divisé en deux cent cinquante actions de cent francs ; la somme paraissait suffisante au début. Les actionnaires furent vite trouvés à Trébeurden, à Trégastel, à Lannion. Ils se réunirent pour la première fois le 8 juillet, au presbytère de Trébeurden. M. l'abbé Vidament fut nommé président et M. Jan trésorier, avec tous pouvoirs pour agir au nom de la société. C'était au bon aumônier qu'était dévolue la partie la plus lourde de la tâche. Il s'en acquitta à merveille ; très compétent en tout ce qui concerne la construction, en outre animé d'un dévouement sans borne, il se dépensa sans compter pour mener à bien l'œuvre qui lui était confiée, De concert avec M. Courcoux, l'architecte chargé du plan de l'école, il choisit un terrain et en négocia l'achat. Dès que le chantier fut ouvert il se fit surveillant des travaux, et ce ne fut pas pour lui une sinécure : plusieurs fois chaque semaine il se rendait soit à Trébeurden, soit à l'Ile-Grande, où se préparaient les pierres de taille ; c'était un voyage de six lieues ou de quatre qu'il faisait par tous les temps en voiture découverte, ou même à pied par des chemins de traverse à peine praticables ; or il n'était plus jeune, et sa santé était déjà fortement atteinte. Arrivé sur le chantier, il passait la journée avec les ouvriers, ne craignant pas de mettre à l'occasion la main à la besogne.

Grâce à lui, la construction fut menée rapidement et se fit avec le minimum de dépense. Néanmoins, en raison d'une hausse énorme sur les matériaux, les prévisions furent sensiblement dépassées, et il fallut augmenter le capital de la Société de vingt mille francs. L'on procéda donc à une émission de deux cents nouvelles actions que M. Jan se chargea de placer.

L’école fut achevée vers la fin de septembre et fut bénite solennellement le 3 octobre par M. le vicaire général Le Pennec, délégué de Mgr l'Evêque. La directrice était sur place depuis déjà plusieurs mois ; elle était venue d'Angleterre avec deux compagnes en avril précédent, conduite par la supérieure d'alors, Mère Marie de la Présentation. Toutes les formalités légales avaient été remplies en vue d'ouvrir l’école au début d'octobre ; malheureusement trois oppositions successives vinrent retarder l'ouverture, qui se fit enfin le 3 janvier 1921. Malgré ce contretemps, les élèves vinrent nombreuses occuper les deux belles classes préparées pour les recevoir, et, depuis, l'école chrétienne de Trébeurden n'a cessé de prospérer.

A Trégastel la communauté avait depuis longtemps son école, trois grandes salles, hautes et claires, que remplissaient chaque jour les fillettes du quartier Sainte-Anne ; mais elle était bien loin du bourg et des villages de l'intérieur. L'école communale, tenue autrefois par les Filles du Saint-Esprit, avait été laïcisée. Une école chrétienne de filles au centre de la paroisse était donc très désirable. Mais une école de garçons l’était tout autant ; n'était-il pas possible de construire un groupe scolaire où tous les enfants viendraient recevoir un enseignement chrétien ?

Tel était le rêve que caressait M. le recteur de Trégastel. Il s'en ouvrit à M. Jan et à Mère Sainte-Angèle, qui transmirent sa requête, avec avis favorable, à la supérieure générale. C'était la bonne Mère Sainte-Thérèse qui tenait alors les rênes de la Congrégation. Ne voyant que la gloire de Dieu et le bien des âmes, elle accepta le projet avec toutes les charges qu'il entrainait. La Société propriétaire de Trébeurden changea de nom pour devenir la « Société d'Ecoles et Pensionnats de Garçons et de Filles de Trébeurden et des Côtes-du-Nord » ; elle augmenta son capital par l'émission de quatre cents actions nouvelles. Une maison fut achetée pour loger les maîtresses de classe et au moins une compagne chargée du ménage, et les travaux de construction des édifices scolaires commencèrent sans retard.

Comme à Trébeurden, M. Jan se refit contremaître, et, à l'occasion, ouvrier. Sous son active surveillance, à laquelle rien n'échappait, une double maison d'école, aménagée suivant toutes les lois de l'hygiène et tous les règlements de l'administration, s'éleva rapidement sur le bord de la route de Lannion, entre le bourg et le Calvaire.

La bénédiction en fut faite très solennellement le dimanche 18 novembre 1923 par Mgr Serrand, qui venait de succéder à Mgr Morelle sur le siège de Saint-Brieuc.

Peu de jours après, l'école s'ouvrait sans opposition, mais pour les filles seulement, M. le recteur n'ayant pu trouver de maître pour les garçons. Il ne s'en est pas trouvé depuis, et seule fonctionne la section féminine du groupe. Du moins elle prospère ; on a même dû récemment aux deux classes du début en ajouter une troisième, preuve que les familles de Trégastel apprécient le dévouement des maitresses et la qualité de leur enseignement.

La veille de la bénédiction de l'école, le samedi 17 novembre, Monseigneur avait bien voulu en faire une autre : il était descendu au Castel Sainte-Anne pour y bénir la première pierre d'une nouvelle chapelle qui venait d'être mise en chantier.

Au cours de l'été 1921, l'un des prêtres qui s'y trouvaient en villégiature, invité par M. Jan à prêcher à la grand'messe, prit pour thème de son sermon la nécessité d'une chapelle neuve. La thèse était facile à démontrer : la salle qui servait de chapelle était manifestement insuffisante pour la

population d'été, du quartier Sainte-Anne, car à cette époque il n'y avait pas d'offices réguliers dans la chapelle paroissiale.

Passant promptement de la parole aux actes, le bon abbé fit aussitôt imprimer des affiches pour solliciter le concours des amis de la communauté. Les autorités, consultées, accordèrent toutes les permissions nécessaires.

M. Courcoux fut chargé de faire le plan. Ce n'était pas chose si facile. En effet, la chapelle devait faire corps avec l'édifice déjà construit quarante ans auparavant, il fallait donc qu'il y eût entre eux dans le style, les proportions, les matériaux une certaine harmonie, en sorte qu'aucun ne souffrit du voisinage de l'autre. En outre on voulait utiliser les combles pour y aménager un dortoir, car la petite école d'autrefois était devenue un pensionnat nombreux, pour lequel il fallait du logement. Ce dortoir devait être spacieux et bien aéré ; cependant, à moins de nuire à l'aspect général, il fallait le dissimuler si bien qu'on n'en pût, ni de l'intérieur, ni de l'extérieur, deviner l'existence. Enfin, lorsqu'une chapelle doit être surmontée d'appartements où l'on couche, la liturgie impose des conditions dont il fallait tenir compte. Et combien d'autres détails à prévoir ? Aussi plusieurs projets furent successivement proposés, retouchés ou abandonnés avant que le talent de l'architecte, servi par l'esprit pratique de M. Jan, ait enfin mis au point un plan qui résolvait toutes les difficultés et conciliait toutes les exigences.

Pendant ce temps les fonds arrivaient lentement. En 1923, ils parurent suffisants pour commencer la construction, et, les premiers travaux exécutés, l'évêque vint appeler sur les fondations les bénédictions du Ciel.

Deux ans plus tard, la chapelle s'ouvrait pour la fête de l'Assomption de Marie, le 15 août 1925. Le gros œuvre était terminé, mais à l'intérieur presque tout restait à faire. Elle s'achève peu à peu et reçoit pièce par pièce le mobilier qui lui convient. Tous ceux qui la voient s'accordent à la trouver fort bien réussie ; simple et gracieuse, elle plaît à l'œil et porte à la piété ; moderne par les matériaux nouveaux qui ont servi à la construire, par la lumière qui y circule librement, par la sveltesse de ses appuis, elle reste traditionnelle par le style ogival de ses fenêtres, de ses colonnes, de sa voûte surtout, chef-d'œuvre de précision et d'élégance.

Le 7 août 1927 une nouvelle cérémonie s'y déroulait : une belle cloche, don de la famille Courcoux, recevait de Mgr Courcoux, évêque d'Orléans, la bénédiction rituelle, et prenait sa place dans le léger campanile construit pour la recevoir.

Et maintenant que s'élève bien vite dans le nouveau sanctuaire un autel digne de lui, et Mgr Serrand reviendra pour lui donner la bénédiction solennelle qu'il attend depuis déjà de longues années.

Pendant que s'élaboraient les plans de la chapelle de Trégastel, la communauté de Saint-Quay eut la profonde douleur de perdre son cher aumônier, M. le chanoine Martin, que Dieu rappela à Lui le 26 janvier 1922. Il avait passé quarante ans, presque toute sa vie sacerdotale, à Saint-Quay, d'abord comme vicaire, ensuite, à partir de 1890, comme aumônier de la communauté, et enfin avec le titre de chapelain de la Villa Jeanne-d'Arc. Il avait été dans les jours heureux le guide prudent et sûr, dans la persécution l'ami fidèle et le soutien inébranlable : il avait contribué pour une grande part à la prospérité de la maison et au recrutement des vocations. Très digne dans toute sa vie, distingué dans ses manières, il était surtout d'une grande bonté, qui s'exprimait par une amabilité toujours

souriante. Cette bonté unie à une rare rectitude de jugement, faisait de lui un directeur très apprécié, aussi son confessionnal était-il fréquenté par de nombreux pénitents de toute catégorie ; en été, c'était là qu'il passait la plus grande partie de son temps ; la plupart des prêtres du voisinage lui avaient confié la conduite de leur âme.

Sa mort fut un deuil pour toute la paroisse, et ses obsèques furent une imposante manifestation de piété et de reconnaissance. La Congrégation gardera toujours le souvenir de ses vertus et du dévouement qu'il a dépensé à son service.

Il fut remplacé à la communauté par M. l'abbé Cabaret, ancien vicaire de Saint-Michel de Saint-Brieuc.

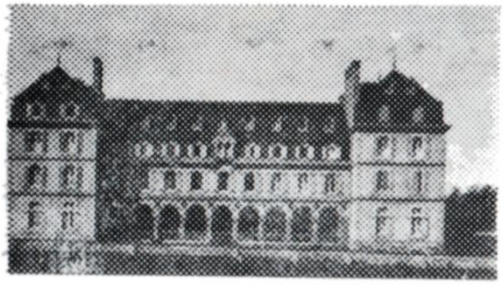

TRÉGASTEL

Castel Sainte-Anne

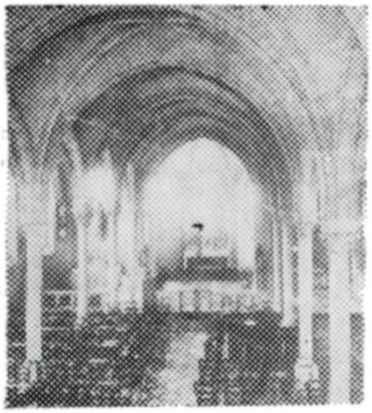

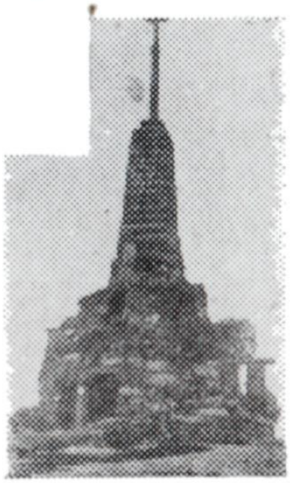

Calvaire

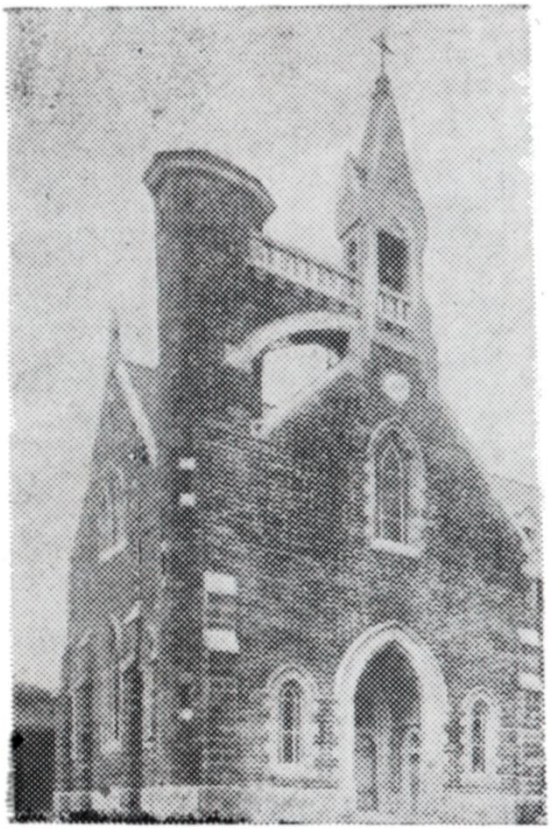

Chapelle :

Intérieur et extérieur

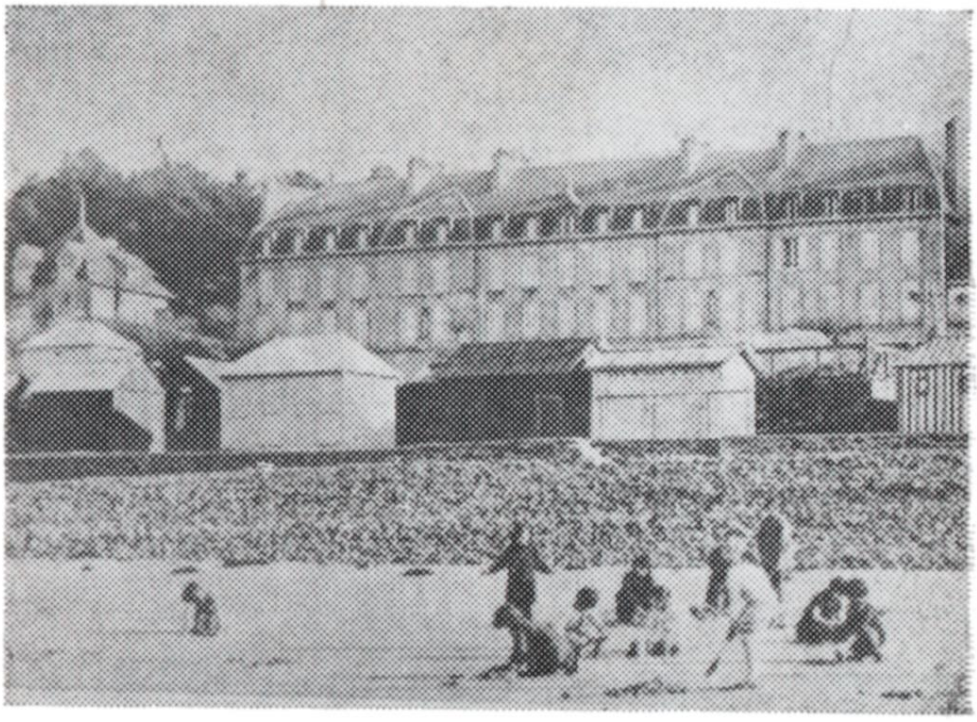

LE VAL-ANDRÉ

Villa Notre Dame, vue de la Plage

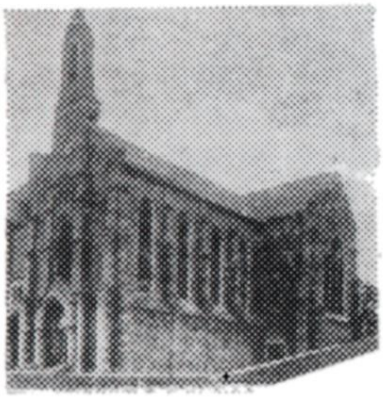

Chapelle

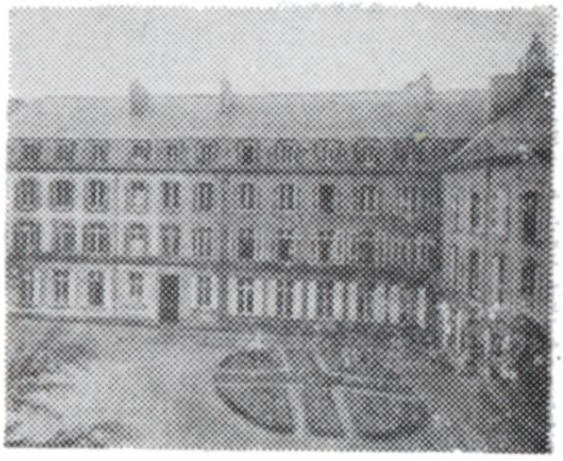

Cour Intérieure

XXXI
RETOUR EN FRANCE, 1924-1926

A Cadleigh, nous l'avons vu, les religieuses proscrites faisaient œuvre utile et conservaient pieusement l'esprit et les traditions de Saint-Quay. Cependant c'était l'exil, et l'exil est toujours une souffrance ; les Sœurs, les anciennes surtout, ne s'y habituaient pas. En outre, le recrutement de la Congrégation en était rendu plus difficile. Beaucoup de jeunes filles qui se sentaient appelées à la vie religieuse et seraient volontiers entrées au noviciat reculaient devant la nécessité de s'expatrier, ou étaient retenues par leurs parents.

D'autre part, en France, depuis la guerre, les religieux jouissaient d'une assez grande liberté Le décret ministériel du 2 août 1914, qui suspendait les poursuites contre les congrégations, était toujours en vigueur et ne semblait pas devoir être rapporté de longtemps. Plusieurs communautés, qui avaient émigré au temps de la persécution, étaient rentrées. Les Filles des Saints-Cœurs ne pouvaient-elles pas faire de même et ramener en Bretagne leur maison de formation et de retraite ?

Telle était la question que se posaient les supérieures, mais elles n'osaient la résoudre d'elles-mêmes. Mgr Morelle, consulté, conseilla d'attendre. Lorsque, en 1923, Mgr Serrand eut pris possession du siège de Saint-Brieuc, elles lui demandèrent son avis ; plus confiant que son prédécesseur, le nouvel évêque les autorisa, mieux encore, les engagea vivement à préparer leur retour.

Mais où aller ? Sans doute Saint-Quay, berceau et, jusqu'à la persécution, maison-mère de la Congrégation, semblait tout désigné ; cependant Saint-Quay présentait de sérieux inconvénients. D'abord n'eût-ce pas été une sorte de défi et une grave imprudence, après avoir été expulsées d'une maison *manu militari*, d'y rentrer quelques années après ? De plus, un établissement qui, pendant trois mois chaque année, est envahi par les étrangers et tout trépidant de la fébrile activité des hôtels de plages, n'est guère favorable au recueillement qu'exige le noviciat, non plus qu'à la paix à laquelle aspirent les religieuses âgées ou malades.

Les maisons de Trégastel et du Val-André se trouvant dans le même cas, il fallait de toute nécessité une fondation nouvelle, autant que possible éloignée de tout centre important, surtout de toute station balnéaire fréquentée. La Providence, que, bien des fois déjà, nous avons vue à l'œuvre dans l'histoire de la Congrégation, intervint de nouveau et fit trouver au moment opportun ce que l'on cherchait.

Cette année-là même, 1923, M. Jan, l'aumônier toujours si dévoué de Trégastel, fit savoir à la supérieure générale, Mère Sainte-Thérèse, qu'une propriété était à vendre, qui réunissait à peu près les avantages désirés. Située dans la paroisse de Plounévez-Moëdec, à deux lieues de Plouaret, en pleine campagne, loin de la mer et de toute ville, assez proche des autres communautés pour permettre avec elles des relations fréquentes, Pors-an-Parc - c'était son nom - comprenait un terrain vaste en bois, prairies et jardins, avec une maison spacieuse, en bon état, suffisante pour une première installation, et à laquelle il serait facile, s'il en était besoin, d'ajouter de nouveaux bâtiments. Elle appartenait à une famille d'excellents chrétiens, qui verraient avec joie s'y installer des religieuses.

Le 26 août, au cours d'un voyage en France, la Mère Sainte-Thérèse et l'aumônier de Cadleigh vinrent la visiter en compagnie de la supérieure de Trégastel et de M. Jan. Leur impression fut excellente, et ils eurent avec la propriétaire, qui s'était rendue sur les lieux, un long entretien, où furent arrêtées les conditions de la cession et de l'entrée en jouissance. Ces conditions ayant été peu après approuvées par Monseigneur, les formalités légales furent bientôt remplies, et l'on s'occupa sans retard de préparer le grand déménagement.

Il fallait d'abord envoyer à Pors-an-Parc une avant-garde pour prendre possession de la maison et la mettre en état de recevoir la communauté. Cette tâche fut confiée à Mère Marie de la Présentation, assistante, à qui furent adjointes les Mères Sainte-Monique et Saint-Bernard. Parties de Cadleigh le 3 décembre, elles arrivèrent le 5, dans l'après-midi, à la gare de Plouaret, où une auto les attendait pour les conduire à leur nouvelle résidence.

Sur la route elles rencontrèrent le recteur de Plounévez, M. l'abbé Le Bescond, qui leur souhaita la bienvenue ; il voyait enfin réalisé un de ses plus chers désirs : avoir dans sa paroisse des religieuses. Aussi quel accueil cordial, paternel il leur fit ! avec quel dévouement il leur prodigua les secours de son ministère ! De leur côté, elles se mirent à son entière disposition pour lui rendre tous les services qu'il pouvait attendre d'elles.

Elles restèrent plusieurs mois ses paroissiennes ; ce n'est qu'au début de l'été 1924 qu'elles eurent leur oratoire chez elles, l'une des salles de la maison. La bénédiction en fut faite le 1er juillet, et ce jour-là même une des religieuses y prononçait ses vœux perpétuels ; peu de temps après, une postulante y chantait son *Veni Creator*.

Lors de l'achat de la propriété de Pors-an-Parc en 1923, il avait été décidé que le gros de la communauté avec l'aumônier viendrait s'y installer dans le courant de l'année suivante. Or cette année-là eurent lieu les élections législatives, qui envoyèrent au Parlement une majorité très à gauche. On pouvait craindre une reprise de la persécution religieuse ; le gouvernement l'annonça même dans une déclaration fameuse, et l'on crut que les scènes du temps du « combisme » allaient se renouveler. Ce n'était pas pour les congrégations réfugiées à l'étranger le moment de revenir, il était prudent d'attendre la fin de la bourrasque. Tel fut l'avis des supérieures et de l'évêque de Saint-Brieuc. On se contenta donc d'envoyer à Pors-an-Parc quelques nouvelles religieuses pour aider les premières arrivées à entretenir et à préparer la maison.

La déception fut grande, à Cadleigh comme à Plounévez. Là-bas, c'était la prolongation, pour combien de temps ? nul ne le savait, d'un exil devenu plus dur encore depuis qu'on en avait entrevu la fin. Ici, la tristesse d'une grande maison vide, la privation d'offices réguliers, l'éloignement de toute habitation, et surtout de l'église. Quel contraste avec la vie de famille si cordiale, la vie religieuse si intense de la communauté d'Angleterre ! La pauvre jeune postulante dut prendre le bateau pour aller achever sur la terre étrangère sa formation à peine commencée.

Mais l'épreuve fut de courte durée et l'éclaircie attendue s'annonça bientôt. Devant le danger les Catholiques se levèrent en masse ; unis dans une immense Fédération, ils tinrent dans toutes les régions de France des assemblées où l'on compta jusqu'à soixante et même quatre-vingt mille hommes, et là ils proclamèrent très haut leur résolution de défendre leurs libertés religieuses « jusqu'au bout ». Le mouvement se montra si puissant qu'il arrêta net l'offensive maçonnique

L'opinion publique, éclairée par des campagnes de conférences, d'affiches, de tracts, se déclara contre les sectaires, et aucune de leurs menaces ne put s'exécuter.

Seulement il arriva une chose qu'ils n'avaient ni annoncée ni prévue : un jour le trésor public se trouva vide ; la France était à deux doigts de « hideuse banqueroute ». Elle se ressaisit à temps, congédia l'équipe gouvernementale qui l'avait mise en si dangereuse posture et la remplaça par des hommes d'opinions plus libérales, partisans de l'union entre tous les Français, qui ramenèrent l'ordre et la sécurité. L'expérience avait duré deux ans, elle avait montré que l'ère des expulsions et des confiscations était close, au moins pour quelque temps encore, et la confiance revint.

Aussitôt que l'horizon fut éclairci, les religieuses de Cadleigh, sur le conseil de Mgr Serrand, s'occupèrent à nouveau de leur retour en France. Le 4 mars 1926, les deux doyennes de la Congrégation, l'une et l'autre octogénaires, conduites par la Mère Supérieure, remirent le pied sur la terre natale avec une joie difficile à décrire, et deux mois plus tard un autre convoi arrivait à Plounévez.

Restaient encore en Angleterre l'aumônier, la Mère Saint-Jules, avec les deux novices dont elle était maîtresse, et quelques religieuses, dont huit devaient y demeurer pour continuer les œuvres de la mission et tenir la propriété en état, A celles-ci il fallait de toute nécessité un prêtre, aussi M. Gautier ne pouvait partir avant d'avoir un remplaçant.

Le remplaçant cherché se trouva enfin, et le 1er août l'aumônier quittait Cadleigh, regretté de tous les habitants du village, et surtout des Catholiques qui formaient sa petite paroisse. Il devenait aumônier de Pors-an-Parc, où, après avoir pris quelques jours de repos dans sa famille, il arriva le 26 août, à la grande satisfaction de toute la communauté.

Un nouvel essaim de « rentrantes » le suivit de près. Le 1e septembre, Mère Saint-Jules, avec ses deux novices et deux religieuses, s'embarquait à Plymouth et, quatre heures après, mettait pied à terre à Cherbourg. Leur petit groupe attira l'attention de quelques voyageurs ou employés présents à l'arrivée du « tender », qui devinaient les circonstances de leur retour. « Vous revenez d'Angleterre, mes Sœurs, leur dit un officier de la douane, soyez les bienvenues dans votre patrie. J'ai confiance que vous n'avez rien de prohibé dans vos bagages, Il ne sera pas dit que vous avez été mal reçues dans notre France et que vos compatriotes vous ont prises en suspicion. ». Ce disant, il fit transporter les malles par un des hommes de service, sans en ouvrir une seule ; il poussa même la complaisance jusqu'à réparer une des caisses, qu'un choc avait disjointe au cours du débarquement.

Le 3 septembre, vers six heures du soir, après une journée de chemin de fer, la petite caravane était à Pors-an-Parc, ou tout était préparé pour lui faire bon accueil. La maison-mère était reconstituée avec tous ses organes. Encore un convoi en novembre, et la communauté allait se trouver au complet.

Quelques-unes des jeunes religieuses, il est vrai, avaient laissé un peu de leur cœur à Cadleigh, mais elles ne purent rester longtemps insensibles à la douceur sans pareille de l'air natal, et, de concert avec leurs Sœurs, devant le modeste tabernacle du petit oratoire, elles chantèrent leur reconnaissance au divin Maître, qui prend soin des siens en toute circonstance et les conduit où il Lui plaît.

XXXII
PORS-AN-PARC
ŒUVRES D'APOSTOLAT ET D'ENSEIGNEMENT
DERNIERS ADIEUX A CADLEIGH

Les « rapatriées » se réacclimatèrent sans peine en Bretagne et constatèrent bien vite que la vie de communauté pouvait y être aussi parfaite qu'en Angleterre. Pors-an-Parc continua Cadleigh pour la régularité des exercices, la stricte observation de la règle, et même, malgré l'infériorité du petit oratoire de fortune, par rapport à la coquette chapelle du couvent d'outremer, pour la beauté des offices et des chants, En outre, avantage très précieux, elles pouvaient ici exercer dans la paroisse un très fructueux apostolat. Sans doute les chrétiens de Plounévez avaient dans le bourg leur église et leur pasteur, et n'avaient pas besoin de se rendre à la chapelle des Sœurs, d'ailleurs trop petite pour les recevoir ; mais ce furent les Sœurs qui allèrent à eux par toutes les œuvres dont M. le recteur les chargea.

Le soin des malades devint vite une fonction très lourde. La Sœur infirmière recevait d'abord chaque matin à la communauté tous ceux qui venaient la trouver, et il y en avait souvent un bon nombre ; elle avait sa salle de pansement très bien montée, où elle mettait à leur service, non seulement son dévouement, mais encore une réelle compétence, à laquelle tous rendaient hommage. Ensuite elle allait visiter à domicile, parfois à de grandes distances, tous ceux qui la faisaient appeler ; elle s'efforçait de soulager leurs souffrances, et en même temps elle tâchait d'élever leur âme vers Dieu, surtout si la maladie lui paraissait dangereuse. Que de mourants ont été ainsi préparés à se présenter devant leur Juge pour recevoir, malgré une vie trop peu chrétienne, une sentence de miséricorde !

Plounévez n'avait que ses écoles communales nécessairement neutres, et, en conséquence, les enfants étaient d'une ignorance déplorable en fait de religion. Sur la demande de M. le recteur, les religieuses s'efforcèrent d'y remédier. Chaque jour, après la classe du matin, deux d'entre elles se rendaient au patronage, et là, pendant une heure, elles enseignaient le catéchisme. Les enfants, naturellement timides, montrèrent d'abord peu d'empressement à y venir, mais peu à peu ils s'apprivoisèrent, On les vit bientôt arriver nombreux, mordant avec un bel appétit dans le pain de leur diner, souvent accompagnés de quelques camarades qu'ils avaient eux-mêmes recrutés. Leur bonne volonté, jointe au zèle de leurs maîtresses, produisit des fruits, et le niveau de l'instruction religieuse monta sensiblement parmi la jeunesse écolière.

Les Sœurs assuraient aussi la surveillance des enfants à l'église ; elles les habituèrent-ainsi à s'y bien tenir et à suivre les offices.

Mais M. le recteur désirait encore autre chose : une école libre de filles ; c'était là, pensait-il, une nécessité pour conserver l'esprit chrétien dans la paroisse. La communauté était toute disposée à l'aider dans cette œuvre, car l'enseignement était le but principal de la Congrégation. Le local existait déjà : le patronage Saint-Pierre contenait deux belles salles qui pouvaient parfaitement servir de classes. Les quelques modifications et aménagements indispensables furent vite faits, et en septembre 1929 l'école s'ouvrit.

Le dimanche qui suivit l'ouverture, M. le vicaire général Le Bellec, délégué de Monseigneur vint la bénir. Dans l'allocution qu'il adressa aux parents, il leur exposa les bienfaits de l'éducation chrétienne et l'obligation qui leur incombe de la procurer, quand ils le peuvent, à leurs enfants. Il fut compris, car le nombre des élèves, déjà très encourageant au début, s'accrut encore dans la suite.

En même temps que l'école s'ouvrit à Pors-an-Parc un pensionnat destiné aux petites filles de Plounévez dont les parents habitent trop loin du bourg. Il en vint, en effet, quelques-unes de Plounévez, mais il en vint aussi des paroisses voisines, et même de quelques paroisses plus éloignées ; il en vint de petites et de grandes, et jusqu'à des aspirantes au brevet, pour lesquelles il fallut créer un cours spécial, La communauté fournit le personnel nécessaire et fut aussi la première à en profiter, car elle le fit suivre à des postulantes qu'elle mit ainsi à même de rendre plus tard d'utiles services dans l'enseignement.

La communauté-mère, comme un arbre qui a trouvé une terre favorable, reprenait racine dans le rude sol breton et produisait en abondance des fruits de bonnes œuvres. Elle voyait aussi avec joie se multiplier ses rameaux : le noviciat croissait d'année-en année, et l'on vit jusqu'à sept prises d'habit le même jour. C'était donc là, semblait-il, que Dieu la voulait, et pas ailleurs. Les vingt ans d'exil paraissaient maintenant un bref épisode de son existence, dont le souvenir s'estompait déjà rapidement dans le passé.

Cadleigh, depuis que l'aumônier et la plupart des religieuses en étaient partis, ne vivait plus qu'au ralenti. Avec un personnel à peine suffisant pour entretenir la maison et ses dépendances, des aumôniers provisoires qui ne connaissaient pas la population catholique, les œuvres avaient cessé de se développer. Dans ces conditions, et l'éventualité d'un retour en Angleterre devenant tout à fait improbable, les supérieurs pensèrent qu'il n'y avait pas lieu de conserver une propriété où s'absorbaient des ressources qui auraient pu être employées plus utilement ailleurs, où des vies religieuses s'usaient sans profit, sans même les secours spirituels et les consolations qu'offraient les communautés de France.

Mère Saint-Jules, ancienne maîtresse des novices, devenue supérieure générale aux élections de 1928, partit pour l'Angleterre vers la fin de l'hiver 1931, afin de régler cette question sur place.

Pensant que l'évêque de Plymouth, pour conserver un centre catholique à Cadleigh, consentirait peut-être à acheter au moins une partie de la propriété, elle alla la lui proposer. Il répondit qu'il n'en voulait à aucun prix. Il lui conseilla même, pour en faciliter la vente, de la morceler puis de vendre séparément les divers lots, la chapelle comme le reste, sans tenir compte de son ancienne destination.

A la pensée de voir désaffecter ce petit sanctuaire si pieux, décoré avec tant d'amour, témoin de tant de prières, de communions, de belles et touchantes cérémonies, Mère Saint-Jules sentait son cœur se serrer. Pourtant il fallait aboutir Elle pria donc un notaire de se rendre à Cadleigh afin de fixer les conditions de prix et de tout préparer pour la vente.

Cependant, prévenues de l'espèce de profanation qui menaçait leur chère chapelle, les religieuses de France et d'Angleterre faisaient violence au Ciel pour obtenir qu'elle fût préservée d'un tel déshonneur ; elles invoquaient spécialement Notre-Dame du Sacré-Cœur, saint Joseph les âmes du Purgatoire.

Leurs prières furent exaucées dans des circonstances qui rendaient presque visible l'intervention du glorieux Epoux de la Bienheureuse Vierge Marie. Le 19 mars, jour de sa fête, un religieux espagnol de l'ordre des Augustins se présentait à la Mère Supérieure. Il s'était rendu en Angleterre afin d'y chercher un asile pour sa communauté, car une persécution violente sévissait alors dans son pays. Cadleigh lui avait été signalé ; il venait le voir, et, si les conditions lui paraissaient favorables, l'acheter. Il visita les lieux, s'en déclara satisfait et engagea les négociations, qui ne furent pas longues. La Mère Saint-Jules et lui s'étant mis d'accord sur tous les points, l'acte de vente fut dressé et signé. La nouvelle de cet événement causa une grande joie à toutes les religieuses qui avaient connu Cadleigh, et elles en offrirent à Dieu de ferventes actions de grâce.

Les nouveaux propriétaires laissèrent aux Sœurs qui y résidaient encore deux ou trois mois pour préparer leur départ. Ce fut au mois de juillet que les dernières rentrèrent en France, non sans quelque regret : « On laisse un peu de soi-même... en tout lieu », et il est juste de dire qu'elles avaient reçu chez nos amis d'outre-Manche une cordiale et chrétienne hospitalité.

Pendant que se négociait la vente de Cadleigh s'éteignait à Trégastel un ami dévoué et un grand bienfaiteur de la Congrégation, M. l'abbé Jan. Pendant les trente et un ans qu'il y avait passés comme aumônier de la communauté, puis comme chapelain du Castel Sainte-Anne - nom sous lequel elle est maintenant connue, il s'était dépensé sans compter à son service. Bien qu'il eût cessé son ministère depuis trois ans, il était néanmoins demeuré dans la maison, sur la demande de la directrice. Il trouvait encore mille manières de se rendre utile, et en même temps il édifiait par sa profonde piété tous ceux qui l'approchaient. Il rendit doucement son Ame à Dieu le 23 mars. Son corps repose dans le petit cimetière des religieuses, tout près du jardin où il occupait laborieusement ses loisirs, à l'ombre de la chapelle dont la construction fut en grande partie son œuvre.

CADLEIGH

La Communauté

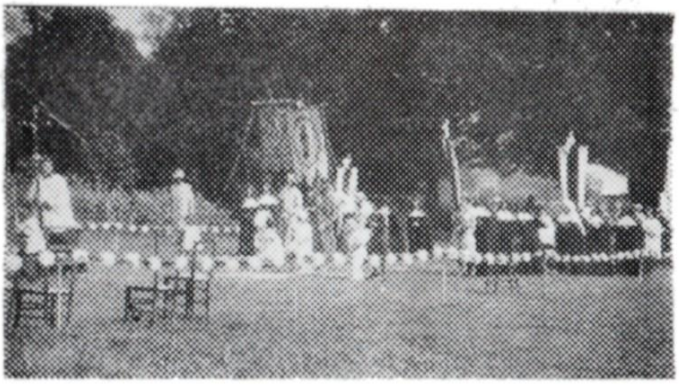

Procession du T.-S. Sacrement

Intérieur
de la Chapelle

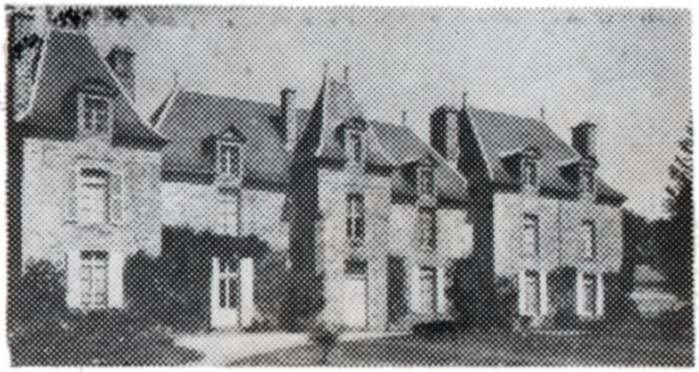

Pors-
an-
Parc

Les deux façades

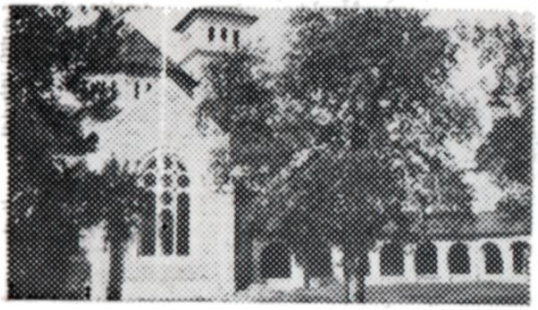

La Chapelle. — Côté Est

Le Chevet

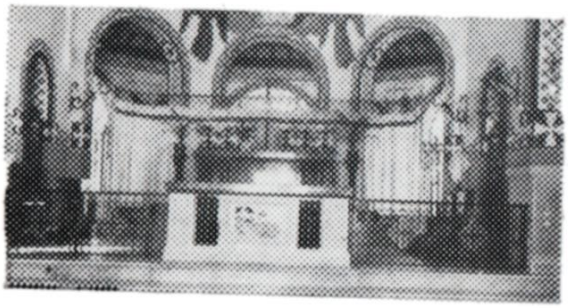

Le Chœur

XXXIII
FONDATIONS DE PLOUNÉOUR-TREZ ET DE BRIGNOGAN, 1931

Depuis le rétablissement de la maison-mère en France, il y arrivait souvent des lettres implorant des religieuses pour enseigner ou pour s'occuper d'œuvres, et chaque fois, faute de personnel, il fallait répondre par un refus. Voici que l'abandon de Cadleigh, en laissant disponibles un certain nombre de Sœurs, permettait d'envisager la fondation d'une nouvelle maison.

Mais entre toutes les régions qui souffraient laquelle choisir ?

La Mère Supérieure jetait des regards de convoitise du côté du Finistère, et spécialement du Léon, le pays où la foi est vive, où les familles sont nombreuses, où Dieu aime à recruter des âmes d'élite pour son service exclusif. C'est là qu'elle désirait ouvrir un, champ nouveau à l'activité de sa Congrégation, si, du moins, telle était la volonté divine. Pour la connaître, elle priait et faisait prier ; les circonstances lui apportèrent bientôt la réponse du Ciel.

Dans les premiers mois de 1931 une dame de Plounéour-Trez, dans le Léon, qui avait habité quelque temps Plounévez et connaissait la communauté de Pors-an-Parc, étant retournée dans son pays, écrivit à Mère Saint-Jules pour l'informer qu'il y avait à Brignogan, coquette station balnéaire dépendant de Plounéour, une jolie propriété appartenant à une vénérable demoiselle qui cherchait à s'en défaire et ne voulait la céder qu'à des religieuses. Était-ce l'occasion attendue ? Un voyage s'imposait, qui fut bientôt fait et laissa une impression très favorable : la propriété convenait bien à une communauté, le prix était raisonnable, l'affaire semblait devoir se conclure facilement et rapidement.

Cependant, avant de rien décider, il fallait obtenir de l'évêque de Quimper, Mgr Duparc, l'autorisation de fonder dans son diocèse une nouvelle communauté religieuse. La Mère Saint-Jules se rendit donc à l'évêché, mais n'eut pas immédiatement ce qu'elle désirait, il lui fallut attendre plusieurs jours la réponse définitive. D'autres obstacles surgirent encore, qui retardèrent la signature de l'acte de vente. Tous furent heureusement surmontés, avec le concours dévoué de M. l'abbé Concq, recteur de la paroisse, et, le 15 mars 1932, Castel-Mor (c'était le nom de la maison) devint, avec ses dépendances, la propriété d'une société qui, moyennant certaines conditions, la_ mettait à la disposition des Filles des Saints-Cœurs.

Le 4 juillet, la Mère Supérieure, accompagnée de la Mère Econome, y amenait le petit essaim, qui se composait de trois religieuses. Ce n'était pas au repos qu'elle les conduisait ; Castel-Mor avait besoin d'un nettoyage à fond, et le jardin négligé depuis longtemps, semblait encore sous le coup de la malédiction divine qui condamna jadis la terre à ne produire que des ronces et des épines. Elles se mirent résolument à l'ouvrage, et si, bien des fois, sous le chaud soleil d'été, leurs fronts se mouillèrent de sueur, elles réussirent du moins à transformer leur petit domaine, à y mettre l'ordre et la propreté qui conviennent à une communauté. Il faut dire qu'elles ne furent pas seules à travailler : des voisins complaisants leur prêtèrent le secours de leurs bras vigoureux sans accepter d'autre salaire que le verre de vin qu'elles leur offraient à la fin de la journée.

Mais il y avait autre chose à faire, les religieuses n'étaient pas venues là pour mener l'existence confortable de propriétaires ruraux. Comme à Plounévez, l'une d'elles se consacra au soin des malades, et elle s'en acquitta si bien qu'elle et ses Sœurs devinrent vite populaires à Plounéour-Trez. Encore n'était-ce là que peu de chose en regard de ce que l'on attendait d'elles.

M. le recteur désirait depuis longtemps une école libre de filles, et la fondation de Brignogan lui parut l'occasion attendue de réaliser ses desseins. La Mère Saint-Jules, à qui il s'en ouvrit entra facilement dans ses vues et s'engagea à le seconder de tout son pouvoir. Aussitôt il annonça la bonne nouvelle à ses paroissiens, faisant appel à leur charité pour la construction des bâtiments scolaires.

Mais voici que Brignogan, qui constituait dans Plounéour un quartier distinct avec une population nombreuse - il est devenu depuis commune et paroisse - demanda aussi son école, appuyant sa demande de tels arguments que le bon recteur ne put la repousser. Ainsi deux écoles furent mises en chantier, et la supérieure se vit dans l'obligation de trouver un double personnel.

Les travaux furent menés rapidement, et à la fin de septembre 1933 les deux maisons étaient terminées. La bénédiction, qui eut lieu le 24 de ce mois, donna lieu à une fête grandiose, où la population manifesta son bonheur de pouvoir enfin donner à ses enfants une éducation chrétienne. Autour de M. le chanoine Messager, vicaire général et supérieur du Grand Séminaire, qui présidait, l'on voyait M. le chanoine Grill, inspecteur diocésain de l'Enseignement libre, M. le recteur de Plounéour, M. l'aumônier de Pors-an-Parc, quelques prêtres des environs, et les représentants de l'autorité civile : le maire, M. Le Borgne, en écharpe, avec ses deux adjoints et le conseiller général du canton, M. Le Corre. C'est le maire qui, assisté de ses adjoints, fixa aux murs des classes les crucifix qui devaient présider à tous les exercices scolaires. Puis à la table hospitalière du presbytère, à la suite des tostes de M. le recteur et de M. le vicaire général M. Le Corre proclama les droits des pères de famille catholiques en matière d'enseignement Heureux pays !

L'on espérait pouvoir ouvrir les écoles quelques jours après la bénédiction. Construites avec le plus grand soin, claires et aérées à souhait elles semblaient ne rien laisser à désirer du côté de l'hygiène. Cependant, sur un point important elles furent trouvées défectueuses : l'eau des citernes (l'on n'avait pas pu y creuser de puits) était mauvaise, et, sur le compte rendu de l'analyse qui en fut faite à Quimper, l'autorité académique refusa son approbation. Il fallut vider les citernes, les nettoyer et les désinfecter minutieusement. Ce travail délicat fut confié à des spécialistes qui l'exécutèrent parfaitement ; une nouvelle analyse montra que l'eau était potable L'opposition fut levée, et, le 26 octobre, avec un mois de retard, les classes purent enfin recevoir la jeunesse chrétienne de Plounéour et de Brignogan, qui en attentait impatiemment l'ouverture.

Dans l'intervalle, les parents avaient mieux aimé garder leurs enfants chez eux que d’envoyer à l’école laïque, « l'école du diable » comme ils l'appelaient. Ils avaient maintenant l'école du bon Dieu, et ils entendaient en profiter. Le jour de l'ouverture, de nombreux enfants vinrent remplir les magnifiques salles préparées pour eux, et, depuis, la prospérité des deux écoles favorisées par de brillants succès aux examens, s'accroit d'année en année.

XXXIV
LA CHAPELLE DE PORS-AN-PARC
AVEC CONFIANCE VERS L'AVENIR

La maison de Pors-an-Parc n'était pas distribuée pour abriter une communauté, aussi fallut-il, dès l'arrivée des Sœurs, construire des annexes pour leur procurer le logement indispensable C'est dans une de ces annexes que l'on prit une salle pour la convertir en chapelle. Décorée avec goût, enrichie d'un magnifique autel en granit rose de La Clarté, que surmontait un ciborium de chêne du plus heureux effet et qu'entouraient de somptueuses courtines, elle avait bien son cachet de piété et d'élégance liturgique. Cependant ce n'était qu'une salle au plafond trop bas, au-dessus de laquelle on couchait, on mangeait, on circulait, au grand préjudice du recueillement, et même du respect dû à l'Hôte divin du tabernacle En outre, défaut plus grave encore, elle était beaucoup trop petite ; pour les retraites, les cérémonies de prise d'habit et de profession, l'assistance, pourtant réduite au minimum, était pressée de la plus inconfortable façon. Il fallait absolument une chapelle, une vraie, où l'on pût se réunir pour prier et célébrer les offices avec la dignité qui convient à une communauté religieuse.

D'autre part l'activité croissante de la Congrégation, l'ouverture d'un nouveau champ plein de promesses, le nombre très encourageant des novices et des postulantes, tout semblait présager une-période de prospérité après tant d'années d'épreuve, et Pors-an-Parc paraissait le sol prédestiné où l'Institut, fortement enraciné, allait de nouveau fleurir et porter des fruits en abondance. Ne fallait-il pas voir dans cet ensemble de circonstances favorables, malgré les sujets de tristesse qui ne manquent pas dans le présent et les menaces qui planent sur l'avenir, comme un signe, un appel de Dieu sollicitant un nouvel acte de confiance ?

La Mère Supérieure le pensa. Avec les encouragements de l'Evêque, elle mit en chantier la chapelle dont sa communauté ne pouvait plus se passer. MM. Courcoux, père et fils, en tracèrent les plans, la première pierre en fut bénite solennellement le 15 mars 1984 par Mgr Serrand, qui lui donna pour titulaires les Saints Cœurs de Jésus et de Marie.

Les travaux furent habilement et activement menés par les entrepreneurs, MM. Grolleau et Giamberini, de Perros-Guirec, et Kerleau, de Plounévez, et dix-huit mois plus tard, le 27 août 1935, Son Excellence revenait donner au nouveau sanctuaire les honneurs de la bénédiction solennelle.

A cette cérémonie, si belle déjà par elle-même, s'en ajoutait une autre non moins émouvante : sept postulantes prenaient l'habit religieux et cinq novices prononçaient leurs premiers vœux. Ainsi, comme Monseigneur le fit remarquer dans son beau discours, avec l'édifice matériel s'élevait aussi le temple spirituel, dont les pierres sont les âmes choisies, appelées, finement ciselées en vue du service exclusif de Dieu. Ce fut une fête comme on n'en avait pas encore vu à Pors-anParc, toute de joie, d'action de grâces, de confiance.

La nouvelle chapelle fut l'objet de l'admiration générale, et, quoi qu'en aient dit certains critiques - toute œuvre qui sort de la banalité est critiquée, - elle la mérite. C'est un édifice d'un genre encore inconnu dans notre pays. Romano-byzantine par sa forme de croix grecque et la lanterne octogonale qui la surmonte, moderne par les quatre grands arcs entrecroisés en béton qui soutiennent celle-ci et, rendant inutile tout appui intérieur, permettent de voir l'autel de partout, elle rappelle par le haut

campanile carré dont est flanquée la façade les églises de la campagne romaine, tout en restant bretonne par le beau granit qui en forme tout le gros œuvre. L'ensemble est harmonieux et, malgré ses dimensions modestes, imposant ; vue du côté du chevet avec le déambulatoire qui entoure le chœur, ses trois chapelles absidales, ses toits qui se superposent, dominés par la croix du campanile, elle semble une basilique en miniature.

Mais ce n'est pas seulement son architecture qui est remarquable, la décoration intérieure est aussi des plus heureuses et frappe le visiteur dès son entrée. Les deux grandes verrières du transept et les huit plus petites de la lanterne, vraies mosaïques de verres de couleur, jettent un jour doré qui semble n'être plus d'ici-bas, tandis que d'étroites fenêtres éclairent d'une lumière discrète et fortement colorée l'abside et le bas de la nef. Les murs, conformément à l'usage ancien, ont aussi leur décoration ; de belles fresques dues à un jeune artiste parisien, M. Bouleau, représentent Notre-Seigneur et la Sainte Vierge formant groupe au-dessus de l’autel, puis saint Jean Eudes et la fondatrice de la Congrégation, les stations du Chemin de la Croix, les Béatitudes figurées par des saints parmi lesquels on reconnaît nos patrons, saint Guillaume et saint Yves. Tout contribue à élever l'âme, à la porter au recueillement et à la prière ; elle n'a rien de la chapelle de série comme on en a tant construit ; c'est la chapelle qui convient à une communauté, à une communauté des Filles des Saints-Cœurs de Jésus et de Marie.

Aussi est-ce vers elle qu'elles tournent leurs regards pleins de reconnaissance et d'espoir Sous la protection et avec l’aide de la divine Providence, toutes ont concouru par leurs prières, leur travail, leurs sacrifices, à sa construction. Elles la considèrent avec raison comme le signe manifeste de la vitalité de leur institut et le gage de son avenir, qu'elles entrevoient plus beau encore que son passé. Daigne leur divin Epoux, du sanctuaire qu'elles lui ont élevé avec tant d'amour, les bénir toutes ! Qu'Il bénisse celles qui portent le lourd et périlleux fardeau de l'autorité ! Qu'Il bénisse les anciennes qui, après de longues années de rude labeur, mettent à profit le repos de' la retraite pour vivre par une prière plus assidue en union plus intime avec lui ! Qu'Il bénisse les jeunes qui se préparent dans les pieux exercices du noviciat à travailler courageusement pour Lui sur le terrain où la sainte obéissance les enverra ! Qu'Il bénisse aussi toutes celles qui, des autres communautés où elles se dévouent à son service, reviennent chaque année à Pors-an-Parc pour y refaire provision de lumière et de force divines ! Qu'Il garde l'humble société qui, sous l'égide de son divin Cœur et de celui de sa très sainte Mère, s'efforce depuis plus d'un siècle de le faire mieux connaître et mieux aimer ! Qu'Il la conserve, qu'Il la fasse croitre en nombre et en sainteté, afin qu'elle cultive avec encore plus de zèle et de fruit la modeste portion du vaste champ de son Eglise qu'Il a daigné lui confier !

_____ fin

Notes de numérisation

- Couverture originale :

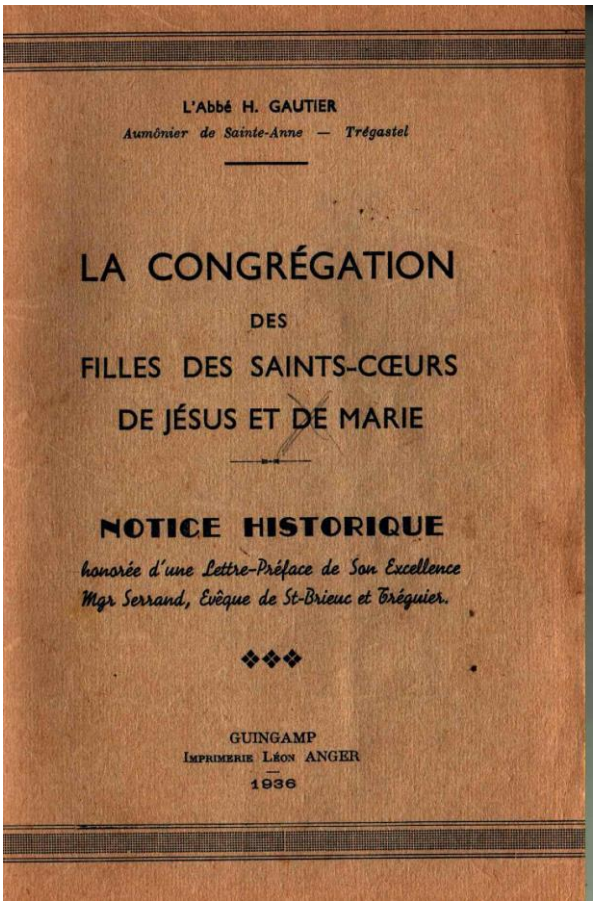

- Le nom de la congrégation a été laissé comme indiqué dans le livre de Sœur Marie-Pierre, c'est-à-dire :

  « La Congrégation des Saint-Cœurs de Jésus et de Marie »

  Le nom officiel semble être cependant :

  « La Congrégation des Saint-Cœurs de Jésus et Marie »

  Notez le « DE » barré au crayon sur la couverture